

cyberpresse.ca

LA PRESSE

LES CORNICHES
DU CARRÉ SAINT-LOUIS

JENSON
BUTTON



FORMULE 1
ODEURS
DE TRICHE
SPORTS PAGE 6

MONTRÉAL PATRIMOINE MENACÉ

PAGES A2 ET A3



Accord entre Martin et Layton sur une révision du budget fédéral

4,6 MILLIARDS POUR DES MESURES SOCIALES

Le Bloc exige la démission du juge Robert

Ses propos sur les souverainistes et les fonctions judiciaires créent des remous

GILLES TOUPIN ET
GILLES NORMAND

OTTAWA — Outré par les propos controversés tenus par le juge en chef du Québec, Michel Robert, qui estime que les souverainistes ne devraient pas travailler dans le système judiciaire canadien, le Bloc québécois a réclamé hier la démission immédiate du magistrat.

À Québec, le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, a également réagi aux propos du juge Robert en affirmant que les opinions politiques ne devaient en aucune façon être prises en compte dans le processus de nomination des juges, ce qui équivaut à une condamnation de la déclaration du premier magistrat au Québec.

Les propos du juge Michel Robert, juge en chef de la Cour d'appel du Québec, ont été tenus hier matin sur les ondes de la radio de Radio-Canada. « On doit normalement adhérer au système fédéral canadien, avait alors lancé le juge Robert, parce que c'est dans ce système-là qu'on opère. Moi, je n'ai rien contre quelqu'un qui veut changer le système canadien en un autre système; ça, il est parfaitement libre de le faire. Mais je ne pense pas qu'il devrait exercer des fonctions judiciaires. »

» Voir **JUGE** en page A5

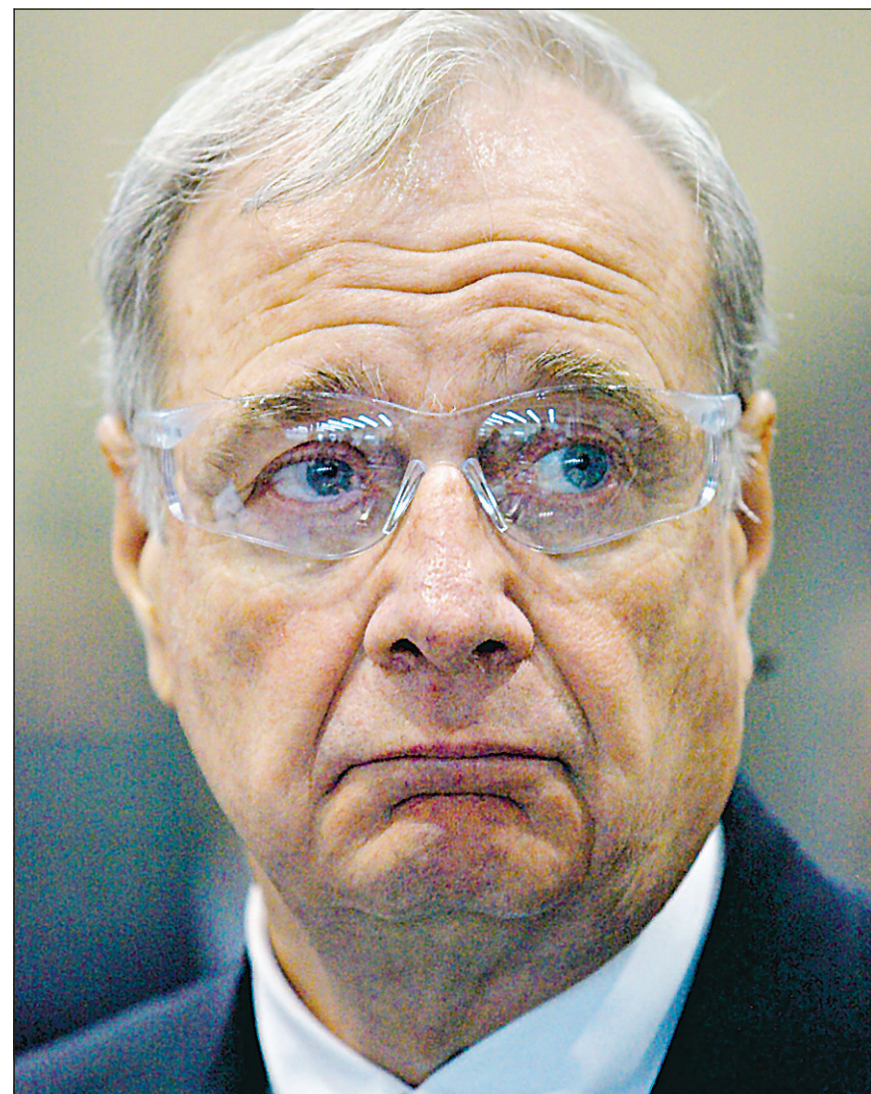
Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
« Viva le Québec libre ! »
— Alfonso Gagliano (au bord du burnout)

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 18
Bandes dessinées	ARTS 6
Bridge	AFFAIRES 17
Carrières	AFFAIRES 8
Décès	AFFAIRES 17 et 18
Feuilleton	ARTS 6
Forum	A 20 et 21
Horaire télévision	ARTS 4
Loterie	A 14
Mots croisés	ARTS 6 et SPORTS 8
Mot mystère	ARTS 6
Observateur	AFFAIRES 13
Petites annonces	AFFAIRES 13 et AFFAIRES 2
Vacances/voyage	ACTUEL 5

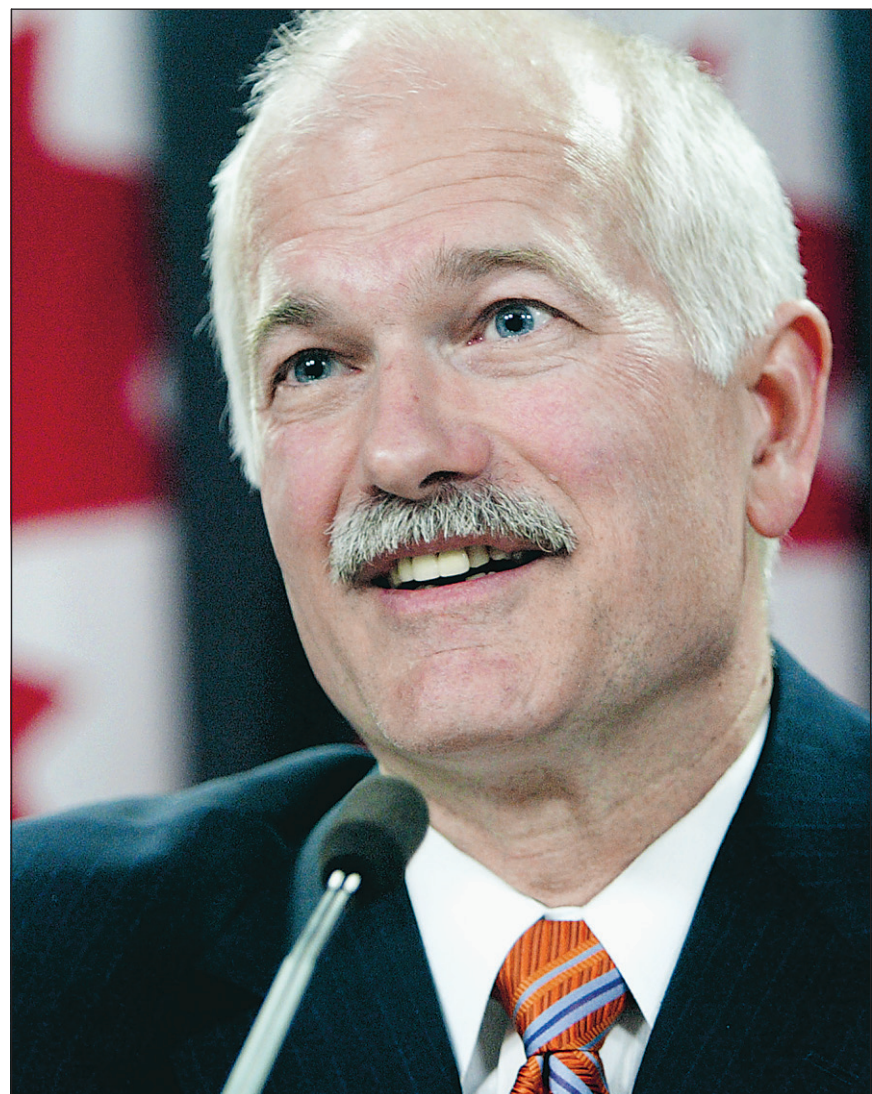
Météo

Pluie, maximum 12, minimum 6, plus de détails en page SPORTS 12



Le premier ministre Paul Martin.

PHOTO ADRIAN WYLD, CP



Le chef néo-démocrate Jack Layton.

PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Malgré l'entente, le Bloc et le PC peuvent encore défaire le gouvernement

GILLES TOUPIN ET
NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA/TORONTO — Paul Martin et Jack Layton ont annoncé séparément hier, en fin de journée, que leurs formations politiques avaient

conclu un accord de principe de dernière minute afin de tenter d'empêcher la chute du gouvernement libéral minoritaire.

Après des heures de négociations ardues entre les leaders en Chambre des deux partis politiques, le li-

béral Tony Valeri et la néo-démocrate Libby Davies, Jack Layton a été le premier à annoncer le succès de la négociation en conférence de presse. M. Layton a déclaré que le NPD avait réussi à convaincre le gouvernement de revoir son budget

2005-2006 et de consacrer 4,6 milliards de dollars à diverses mesures sociales et de renoncer, pour l'instant, à réduire les impôts des grandes entreprises.

» Voir **ACCORD** en page A6

SÉQUELLES DE LA GRÈVE SUR LES PRÊTS ET BOURSES

Des cégépiens privés de travail d'été

MARIE ALLARD

Après avoir fait la plus importante grève étudiante de l'histoire du Québec, les cégépiens en récoltent les dures conséquences. Dans une quinzaine de cégeps, le trimestre est

prolongé jusqu'à la fin du mois de juin, même si les employeurs ne peuvent attendre aussi longtemps leur main-d'oeuvre. Cela laisse des cégépiens devant un choix : perdre leurs cours ou leur travail d'été.

Maxime Perreault, étudiant en mu-

sique de 18 ans, a préféré la première option. Pour garder un boulot de technicien de son, le jeune homme a annulé ses cours au cégep Marie-Victorin. « Pour faire ce travail, je devais être libre au début de juin, a-t-il indiqué hier. En finissant plus

tard, je me serais retrouvé à travailler au salaire minimum dans un trou. Je n'avais pas vraiment le choix. » Au parc national des Îles-de-Boucherville, seuls des étudiants de l'université — qui finissent au plus tard le 8 mai — ont été embauchés. « Nous sommes en pleine opération dès le 20 mai et nous ne pouvons pas nous permettre d'engager des gens qui vont rater le premier mois », a expliqué Danielle Chatillon.

» Voir **CÉGÉPIENS** en page A14

Coroner: un métier en voie de disparition?



MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Considérant leur lourde tâche, la rémunération des 70 coroners à temps partiel est si mauvaise que la relève ne répond pas à l'appel.

Un problème qui risque de devenir criant avec le manque de médecins et le boom de décès lié au

vieillesse de la population. « On s'en va vers une pénurie. Si ça continue, les coroners en place devront faire de plus en plus de choses à distance ou de manière superficielle, sans connaître aussi bien tous les acteurs d'un événement », prévient le Dr André Dandavino, qui préside l'Association des coroners du Québec.

« Certaines régions n'ont pas de coroner depuis 10 ans. On ne vient pas à bout de susciter des candidatures », reconnaît pour sa part le coroner en chef du bureau de Montréal, Jean Brochu, confronté à des manques dans les Laurentides et

Lanaudière, en Estrie et bientôt en Outaouais. Depuis 12 mois, Québec est bien parvenu à combler une demi-douzaine de postes. Mais le recrutement continue aujourd'hui même. Juste avant Noël, deux octogénaires ont abandonné leur téléavertisseur. Et plusieurs autres investigateurs vieillissants — très nombreux à avoir plus de 60 ou 70 ans — pourraient bientôt faire de même.

Qui enquêtera à leur place sur les morts suspectes ? Qui fera les recommandations requises pour éviter les décès inutiles ?

» Voir **CORONER** en page A6

LE CHSLD JUIF DE MONTRÉAL EN « OBSERVATION »
PAGE A4

Vous avez du pif ?
Le flair ne suffit pas... Chez Microserv, nous mettrons les bouchées doubles pour vous offrir des solutions d'affaires spécifiques à vos besoins informatiques.

Ordinateurs • Serveurs • Stockage • Imprimantes

microserv tout simplement. **hp** invent

Tél. : 1 800 609-7376 - www.microserv.ca

MONTRÉAL PATRIMOINE MENACÉ

1973	1977-1985	1984	1978-1992	1988	1990	1994
LA MAISON VAN HORNE DÉTRUITE	MILTON PARC MIS EN VALEUR	L'AVENUE McGILL COLLEGE MISE EN VALEUR	LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL MIS EN VALEUR	L'HÔTEL QUEEN'S DÉTRUIT	L'ENSEMBLE JEAN-BAPTISTE-JAMME-DIT-CARRIÈRE DÉNATURÉ	LE PONT DU CN DÉTRUIT
1	2	3	4	5	6	7

LES 10 SITES MENACÉS SELON



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE

LE SILO N° 5

Les avis sont partagés sur la valeur patrimoniale du silo n° 5 situé dans le port de Montréal. Pour Héritage Montréal, ce silo à céréales démontre les prouesses technologiques d'une époque et offre le potentiel d'un belvédère sur la ville et le fleuve. Le silo d'une longueur d'un demi-kilomètre est désaffecté depuis 1996 et il serait la cible de promoteurs peu sensibles à sa valeur. La Société du Havre a toutefois présenté un projet de 13,2 millions comprenant appartements, hôtel, restaurant panoramique et observatoire dans les silos. Plusieurs villes ont ainsi reconverti des silos à grains.

LES CLOCHERS DE MONTRÉAL

La Ville de Montréal compte environ 500 lieux de culte de toutes les confessions et la baisse de popularité de la pratique religieuse laisse planer une ombre sur l'avenir de ces bâtiments. Il y a eu récemment des transformations d'églises en habitations ainsi que des démolitions. Héritage Montréal estime qu'il manque de balises rigoureuses de la part des pouvoirs publics pour préserver les églises.



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

LES ESCALIERS, LES BALCONS ET LES CORNICHES

La signature architecturale des habitations de Montréal des XIX^e et XX^e siècles repose en grande partie sur les balcons, les corniches et les escaliers des immeubles. Héritage Montréal souligne que ceux-ci remplacent même sur les cartes postales des symboles montréalais comme l'oratoire Saint-Joseph et le Stade olympique. L'organisme soutient que le manque d'entretien et l'absence d'artisans poussent les propriétaires à remplacer les matériaux originaux par des «produits préfabriqués dénués de poésie et de caractère».

Alerte au patrimoine!

HÉRITAGE MONTRÉAL S'INQUIÈTE POUR LES JOYAUX ARCHITECTURAUX QUI PARÈMENT LA MÉTROPOLE



SÉBASTIEN RODRIGUE

L'organisme Héritage Montréal est inquiet pour le patrimoine montréalais constamment soumis, selon lui, aux pressions des promoteurs immobiliers et au laisser-aller de certains propriétaires de joyaux architecturaux qui parsèment la métropole.

L'organisme de défense du patrimoine a dévoilé hier une liste de 10 sites patrimoniaux menacés d'altération ou de démolition. «Ce patrimoine-là est trop souvent méconnu, ignoré, délaissé, dénaturé, détruit et les pressions de développement sont toujours grandissantes», indique Nathalie Zinger, directrice générale d'Héritage Montréal.

Au cours des dernières années, Montréal a ainsi vu la disparition de l'ancien YMCA au centre-ville, du manoir Hunt Club dans Côte-des-Neiges et de la Ferme sous les noyers sur le flanc du mont Royal.

L'organisme n'a pas constitué une liste exhaustive, mais plutôt des emblèmes du patrimoine montréalais menacés (voir ci-contre). Dinu Bumbaru, directeur des politiques de l'organisme de défense du patrimoine, soutient que l'oubli par la collectivité de ces pièces d'architecture conduit souvent à leur démolition.

Le 9^e étage de l'ancien magasin Eaton est ainsi laissé à l'abri des visiteurs depuis la fermeture du magasin

et risque la dégradation, selon l'organisme. Même chose pour la maison Redpath présentement barricadée. Héritage Montréal se dit aussi préoccupé par les ornements extérieurs typiques de Montréal (escaliers, balcons et corniches) remplacés parfois par des matériaux qualifiés d'«industriels».

L'avenir du patrimoine religieux tracasse particulièrement Héritage Montréal. «On a vu une église à Lachine démolie récemment, à Rosemont aussi et d'autres (démolitions) se préparent. Ce n'est pas seulement des transformations en condos, parfois c'est la disparition totale», souligne M. Bumbaru. Montréal compte environ 500 lieux de culte de différentes confessions, dont plusieurs sont voués à l'abandon en raison de la baisse de la pratique religieuse.

Le dévoilement des sites menacés s'est d'ailleurs fait dans l'église Erskine and American, rue Sherbrooke Ouest, aujourd'hui fermée la plupart du temps. Propriété du Musée des beaux-arts, cette église possède des vitraux Tiffany uniques à Montréal et elle n'a toujours pas de nouvelle vocation quoiqu'un projet d'exposition d'arts religieux ait été invoqué.

M. Bumbaru croit qu'il faut d'abord ouvrir les sites au public pour qu'il prenne conscience de leur richesse, comme avec le controversé silo n° 5. «Ça ne prend qu'un ascenseur, on facture deux dollars à l'entrée et les gens connaîtront l'émerveillement», soutient-il.

Le directeur des politiques de l'organisme dresse néanmoins un bilan favorable à l'égard de l'actuelle administration municipale avec la

création d'une politique du patrimoine et d'un nouveau plan d'urbanisme. «On a eu par le passé des moments d'euphorie, on avait de grands encouragements, mais on s'est rendu compte qu'il n'y avait pas grand progrès», prévient-il. M. Bumbaru indique que les administrations peuvent toujours être tentées par les revenus de taxation des projets immobiliers, beaucoup plus payants qu'une église exemptée d'impôt foncier.

La décentralisation confiant des pouvoirs supplémentaires aux arrondissements inquiète aussi les défenseurs du patrimoine. «C'est bien beau d'avoir une grande politique, mais si les permis de démolition sont délivrés dans les arrondissements, comment la connexion se fera entre les deux», demande M. Bumbaru.

Un porte-parole du comité exécutif de la Ville de Montréal, Bernard Larin, indique que la politique du patrimoine sera adoptée en mai prochain. Il précise qu'un plan d'action l'accompagnera et que la Ville de Montréal a ainsi l'intention de reprendre le processus de citation de bâtiments comme monuments historiques, une pratique laissée en plan depuis quelques années.

Quant au dossier des églises, la Ville de Montréal a décidé de prendre les devants et demandé au Conseil du patrimoine d'identifier les lieux de culte qui se libéreront au cours des prochaines années. La Ville veut ainsi éviter de vivre une expérience similaire à la vente à un promoteur privé du Carmel, un autre site menacé selon Héritage Montréal.



ROLEX



OYSTER PERPETUAL DAY-DATE

Célébrons 25 ans
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • Montréal • (514) 845-4651
Sans frais 1 888 883 8283

MONTRÉAL PATRIMOINE MENACÉ

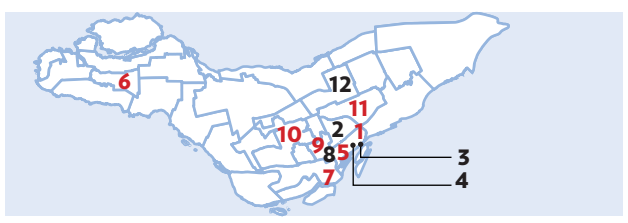
1995
LA RUE SAINT-JACQUES PROTÉGÉE
8

1999
LA FERME SOUS LES NOYERS DÉNATURÉE
9

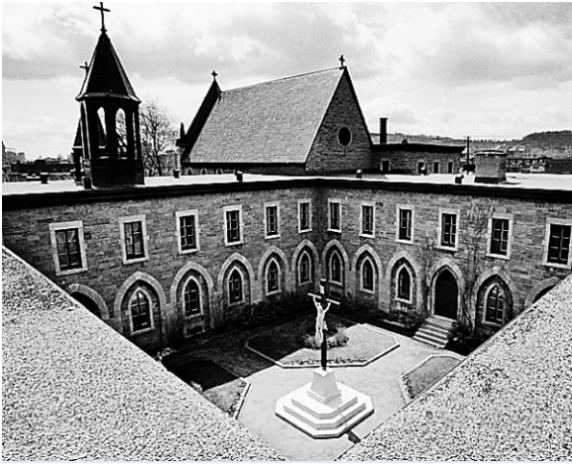
2000
LE MANOIR HUNT CLUB DÉTRUIT
10

2003
L'ÉGLISE ST. LUKE'S DÉTRUITE
11

2004
LA GARE JEAN-TALON RECONVERTIE
12



HÉRITAGE MONTRÉAL



LE COUVENT DES CARMÉLITES

Le bâtiment discret situé au coeur du Plateau Mont-Royal a fait les manchettes cette année lorsque la congrégation des Carmélites a vendu l'immeuble à un promoteur immobilier, faute d'argent pour entretenir les bâtiments et l'enceinte. Ce domaine a été construit en 1896 et il comprend une chapelle publique, plusieurs bâtiments et un jardin.

PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE



LE VIEUX VILLAGE DE POINTE-CLAIRE ET LE BORD DU LAC SAINT-LOUIS

Héritage Montréal craint la densification des immeubles le long du lac Saint-Louis à Pointe-Claire et à Dorval, ce qui causerait la perte d'un point de vue sur le fleuve. Le vieux village de Pointe-Claire a des origines remontant à l'époque du régime français et le centre historique de Pointe-Claire représente un exemple de l'architecture rurale et villageoise.



LA MAISON REDPATH

Cette maison a une première fois évité la démolition dans les années 80, mais elle est depuis à l'abandon et Héritage Montréal craint que son propriétaire ne tente d'y ériger une tour résidentielle. Cette maison a été construite en 1886 par le riche industriel John Redpath pour sa fille. John Redpath a participé à la construction du canal de Lachine et fondé la raffinerie de sucre portant son nom.

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

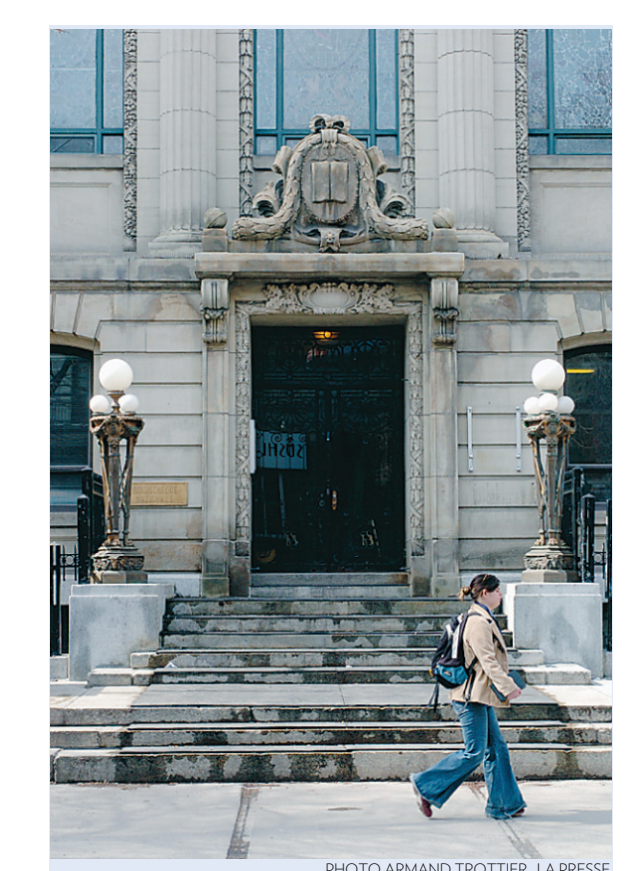


LES ATELIERS DU CN À POINTE-SAINT-CHARLES

Les ateliers du CN à Pointe-Saint-Charles ont été construits (1850) à l'époque où Montréal était la plaque tournante du transport et du commerce. Avec le canal de Lachine (1825) et le pont Victoria (1860), les ateliers du CN représentent un héritage de la révolution industrielle à Montréal. Héritage Montréal craint que les ateliers du CN ne subissent le même sort que les Shop Angus dans l'arrondissement de Rosemont-Petite-Patrie où seulement une petite partie a échappé à la démolition. Jusqu'à tout récemment, les ateliers étaient occupés par la firme Alstom.

LA PINTE DE LAIT GUARANTEED PURE MILK

Cet ouvrage original de 30 pieds de haut, de 24 pieds de diamètre et de six tonnes se retrouve aujourd'hui en plein coeur de la Cité du commerce électronique. Construite en 1935, cette pinte de lait géante servait de réservoir d'eau. Elle avait pour objet de redonner confiance aux consommateurs après une épidémie due à une mauvaise pasteurisation du lait. Héritage Montréal affirme que la pinte de lait souffre d'un manque d'entretien et qu'il existe un flou sur son avenir et un éventuel déménagement.



9^e ÉTAGE CHEZ EATON

Le 9^e et dernier étage de l'ancien magasin Eaton, rue Sainte-Catherine Ouest, a été classé monument historique en 2000. Ce classement oblige le propriétaire à demander au Ministère une autorisation pour effectuer des travaux. Ce classement protège tout le mobilier, les bas-reliefs, les peintures murales et même l'argenterie. L'ancien restaurant de type Art déco a été conçu en 1930 par l'architecte français Jacques Carlu qui a aussi construit le palais de Chaillot à Paris et les intérieurs de plusieurs paquebots. Malgré sa protection par le gouvernement provincial, Héritage Montréal se désole de sa fermeture au public et craint les effets néfastes sur son entretien.

LES BIBLIOTHÈQUES SAINT-SULPICE ET DE MONTRÉAL

L'ouverture de la Grande Bibliothèque laisse deux édifices patrimoniaux vacants : la bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, et la Bibliothèque centrale, rue Sherbrooke. La bibliothèque Saint-Sulpice est classée monument historique et la Société immobilière du Québec, propriétaire de l'édifice, évalue plusieurs scénarios pour la reconverter. La Bibliothèque centrale est quant à elle propriété de la Ville de Montréal qui n'a pas identifié de vocation future. Les deux bibliothèques ont été construites en 1915 et 1917.

PHOTO ARCHIVE, LA PRESSE

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE

ACTUALITÉS

Le Centre d'hébergement juif « en observation »



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

À la suite d'un rapport très critique du Protecteur des usagers, un observateur a été nommé pour vérifier les pratiques en cours au Centre d'hébergement juif.

ANDRÉ NOËL

Le CHSLD juif de Montréal est officiellement placé « en observation » par le ministère de la Santé à la suite d'un deuxième rapport très critique du Protecteur des usagers en matière de santé.

« Le Protecteur des usagers n'est pas convaincu de la capacité de l'établissement de donner un milieu de vie aux personnes hébergées au CHSLD juif de Montréal et il est inquiet quant à la qualité des services reçus par les usagers », indique le rapport, obtenu hier par *La Presse* en vertu de la loi d'accès à l'information.

Pour la première fois depuis sa création, le bureau du Protecteur a recommandé au ministère de la Santé de nommer un observateur au conseil d'administration du CHSLD (Centre d'hébergement et de soins de longue durée), qui abrite 320 patients, surtout des personnes âgées.

Le Ministère a nommé Léonard Vincent, le même observateur qui avait été envoyé au CHSLD Centre-Ville — mieux connu sous le nom de Centre Saint-Charles Borromée — après les révélations de *La Presse* sur les mauvais traitements subis par une patiente.

L'Agence des services sociaux de Montréal a aussi mandaté une équipe d'experts pour aider l'établissement à modifier ses pratiques en profondeur.

Les enquêteurs du Protecteur des usagers — organisme qui relève du ministère de la Santé — ont observé un manque de respect général envers les patients. Selon eux, les soins sont souvent conçus pour faciliter la tâche aux

employés. Les horaires en donnent un bon exemple.

Un horaire pour les employés

« Au Pavillon Hope (le CHSLD compte deux pavillons), on applique la procédure suivante : à 5 h du matin, le personnel allume le commutateur de la chambre, découvre le résident, change sa culotte, place l'usager sur le dos, le remonte dans le lit (prêt pour le personnel de jour qui n'aura qu'à monter la tête de lit pour le déjeuner), lui installe le bavoir, ouvre les rideaux et — dans certains cas — met le dentier dans la bouche de l'usager et sort en lui

voqués par des agences privées, si bien que les patients ne peuvent pas s'habituer. « Le milieu est dépersonnalisé, infantilisant et ne fait pas appel à la capacité d'autodétermination des personnes hébergées. »

Des patients sont laissés pendant des heures devant un téléviseur, dans une grande pièce ouverte et pleine d'écho, en compagnie d'autres résidents qui crient, gémissent, chantent ou dorment.

Les membres du personnel ont dit aux enquêteurs qu'ils n'ont pas le temps de faire marcher les patients. Plusieurs d'entre eux sont attachés à leur chaise ou dans leur lit.

L'heure du mépris

Souvent, les préposés manipulent les patients sans leur parler. À une usagère qui demandait l'heure, une préposée répond : « La même heure qu'hier 24 heures plus tard. » Une autre répond : « C'est l'heure de vous recoucher. »

Le directeur général du CHSLD, Michel Amar, a dit hier qu'une nouvelle équipe dirige l'établissement depuis deux ans et qu'il y a eu beaucoup de progrès depuis. « Notre principale préoccupation, c'est d'améliorer la qualité des soins et de vie de nos résidents, a-t-il dit. Nous avons pris un certain nombre de mesures importantes. La protectrice des usagers (Lise Denis) nous dit qu'en doit faire plus. Nous avons accepté l'équipe d'accompagnement pour nous aider à cheminer dans la bonne direction. »

« Nous rappelons qu'en 2003, le Protecteur des usagers avait demandé à l'établissement d'accorder plus de respect et de dignité... Nous constatons le peu de progrès réalisé depuis. »

disant de se rendormir. »

Le soir, la majorité des usagers sont couchés pour la nuit à 17 h 20. « Nous rappelons qu'en 2003, le Protecteur des usagers avait demandé à l'établissement d'accorder plus de respect et de dignité... Nous constatons le peu de progrès réalisé depuis. »

Les femmes peuvent être lavées par des hommes, y compris sur les parties génitales, et inversement. Trop d'employés sont en-



« L'intérieur d'un VUS combiné avec un style de conduite se rapprochant de celui d'une berline. »

Automag



LA NOUVELLE CHEVROLET UPLANDER

19 998 \$

à l'achat*

Renseignez-vous sur notre promotion de DVD sans frais.

Système de communication et d'assistance OnStar** • Moteur V6 3,5L à ISC de 200HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Freins à disque aux 4 roues avec système ABS • Lecteur CD et MP3 • Téli-déverrouillage des portes • Glaces avant et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Roues de 16 po • Climatisation • Espace pour 7 passagers • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise • Et beaucoup plus...

CHEVROLET  Choisis ta route.



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2005 Uplander (CU111416/R7B). Le modèle illustré peut comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Régistre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. *A l'achat, préparation incluse. Transport (1 120 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. **Incluant un abonnement d'un an gratuit au plan Saïn et saif. Contrat de service requis. Pour obtenir tous les détails et les modalités liés au système OnStar, appelez au 1 800 667-8277, informez-vous auprès de votre concessionnaire ou consultez le site www.onstar.ca. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com.



YVES BOISVERT

Le tabou de la nomination des juges

Hier, le juge en chef de la Cour d'appel a dit que les souverainistes n'ont pas leur place dans la magistrature fédérale. Il a précisé plus tard qu'il visait tous ceux qui font de la politique activement, de quelque parti que ce soit. Explication tardive, mais même si on l'accepte, elle nous plonge dans le coeur du grand tabou de la nomination des juges.

Avant d'en arriver à cela, ou plutôt pour y parvenir, permettez qu'on vous raconte l'aventure extraordinaire du juge Paul Vézina, une histoire toute chaude qui illustre un certain nombre de choses qui ne vont pas dans le système actuel.

M. Vézina a été longuement impliqué en politique avec le Parti libéral du Canada dans la région de Québec. Il a été candidat libéral défait aux élections de 1993 dans Charlesbourg. Il a été bâtonnier du Québec. Puis nommé à la Cour supérieure du Québec par le gouvernement Chrétien. Qui peut dire que M. Vézina n'a pas de mérite ? Pas moi. Comment affirmer, par ailleurs, que ce n'est pas une nomination politique ? Impossible, dans l'état actuel du processus de nomination.

Voici que, le mois dernier, le gouvernement Martin l'a « élevé », pour ainsi dire, à la Cour d'appel.

Il se trouve que, depuis 2004, M. Vézina présidait par intermittence un procès commercial à Amos. Des producteurs de poulets d'Abitibi obligés d'abattre des dizaines de milliers de volailles malades poursuivent leur fournisseur de poussins. Plusieurs litiges sont joints. Une affaire qui devait durer 10 jours, mais qui en a duré 60 et qui n'est pas encore

terminée. Le procès devait reprendre au mois de juin... mais le juge Vézina n'est plus juge à la Cour supérieure !

En principe, le procès est foutu, et il faut tout recommencer, ou bien confier le dossier à un nouveau juge (qui devrait réécouter 60 jours d'audition et prendre connaissance de toutes les pièces). Il y a sept parties impliquées et 13 avocats en cour par moments. La réclamation s'élève à quelque 2,5 millions. On peut évaluer qu'en frais d'avocats, il a dû se dépenser un bon demi-million depuis le début.

Tout le travail allait s'envoler en fumée sans même que le candidat Vézina n'informe le ministre de la Justice ou le juge en chef.

« Personne ne m'a posé de question à ce sujet et de toute manière je n'aurais vu aucun obstacle ; j'espérais que ma nomination provoque un règlement », m'a dit le juge Vézina hier, pas du tout mal à l'aise. Il savait qu'un poste était à combler à la Cour d'appel depuis plusieurs mois et avait manifesté par écrit son intérêt au ministre, dit-il. Il savait qu'il était sur les rangs. Il avait tenté d'amener les parties à régler depuis longtemps, car l'affaire est « disproportionnée ».

Elle l'est sans doute : raison de plus pour y mettre un terme décent. Des avocats impliqués ont porté plainte au juge Robert. Devant la catastrophe judiciaire appréhendée, le juge en chef a demandé à Québec de modifier le Code de procédure civile pour permettre au juge Vézina, qui est maintenant à la Cour d'appel, de retourner siéger au mois de septembre en Cour supérieure pendant trois ou quatre mois, le temps de terminer son procès ! Pendant ce temps, la

Cour supérieure prêtera un juge à la Cour d'appel.

La modification au Code de procédure n'a pas encore été adoptée. Mais en attendant, on voit que malgré les excellentes consultations effectuées avant de nommer un juge... le ministre Irwin Cotler n'obtient même pas l'information qu'il est sur le point de faire avorter un procès qui dure depuis deux ans en nommant un juge.

Quant au candidat Vézina, le fait

les juges qu'il aura nommés diront le droit de demain.

Il a bien raison. La crédibilité du système judiciaire est un fondement de la démocratie.

Comment se fait-il, alors, qu'on tolère un système de nomination qui, s'il est nettement mieux qu'avant, laisse encore une large place à l'arbitraire politique et ne permet pas de choisir toujours les meilleurs candidats ? Pourquoi ac-

Serge Ménard s'est fait dire de ne même pas s'essayer. Il est pourtant incontestablement compétent en droit pénal. Autrement dit, les souverainistes connus pensent exactement ce que Michel Robert a dit : il n'y a pas de place pour eux en ce moment... militants actifs ou pas !

Tout le monde sait, ou pense qu'il y a généralement une généalogie politique qui explique la naissance d'un juge.

Pour avoir vu plaider Michel Robert et avoir lu nombre de ses jugements, je ne doute pas qu'il ait tout le mérite nécessaire à la fonction, même s'il fut président du PLC. Comme, peut-être, cet ancien député du Bloc québécois, nommé à la Cour du Québec par le PQ après une défaite électorale.

Je ne demande pas un système où aucun politicien ou militant ne devienne juge. Je demande un système suffisamment crédible pour me convaincre que ce n'est pas parce qu'il a été impliqué en politique qu'il est devenu juge.

Je prétends que dans sa forme actuelle, tant à Québec qu'à Ottawa, malgré toutes les (réelles) améliorations apportées, le système de nomination est inconstitutionnel. Il l'est autant, en tout cas, que l'ancienne façon de fixer le salaire des juges : la Cour suprême nous a dit que pour préserver l'indépendance des juges, il fallait obligatoirement créer des comités de rémunération indépendants.

À quand des comités de nomination indépendants qui produisent de courtes listes incontestables, à Québec comme à Ottawa ?

Je prétends que dans sa forme actuelle, tant à Québec qu'à Ottawa, le système de nomination des juges est inconstitutionnel.

qu'il ait passé ce dossier sous silence nous dit dans quel mépris il tient ceux qu'il est censé servir : les justiciables. Qu'ils règlent ! Oui mais, monsieur le juge, se peut-il que quelqu'un refuse de régler... parce qu'il a une mauvaise cause ? N'est-ce pas votre rôle de protéger les droits de ceux qu'on empêche, peut-être, d'obtenir justice ?

Pas grave ! L'ambition du juge comptait plus que le sort de cette misérable cause de poulets morts d'Abitibi, n'est-ce pas ? Le train ne passe pas tous les jours ! Surtout le train libéral, voyez comme il approche son terminus !

Pas très honorable tout ça.



Irwin Cotler a souvent dit que sa tâche la plus importante comme ministre de la Justice est la nomination des juges. Car bien après que M. Cotler sera retourné enseigner à la faculté de droit de McGill,

cepte-t-on, si ce système est si bon, qu'il puisse être critiqué du simple fait de son opacité ?

Actuellement, au fédéral, un comité de sept personnes, dont trois sont nommées par le ministre, sélectionne les candidats recommandés ou hautement recommandés. Cette liste, qui compte parfois plus de 50 noms, permet au ministre de choisir les juges de la Cour supérieure ou de la Cour d'appel. Cela permet d'éviter les candidatures farfelues. Mais cela ne garantit pas l'excellence des candidats. Il y a trop de marge de manoeuvre.

Bien sûr, la qualité générale de la magistrature est bonne. Bien sûr, certains candidats totalement « apolitiques » sont nommés. Le fédéral a par ailleurs pressenti et nommé au fil des ans des souverainistes connus — Reynald Fréchette, à Sherbrooke, est un ancien ministre péquiste. Mais ce sont des exceptions qui confirment la règle.

Le Bloc exige la démission du juge Robert

JUGE suite de la page A1

« La déclaration du juge Robert est scandaleuse et indigne d'un magistrat de si haut rang, a réagi avec colère le député bloquiste et porte-parole de son parti en matière de justice, Richard Marceau. Le juge Robert nie et bafoue allègrement l'article 10 de la Charte québécoise des droits de la personne et les articles 2b et 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, alors que le mandat d'un juge est de promouvoir et de protéger ces droits. Il est allé trop loin, c'est impardonnable. Pour le bien de la magistrature, il doit démissionner. »

Le ministre Marcoux avait indiqué en point de presse hier qu'il ne commenterait pas les propos du juge Robert. « Ce que je puis vous dire cependant, s'est-il ravi, c'est que dans nos chartes, il existe la liberté d'expression et je pense que la liberté d'expression,

c'est une liberté fondamentale. Dans toute nomination de juge, et c'est vrai au Québec également, il y a des comités de sélection et, quant à moi, ça s'applique autant au fédéral qu'au provincial.

« Lorsqu'on évalue des candidatures, a enchaîné Yvon Marcoux, on doit tenir compte évidemment de la compétence, de la probité, de l'intégrité, de la disponibilité et de la pondération. C'est ce que ça exige comme juge. (...) On ne doit aucunement tenir compte, à ce moment-là, des opinions politiques. Je pense que la liberté d'expression, c'est une liberté fondamentale, et c'est ce qu'on applique. »

Le porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice, le péquiste Stéphane Bédard, aurait pour sa part souhaité que le ministre Marcoux condamne plus directement les propos du juge Robert. « La première chose que j'attends d'un ministre de la Justice, qui représente tous les Qué-

bécois, c'est de prendre position sur de tels propos, a-t-il dit. Vous savez, on évalue cela dans un contexte politique, mais c'est plus grave que cela. Ça entache et ça attaque directement la liberté d'opinion. Est-ce que le ministre peut se permettre de ne pas avoir d'opinion sur cette liberté si fondamentale ? »

M. Bédard a rappelé que le ministre avait le pouvoir de « prendre des actions s'il jugeait que de tels propos sont contraires à la sérénité de la justice ».

« Ça n'a aucun sens, a de son côté commenté le bloquiste Richard Marceau dans une entrevue à *La Presse*. Le juge en chef du Québec doit être un des principaux défenseurs de la séparation du politique et du judiciaire et il détruit cette séparation-là. Le juge en chef du Québec est l'une des personnes les plus importantes dans la promotion des droits et libertés de la personne et il lance un message très fort de discrimination

basée sur l'affiliation politique. Nous avons un juge en chef qui vient contredire Paul Martin et Irwin Cotler, le ministre fédéral de la Justice, qui ont affirmé que les juges sont nommés sur le seul principe du mérite ; il leur dit que c'est de la foutaise. »

Le Bloc a de plus rappelé hier, dans un communiqué, que le juge Michel Robert était un libéral bien connu ayant notamment présidé les jeunes libéraux fédéraux de 1963 à 1965 et le Parti libéral du Canada de 1986 à 1990.

M. Marceau estime que le juge Robert a fait ces déclarations en réaction aux révélations récentes faites aux médias par l'ancien directeur général de l'aile québécoise du Parti libéral du Canada, Benoît Corbeil. M. Corbeil a en effet affirmé que plusieurs avocats qui ont oeuvré bénévolement aux campagnes électorales du PLC ont été par la suite récompensés en accédant à la magistrature.

« C'est un peu en réaction qu'il a fait cela, a dit Richard Marceau, pour défendre le système. »

Le Bloc québécois entend, de plus, prendre tous les moyens à sa disposition pour que le juge Robert démissionne.

« S'il ne démissionne pas de lui-même, assure Richard Marceau, je ferai parvenir au cours des prochains jours une lettre au Conseil canadien de la magistrature afin qu'il soit destitué.

« Ce que dit le juge Robert, ajoute le député bloquiste, c'est que la moitié de la population du Québec, la moitié des avocats du Québec, ne peuvent avoir accès à la magistrature à cause de leurs opinions politiques. C'est une espèce d'inquisition judiciaire du XXI^e siècle. Par ses propos, le juge Robert a définitivement entaché l'indépendance judiciaire au Canada et surtout discrédité la magistrature fédérale au complet. Il n'a d'autre choix que de démissionner. »



13 h : prendre l'air

Il ne s'agit pas d'un vêtement qui nécessite grand soin. Souple et facile à porter, ce veston en crépon de coton est le premier que vous choisirez pour faire une sortie au cours de l'été. Idéal avec un jean ou un pantalon de coton, il est assez léger pour demeurer confortable lorsque la température s'élève. Parfois, même l'homme le plus sûr de lui a besoin de l'opinion d'un expert. N'hésitez pas à vous adresser à l'un de nos conseillers vestimentaires ou DEMANDEZ À HARRY en ligne au harryrosen.com.

HARRY ROSEN

AFFIRMEZ-VOUS.

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations publiées à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

4,6 milliards pour des mesures sociales

ACCORD suite de la page A1

Peu après 19 h 30, Paul Martin a également annoncé dans le hall de la Chambre des communes l'accord de principe.

« Le NPD va appuyer le gouvernement jusqu'à ce que le budget reçoive la sanction royale », a dit le premier ministre.

Le NPD obtient ainsi 4,6 milliards de dollars pour des investissements sociaux qui seront échelonnés sur deux ans dans des domaines qui lui sont chers. Ainsi, le gouvernement investira 1,6 milliard dans le logement social, dont une partie pour les autochtones. Il versera aux provinces un transfert social supplémentaire de 1,5 milliard pour réduire les droits de scolarité pour les études postsecondaires. Dans le domaine de l'environnement, le NPD a obtenu du gouvernement libéral 900 millions de dollars pour diverses initiatives, ce qui comprend 1 cent de plus par litre d'essence pour les municipalités qui veulent améliorer leurs transports en commun. Cinq cents millions de dollars seront consacrés également à accroître l'aide internationale du Canada et 100 millions seront versés dans un fonds spécial qui servira à

protéger les fonds de retraite des employés des compagnies qui font faillite.

Pour trouver cet argent, Paul Martin a fait d'importantes concessions, renonçant pour l'instant à diminuer de 3,4 milliards de dollars les impôts des grandes entreprises tout en gardant intactes les diminutions d'impôts annoncées pour les PME. Pour trouver le reste des 4,6 milliards promis au NPD, il puisera 1,2 milliard dans le fonds d'urgence du gouvernement.

Si le premier ministre a mis tant d'eau dans son vin, c'est que les libéraux sont mal en point en raison du scandale des commandites et qu'ils tentent par tous les moyens d'éviter d'être renversés par une éventuelle motion de défiance que les conservateurs ont l'intention de déposer d'ici deux ou trois semaines. L'accord circonstanciel que le gouvernement a réussi à finaliser hier avec le NPD n'est cependant pas à l'épreuve de la loi du nombre au Parlement. Le Bloc et le Parti conservateur peuvent encore défaire le gouvernement sur le budget puisqu'ils ont eu l'appui hier du député indépendant Chuck Cadman, ce qui leur donne une majorité de 154 votes contre 152 pour le tandem PLC-NPD qui semble

être en mesure de se rallier deux autres députés indépendants. Selon ce scénario, il faudra beaucoup de chance au gouvernement Martin pour éviter des élections le 27 juin prochain.

Le premier ministre s'est plutôt

Si le premier ministre a mis tant d'eau dans son vin, c'est que les libéraux sont mal en point en raison du scandale des commandites et qu'ils tentent par tous les moyens d'éviter d'être renversés par une éventuelle motion de défiance que les conservateurs ont l'intention de déposer d'ici deux ou trois semaines.

fait évasif hier soir lorsqu'on lui a demandé comment il réagissait devant cette réalité. « Ce que feront les libéraux et les conservateurs, cela reste à voir », a-t-il dit. Quant à Jack Layton, il a affirmé que si MM. Harper et Duceppe veulent faire tomber le gouvernement alors qu'un budget amélioré est en train d'être adopté, « c'est leur choix ».

Le premier ministre a expliqué hier que son gouvernement avait les moyens de ses concessions au NPD puisqu'il allait puiser les 4,6 milliards à même l'excédent budgétaire projeté de 9 milliards.

« En aucune circonstance, a-t-il ajouté, le Canada ne retournera en déficit. Notre intégrité fiscale est trop importante. »

Quant aux baisses d'impôts des grandes entreprises auxquelles il a renoncé, il a fait savoir que ce

« Il devrait y avoir une élection sur la corruption des libéraux et leurs promesses brisées — et il y en aura une », a-t-il ajouté en soutenant qu'il valait mieux pour l'instant s'occuper des besoins réels de la population.

Le chef du Parti conservateur du Canada, Stephen Harper a réagi à l'alliance entre les libéraux et les néo-démocrates en affirmant qu'elle sera fort mal perçue par les électeurs.

« Si M. Martin et M. Layton pensent que 4,6 milliards peuvent faire oublier la corruption, je ne suis pas de cet avis », a-t-il commenté lors d'un point de

presse à Wallaceburg, en Ontario. Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a affirmé de son côté que l'entente entre le NPD et les libéraux ne changera rien à la position de son parti.

Il a indiqué que l'accord ignorait les grandes priorités du Québec face à la réforme de l'assurance emploi ou encore face au déséquilibre fiscal.

Enfin, il a rappelé que les ententes intervenues avec Terre-Neuve et le Labrador ainsi que la Nouvelle-Écosse sur la péréquation étaient inéquitable pour le Québec.

Coroner : un métier en voie de disparition?

CORONER suite de la page A1

Ces dernières années, aucun candidat n'a répondu aux nombreux appels lancés par Québec. « Une autre fois, trois recrues sont parties en cours de formation », révèle le Dr Dandavino.

« C'est un peu insultant de travailler au tarif qu'ils nous offrent, explique l'omnipraticien de Saint-Jean-sur-Richelieu. Surtout qu'on doit être disponible jour et nuit, y compris à Noël. Les gens du milieu s'essouffent et les jeunes n'ont pas nécessairement envie d'entrer dans ce sacerdoce. »

Trois fois rien

Examiner un cadavre, rencontrer la famille, étudier les dossiers médicaux, jouer les chercheurs et rédiger un rapport nécessite en moyenne entre six et huit heures de travail, estime le Dr Dandavino. Le tout, pour 179 \$ (lorsque la mort est naturelle) ou 294 \$ (lorsqu'elle est violente). Des sommes auxquelles il faut soustraire tous les frais entraînés par l'enquête : photos, téléavertisseur, secrétariat, etc. « Le médecin qui quitte son bureau plein de patients pour faire son travail de coroner a déjà commencé à perdre de l'argent », conclut le Dr Dandavino.

Lui-même a déjà mis 60 heures pour enquêter sur les motomarines.

Au Bureau du coroner, on admet le problème. « Mais avant d'avoir à craindre une pénurie, on va revoir le mode de recrutement, nuance la porte-parole Marie-Ève Bilodeau. On pense à recruter des jeunes qui sortent de l'école (au lieu d'exiger quatre ans d'expérience, et même huit, jadis). C'est sûr qu'on ne peut pas se croiser les bras, mais on ne

« C'est un peu insultant de travailler au tarif qu'ils nous offrent. »

veut pas être alarmistes. »

Ces dernières années, Québec s'est ajusté une première fois en se tournant de plus en plus vers les avocats et les notaires. Résultat : jadis omniprésents, les médecins ne représentent plus que 52 des 70 coroners à temps partiel. Et les juristes — longtemps cantonnés aux rares enquêtes publiques — se sont mis à faire des investigations de base, même s'il leur faut l'aide d'un autre coroner médecin pour procéder à l'examen des cadavres.

Malgré tout, il faut que le salaire augmente, affirme M^{me} Bilodeau.

« On souhaite que la rémunération respecte davantage l'ampleur du travail accompli. Il y a un projet en ce sens. » On peut établir qu'un coroner à temps partiel traite en moyenne une cinquantaine de dossiers par année pour lesquels ils reçoivent un traitement de moins de 15 000 \$ par année.

En 2003, alors que les coroners menaçaient de faire la grève du téléavertisseur, une augmentation de quelques dizaines de dollars a calmé la grogne grandissante. Aujourd'hui, ils réclament le taux horaire des médecins de CLSC, ou celui des experts d'organismes comme la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

Peu importe le salaire, il n'y aura pas de revirement miracle, croit toutefois M^{me} Bilodeau. « Dans certaines régions, les coroners doivent être disponibles 24 heures. Ils doivent souvent se lever en pleine nuit, donner des directives et parfois se déplacer. C'est sûr qu'ils ne sont pas là pour faire un coup d'argent. Au contraire, ils doivent y être par passion, pour rendre service à la société. »

Chaque année, les coroners à temps partiel et les 12 coroners permanents se penchent sur près de 4000 morts violentes ou suspectes.

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Depuis 1986, les coroners jouent un rôle social plutôt que policier. Ils n'ont pas à dire qui est responsable d'une mort ou d'un accident, seulement à élucider ses circonstances. Puis, à faire les recommandations qui s'imposent pour éviter de nouveaux décès du genre.

« Les médecins nous disent qu'ils ont trop à faire avec les vivants pour s'occuper des morts... Ils oublient qu'on est là pour prévenir des décès similaires, commente le Dr Jean Brochu, coroner chef à Montréal. En fin de compte, les coroners interviennent pour les vivants. Leur plaisir, ce n'est pas de voir un corps en putréfaction, c'est d'avoir un impact. »

En 1987 et 1988, la coroner Louise Nolet suggérait ainsi de remiser d'anciens lits, aux barreaux si espacés que les bambins s'y coïnaient la tête. « En 1987, 16 bébés sont morts ainsi. Aujourd'hui, cela arrive au maximum une fois par an », indique Paul-André Perron, conseiller en prévention au Bureau du coroner en chef du Québec.

En 2002, c'est un suicide sur le pont Jacques-Cartier qui poussait le coroner Paul Dionne à réclamer l'installation de barrières anti-saut. Deux ans plus tard, c'était chose faite. « À San Francisco, cela fait des années que des groupes veulent

avoir la même chose sur le Golden Gate, et ça n'a pas encore abouti », souligne M. Perron. D'autres rapports ont mis les Québécois en garde contre certains produits nocifs, contre le jeu compulsif, contre les excursions à motoneige mal encadrées, etc. Environ 10 % des 4000 rapports rédigés tous les ans contiennent des recommandations. Au total, quelque 700 ministères, organismes et entreprises en ont déjà reçus. Et dans 60 % des cas, ceux-ci promettent de régler le problème. Au fil des ans, le nombre de dossiers soumis aux coroners baisse, note toutefois M. Perron, puisqu'il y a moins d'accidents de la route, moins de noyades et moins d'incendies. « La baisse s'observe dans tous les domaines où il y a beaucoup de prévention », dit-il.

LES ENQUÊTES DES CORONERS

En 2004, les coroners québécois ont enquêté sur :

- > 1253 morts accidentelles
- > 1263 suicides
- > 98 homicides
- > 123 morts violentes dont la cause demeure indéterminée
- > Un millier de morts naturelles, dont la cause n'était pas apparue au médecin traitant.

avoir la même chose sur le Golden Gate, et ça n'a pas encore abouti », souligne M. Perron. D'autres rapports ont mis les Québécois en garde contre certains produits nocifs, contre le jeu compulsif, contre les excursions à motoneige mal encadrées, etc. Environ 10 % des 4000 rapports rédigés tous les ans contiennent des recommandations. Au total, quelque 700 ministères, organismes et entreprises en ont déjà reçus. Et dans 60 % des cas, ceux-ci promettent de régler le problème. Au fil des ans, le nombre de dossiers soumis aux coroners baisse, note toutefois M. Perron, puisqu'il y a moins d'accidents de la route, moins de noyades et moins d'incendies. « La baisse s'observe dans tous les domaines où il y a beaucoup de prévention », dit-il.

Le chef du PLC-Québec travaillait pour une agence citée par Gomery

ANDRÉ NOËL

Le président du Parti libéral du Canada au Québec, le député Pablo Rodriguez, a travaillé pour ce parti pendant des mois alors qu'il figurait sur la liste de paie d'une importante compagnie de relations publiques citée par la commission Gomery, affirmant trois militants libéraux.

M. Rodriguez est entré à l'agence Gervais Gagnon en 1996, à l'âge de 28 ans, comme vice-président et associé. Il a participé activement à la campagne électorale de 2000 et a aidé Paul Martin à devenir chef du parti. Lui-même s'est fait élire chef du PLC-Québec en novembre 2002.

Selon son curriculum vitae, il a quitté Gervais Gagnon en 2003. Mais selon le registre des lobbyistes inscrits auprès du gouvernement fédéral, il y est resté jusqu'à mai 2004, soit un mois avant d'être élu député dans la circonscription de Honoré-Mercier (est de Montréal).

Interrogé cette semaine, M. Rodriguez a reconnu qu'il avait consacré beaucoup d'heures au PLC alors qu'il était vice-président et associé chez Gervais Gagnon. Il a assuré qu'il l'avait toujours fait en dehors de ses

heures normales de travail, sans jamais être payé par sa firme.

L'agence Gervais Gagnon, qui a donné 46 390 \$ au PLC de 1996 à 2003, a obtenu plusieurs contrats du gouvernement fédéral au cours des années. Selon un rapport remis au ministère du Revenu en juillet, elle est une des trois agences qui ont profité d'un appel d'offres « clairement biaisé » à la Société canadienne des postes.

« Moi, je travaillais à temps plein (pour Gervais Gagnon). Alors si, par exemple, je parlais pour un lunch faire du bénévolat, je compensais à d'autres moments », a dit M. Rodriguez à La Presse. Je faisais du bénévolat (pour le PLC) dans mes temps libres, surtout le soir et la fin de semaine. »

Trois militants ou ex-militants affirment de leur côté que M. Rodriguez consacrait beaucoup plus qu'une heure par-ci par-là au Parti libéral. Benoît Corbeil, ancien directeur général de la section québécoise du PLC, soutient que M. Rodriguez était très souvent à la permanence du parti à Montréal lors de la campagne de 2000.

Un autre organisateur du PLC a con-

firmé cette affirmation sous le sceau de la confidentialité. M. Corbeil dit que M. Rodriguez était l'un des nombreux « bénévoles » professionnels prêtés au Parti libéral par des firmes d'avocats ou de relations publiques pendant cette campagne électorale. Toutes ces firmes, sans exception, ont obtenu des contrats ou des mandats gouvernementaux, dit-il.

La loi électorale stipule que des professionnels qui donnent des services à un parti politique dans leur champ d'expertise — par exemple en rédigeant des discours s'ils sont relationnistes — ne peuvent pas être considérés comme des bénévoles. M. Rodriguez a écrit des discours.

En mai 2002, il s'est lancé dans la campagne pour être élu chef de la section québécoise du PLC. Il a reconnu que cela lui avait pris beaucoup de temps : il fallait rencontrer les militants des associations locales du parti partout au Québec. Mais il affirme que cela l'occupait seulement les soirs et les week-ends.

Impossible, rétorque M^c Michel Gaudette, avocat de Saint-Hyacinthe qui a fait campagne en même temps que lui pour se faire élire à la présidence du PLC-Q.

« C'est un travail qui occupe le jour, a dit M^c Gaudette à La Presse. C'est impossible de faire ça simplement en dehors du temps de travail. On prend toujours du temps de travail. Une campagne, ça veut dire des téléphones aux militants, des contacts... C'est tout un branle-bas. Si la rencontre est à Hull le soir, il faut prendre l'après-midi. »

« Je me suis désisté trois semaines avant l'assemblée de novembre, a-t-il ajouté. La machine de Pablo (Rodriguez) était beaucoup plus forte. Ses publications étaient beaucoup plus sophistiquées... C'est normal, car il était dans le domaine des médias. Moi, je n'avais pas les ressources matérielles semblables. J'utilisais ma photocopieuse. Lui, il avait des belles brochures en couleur. »

M. Rodriguez a commencé à militer il y a plus de 10 ans pour le Parti libéral du Québec et le Parti libéral du Canada. Après avoir aidé M. Martin à devenir chef du parti, il a demandé à ce dernier une « circonscription sûre » pour se présenter aux élections.

M. Martin lui a d'abord offert la circonscription du ministre Stéphane Dion, mais celui-ci s'est accroché. Le premier ministre a alors convaincu

APPELS D'OFFRES

Gervais Gagnon et associés (GGA) est la troisième agence de communications en importance à Montréal, selon un recensement fait par le journal *Les Affaires* en 2002. Son président, Richard Gervais, a déjà tenté de se présenter comme candidat pour le Parti libéral du Canada. C'est un vieil ami d'André Ouellet, qui a dû quitter son poste de président du conseil de Postes Canada après le rapport de la vérificatrice générale sur le scandale des commandites.

La commission Gomery s'est intéressée à cette firme l'hiver dernier. Le procureur de la commission, M^c Bernard Roy, a affirmé que Postes Canada, sous la présidence de M. Ouellet, avait contourné le processus d'appels d'offres pour favoriser « trois firmes chouchous », dont GGA. « Nous avons répondu à un appel d'offres, a dit Jean-René Gagnon, associé chez GGA, à La Presse. Nous avons été choisis. Je ne peux en dire plus. »

Yvon Charbonneau de laisser sa place à Pablo Rodriguez dans Honoré-Mercier. Pour cela, il a offert à M. Charbonneau le poste d'ambassadeur à l'UNESCO à Paris. M. Rodriguez a battu sans difficulté le candidat du Bloc québécois.

Saisie record de faux 20\$ en 2004

La contrefaçon augmente sans cesse depuis 10 ans au Canada

SARA CHAMPAGNE

Malgré son allure ultrasophistiquée, son vert quasi électrique et ses éléments de sécurité blindés, notre billet de 20 \$ est plus que jamais la cible des faux-monnayeurs. Le nombre de faux billets saisis a atteint des sommets inégalés en 2004 ; avec un total de 360 160 fausses coupures, plus du double qu'en 2003.

En fait, les faux billets de 20 \$ représentent 65 % de tous les billets de contrefaçon saisis en 2004. Une somme frisant plus de sept millions de dollars. Durant cette même période, la valeur des fausses devises canadiennes saisies a atteint près de 13 millions de dollars.

Est-ce à dire que le billet de 20 \$ sans huard, lancé en grande pompe en septembre 2004, est facile à contrefaire ? Pas du tout, assure l'analyste principale de la Banque du Canada, Daniel Champagne. « Les billets saisis sont certainement un mélange des anciens et des nouveaux billets de 20 \$. Je ne suis pas en mesure de fournir le pourcentage exact, mais la nouvelle série représente certainement une infime partie des faux billets. »

N'empêche, la contrefaçon augmente sans cesse depuis une dizaine d'années. Alors qu'en 1994, près de 110 000 faux billets avaient été saisis, en 2004, plus de 550 000 billets de contrefaçon ont été saisis.

Les ordinateurs domestiques, performants et accessibles, sont la cause première de l'augmentation en flèche de la fabrication de faux billets, observe l'analyste principal de la Banque du Canada. Sauf qu'il faut relativiser, explique Daniel Champagne. « Douze millions en faux billets, c'est faible si on considère que les billets en circulation au pays représentent 42 milliards », dit-il.

Pas plus tard que lundi dernier, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) — division Québec — met-

tait encore en garde la population concernant la circulation de faux billets de 20 \$ en Mauricie et au Centre-du-Québec.

Les faux-monnayeurs sont nombreux et partout. Début octobre, quatre élèves du prestigieux Lower Canada College, à Montréal, ont été expulsés et cinq autres suspendus pour avoir tenté d'écouler des centaines de faux billets grossièrement contrefaits.

À la GRC, une équipe d'enquêteurs analyse dans ses laboratoires d'Ottawa chaque modèle de billets de contrefaçon. Ils arrivent ainsi à déterminer à partir de quel modèle d'imprimante a été conçue une coupure contrefaite. Mais c'est difficile de tracer un seul profil du faux-monnayeur, explique le sergent de la GRC Gilles Déziel.

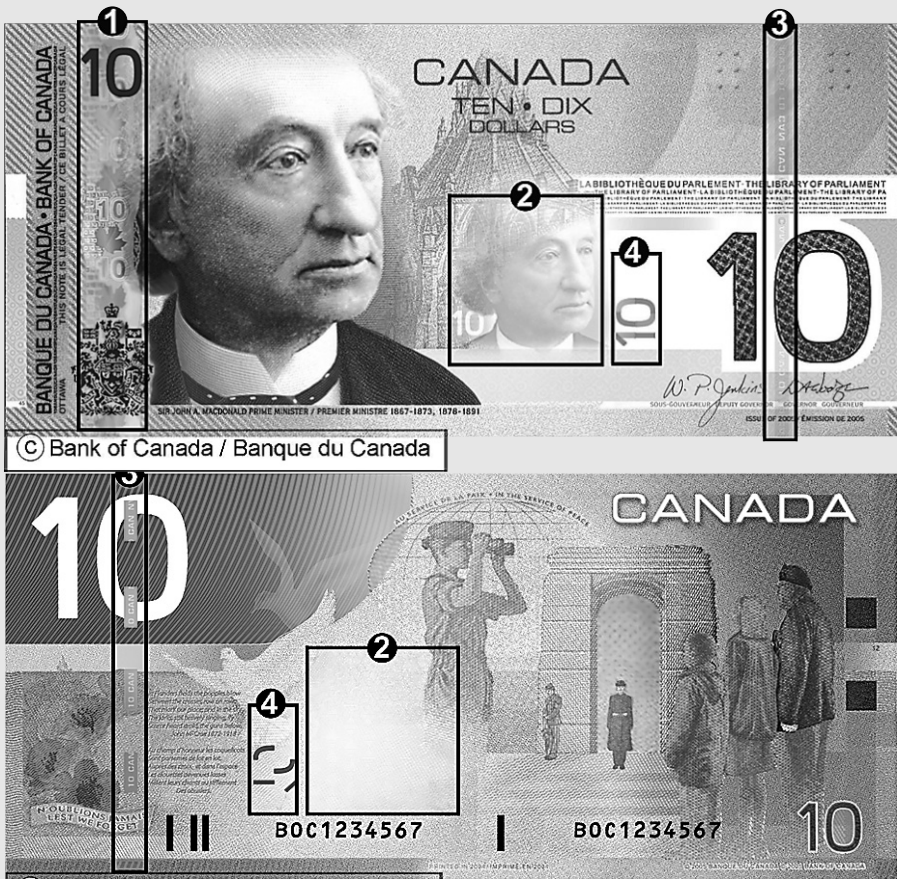
« Les faux billets sont fabriqués par monsieur Tout-le-Monde, autant que par le crime organisé. Il y a des jeunes et des moins jeunes », dit-il.

Bientôt une nouvelle série ?

Pour contrecarrer les combines des faux-monnayeurs, un nouveau billet de 10 \$ sera mis en circulation le 18 mai prochain. Sensiblement de même apparence, il comporte néanmoins des éléments de sécurité nouveaux et améliorés, et un élément tactile afin d'aider les aveugles à distinguer les différentes coupures. La Banque du Canada, qui a l'habitude de sortir une nouvelle série de billets de banque tous les 15 ans, travaille déjà à remplacer la série *L'Épopée canadienne*, lancée en 2001.

« Il faut suivre les nouvelles technologies, explique Daniel Champagne. Je ne pense pas qu'on va attendre jusqu'en 2016 pour mettre en circulation une nouvelle série. » Il rappelle du même souffle que la meilleure façon de contrer le faux-monnayage reste la vérification de ses propres billets de banque, une procédure facile, nécessitant quelques secondes.

LES NOUVEAUX BILLETS DE 10 DOLLARS



1 Bande holographique
Inclinez le billet et vous verrez des chiffres 10 et des feuilles d'érable aux couleurs éclatantes « bouger » à l'intérieur de la bande métallique brillante. Chaque feuille d'érable est composée de deux couleurs distinctes.

2 Portrait en filigrane
Tenez le billet devant une source de lumière, et une petite image fantôme du portrait apparaîtra à gauche du gros chiffre 10.

3 Fil fenêtré à couleur changeante
Tenez le billet devant une source de lumière, et vous verrez une ligne verticale pleine et continue. Vu du verso, le fil ressemble à une série de traits métalliques (fenêtres) qui passent du doré au vert quand on incline le billet.

4 Chiffre en transvision
Tenez le billet devant une source de lumière, et des motifs irréguliers figurant sur le recto et le verso du billet formeront, comme deux morceaux d'un casse-tête, un chiffre 10 complet et parfaitement aligné.

POUR DÉTECTER UN FAUX BILLET DE 20 \$

Le vrai billet a :

- > une bande holographique
- > un portrait en filigrane
- > un fil de sécurité fenêtré
- > un chiffre en transvision
- > une impression en relief
- > des motifs composés de fines lignes
- > de la fluorescence
- > un numéro de série

Je veux une escapade spectaculaire

QUELS SONT VOS DÉSIRS ?

Me retrouver sur un site spectaculaire aux panoramas enchanteurs. Me laisser envelopper par les bienfaits du spa. Me détendre devant les vues sur ma propre terrasse. 1.888.996.3227

CHAÎNES DE CINÉMA ET INTERNET SANS-FIL GRATUITS

WYNDHAM CAP TREMBLANT
HÔTEL DE MONTAGNE • MOUNTAIN RESORT
1.800.WYNDHAM www.wyndham.com

Bienvenue aux orthèses

Vous aimeriez porter vos orthèses ET vos sandales ? Pouliot, le spécialiste des pieds depuis plus de 30 ans, peut vous aider. Chez Pouliot, la plus vaste sélection de chaussures pour orthèses sur le marché inclut des modèles pour chaque saison. Grâce à nos maîtres-chaussiers expérimentés, vos pieds pourront enfin respirer. Faites-vous du bien, venez chez Pouliot aujourd'hui.

Enfin à Montréal ! • Québec • Rimouski • Gatineau
4596, boulevard St-Laurent, au nord de l'avenue Mont-Royal (514) 848-0100

POULIOT
LABORATOIRE D'ORTHÈSES DU PIED

C'EST L'ÉVÉNEMENT « CUIR SANS FRAIS »

À partir de **588 \$*** par mois pour 36 mois **XC70** **0 \$*** d'acompte

TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

À partir de **645 \$*** par mois pour 36 mois **XC90** **0 \$*** d'acompte

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ !
PROFITEZ DE LA BELLE SAISON AVEC CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE D'UPTOWN VOLVO. VOUS POUVEZ DÈS AUJOURD'HUI CONDUIRE UNE VOLVO AVEC INTÉRIEUR EN CUIR SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE, INCLUANT TRANSPORT ET PRÉPARATION. VENEZ FAIRE UN TOUR CHEZ UPTOWN VOLVO ET PROFITEZ SANS TARDER DE NOTRE GRAND ÉVÉNEMENT DU PRINTEMPS.

VOLVO pour la vie

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré 737-6666 www.uptownvolvo.com

* Offre basée sur une location de 36 mois, transport et préparation inclus, taxes en sus, coût de 0,16 \$ par km exécutant la limite de 60 000 km au terme du contrat. Offre se termine le 30 avril 2005. © 2005 Les automobiles Volvo du Canada Ltée. « Volvo. Pour la vie » est une marque de commerce enregistrée, utilisée sous la licence par Les automobiles Volvo du Canada Ltée. Rappelez-vous de mettre votre ceinture de sécurité en tout temps.

Solde de fermeture

Jusqu'à **70%** de rabais et nous payons les **2 TAXES** sur tout

Photos à titre indicatif

SERVICE APRÈS-VENTE GARANTI • LIVRAISON GRATUITE • QUANTITÉS LIMITÉES

MOQUIN ATTITUDE MEUBLES 410, Taschereau LaPrairie (450) 659-9628

Autoroute 15 (132) MOQUIN Saint-Henri Boul. Taschereau Route 104



VINCENT MARISSAL

L'improbable trio

Même avec beaucoup d'imagination (et Dieu sait que celle des chroniqueurs politiques est sans borne), il aurait été difficile d'entrevoir un scénario aussi invraisemblable au lendemain des dernières élections.

Poussé dans les câbles, le gouvernement minoritaire de Paul Martin doit maintenant remettre son sort entre les mains d'un bien improbable trio : une de ses anciennes députées flanquées à la porte du caucus, un autre ancien député qui a quitté le navire en perdition il y a quelques jours et un réformiste en rupture de ban avec le nouveau Parti conservateur.

Tout ça parce que le faible NPD de Jack Layton, qui n'a même pas la balance du pouvoir avec ses 19 députés, a forcé le premier ministre Martin à reculer sur un élément majeur de son budget. Tout ça aussi, faut-il le rappeler, après que ce même NPD eut rejeté avec véhémence ledit budget alors que le Parti conservateur, défiant toute logique, l'appuyait avec enthousiasme. Vous suivez toujours ? Difficilement ? Ne vous en faites pas, vous n'êtes pas seul puisqu'il n'y a pas grand-chose de logique dans ce Parlement de Babel depuis quelque temps déjà.

En plus, Paul Martin accorde toutes ces concessions à Jack Layton sans même avoir l'assurance que le NPD pourra, effectivement, sauver son gouvernement. Alors pourquoi tous ces compromis avec triple salto arrière ? Parce que Paul Martin, qui sait fort bien que les élections sont pratiquement inévitables, veut montrer aux Canadiens qu'il est un homme raisonnable et qu'il aura tout fait pour éviter des élections précipitées.

Quant à Jack Layton, il veut montrer qu'il est assez costaud pour faire plier les vilains libéraux qui voulaient accorder des baisses d'impôts aux grandes entreprises. Le chef du NPD, qui traîne loin derrière dans les sondages, a bien besoin de redorer un peu son image. Pour y arriver, il est même prêt à courir le risque de permettre aux libéraux de survivre au pouvoir encore quelques mois.

Mais on n'en est pas encore là. Tout dépend maintenant de Carolyn Parrish, de David Kilgour et de Chuck Cadman, les trois indépendants qui ont chacun la balance du pouvoir entre les mains.

Tout le monde se souvient de M^{me} Parrish, députée de Mississauga, éjectée du caucus libéral par Paul Martin à cause, notamment, de ses propos hargneux contre les

Américains et leur président George Bush.

M^{me} Parrish a déjà dit qu'elle « haïssait ces salauds d'Américains », une déclaration qui avait jeté un froid entre Washington et Ottawa. Puis, elle avait affirmé que le président Bush dirigeait la « coalition des idiots ». Puis, la goutte qui avait fait déborder le vase : M^{me} Parrish avait piétiné une poupée Bush à l'émission *This Hour Has 22 Minutes*.

Tout dépend maintenant de Carolyn Parrish, de David Kilgour et de Chuck Cadman, les trois indépendants qui ont chacun la balance du pouvoir entre les mains.

Avant d'être mise à la porte et de siéger comme indépendante, elle avait aussi affirmé que l'entourage de Paul Martin pouvait aller au diable et qu'elle « ne verserait pas une larme si les libéraux devaient perdre les prochaines élections ». Avec de tels sentiments, on pourrait croire que Carolyn Parrish s'empressera de voter contre le gouvernement de Paul Martin. Eh non ! pourtant. M^{me} Parrish a annoncé son intention de voter avec le gouvernement (ne serait-ce que

pour garder elle-même son siège encore quelques mois).

L'autre pièce du puzzle s'appelle David Kilgour. D'abord élu député conservateur à Edmonton en 1979, il a été viré par Brian Mulroney en 1990 après avoir voté contre la TPS. Il est devenu par la suite libéral et a été réélu en 1993, 1997, 2000 et 2004. Il a claqué la porte du caucus libéral au début du mois, dégoûté par les scandales éblouissants le Parti libéral.

Cadman du Parti conservateur aux dernières élections. Le nouveau Parti conservateur trouvait M. Cadman un peu trop rustique, lui qui s'est lancé en politique après l'assassinat de son fils de 16 ans par un criminel en libération conditionnelle.

Coriace, M. Cadman a décidé de se présenter comme indépendant dans sa circonscription de Surrey (C.-B.), où il a été élu la première fois comme réformiste en 1997, et il a gagné.

M. Cadman aurait de bonnes raisons de tourner le dos à Stephen Harper et il a laissé entendre la semaine dernière qu'il appuierait le gouvernement. Après avoir écouté ses électeurs, il a toutefois changé d'idée. Du moins, pour le moment. Comme il souffre d'un cancer, il est confiné chez lui en Colombie-Britannique depuis des mois. Il veut bien se rendre aux Communes pour voter avec l'opposition, mais il a besoin d'un préavis de quelques jours pour se rendre à Ottawa.

Même avec beaucoup d'imagination, personne n'aurait pu pondre un scénario pareil.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur vincent.marissal@lapresse.ca

Paul Coffin commence son témoignage

KARIM BENESEAIEH

Paul Coffin a beau faire face à 18 chefs d'accusation de fraude qui pourraient lui valoir 10 années de prison chacune, il était tout sourire hier lors de son témoignage devant la commission Gomery.

L'homme d'affaires de 62 ans a été interrogé toute la journée par l'avocate de la commission, Marie Cossette. Les échanges, qui se sont déroulés en anglais, étaient plutôt cordiaux même

si le commissaire John Gomery a montré à quelques reprises des signes d'impatience. En vertu d'une ordonnance de non-publication, il est impossible aux médias de rapporter la teneur des propos échangés.

Le contre-interrogatoire de M. Coffin sera vraisemblablement terminé ce matin, et on s'attend à ce que le juge Gomery lève une large partie de l'interdiction en milieu de journée.

Paul Coffin, propriétaire de la firme Communication Coffin, est un des

acteurs majeurs du scandale des commandites. De toutes les agences visées, Communication Coffin est pourtant une des plus modestes, n'ayant reçu que 8,6 millions entre 1997 et 2002. Groupaction et Groupe Everest, en comparaison, ont respectivement géré 61 et 67 millions de contrats de commandite.

M. Coffin a été, en septembre 2003, la première personne accusée dans le cadre du scandale des commandites. Il fait également face à un nombre

impressionnant de chefs d'accusation, soit 18, dont 15 accusations de fraude dépassant 5000 \$.

Sur les 80 contrats de commandites gérés par Communication Coffin, 32 font l'objet de la poursuite du gouvernement fédéral. On lui reproche d'avoir « facturé abusivement » des sommes totalisant près de deux millions à Travaux publics Canada.

Les exemples sont parfois anodins : on accuse ainsi l'entreprise d'avoir « frustré le gouvernement » du Canada de 529 \$ dans la commandite de La Clef des champs de Dunham, ou encore de 1059 \$ pour les Fêtes de la Saint-Hubert.

Les sommes sont nettement plus consistantes pour les commandites des courses Cascar Super Séries, pour lesquelles Ottawa aurait été lésé de 548 000 \$. Pour les Grand Prix de Trois-Rivières qui se sont déroulés de 1997 à 2001, c'est 326 000 \$ de surfacturation qu'on reproche à Paul Coffin.

Ces deux événements sont par ailleurs à l'origine de révélations dans les médias dès le printemps 2002. On avait alors appris que Communication Coffin avait reçu, sans pièces justificatives, 116 000 \$ pour deux rapports introuvables sur la visibilité du gouvernement lors des GP de Trois-Rivières et des Cascar Super Séries.

Le procès criminel de Paul Coffin s'ouvrira lundi prochain, en Cour supérieure du Québec.

la Baie encore plus

Le mercredi 4 mai 2005 de 11 h à 21 h
La Baie, rue Sainte-Catherine O.

SORTIE DE FILLES POUR MAMAN

Participez à cette joyeuse fête durant laquelle magasinage et mise en beauté sont au programme. Profitez-en pour trouver le cadeau parfait pour maman, comme du maquillage, un parfum ou un bijoux qui la fera rougir de plaisir. Cette année, votre Sortie de filles, c'est aussi pour maman!

- ♥ Courez la chance de gagner* :
 - 1 000 000 de points bonis Primes Hbc
 - Des billets pour voir le film Ma BELLE-MÈRE est un MONSTRE
- ♥ Lancement en présence de Diane Dufresne de l'exposition La Dufresne à la Baie - 30 ans de costumes de scène. 19 h, 2^e étage.
- ♥ Obtenez 1 000 points bonis Primes Hbc à l'achat de votre billet Sortie de filles pour maman (par compte Primes Hbc)
- ♥ Animation, rafraîchissements et amuse-gueules
- ♥ Stationnement gratuit, lunch en sac ou cocktail gratuit
- ♥ R.S.V.P. et renseignements : (514) 281-4985

Billet : 10 \$ (Taxes applicables à 8 \$.)
Un montant de 2 \$ par billet sera remis à la Fondation canadienne des femmes. Les billets sont en vente aux comptoirs des produits parfumés et cosmétiques et au rayon des bijoux.
Le billet vous donne droit à un rabais de 8 \$ (après taxes) applicable à votre premier achat de 25 \$ ou plus de produits parfumés, de cosmétiques et de bijoux durant la journée Sortie de filles.

CANADIAN WOMEN'S FOUNDATION
FONDATION CANADIENNE DES FEMMES

WEEK-END ESCAPADE SORTIE DE FILLES POUR MAMAN

Courez la chance de gagner une escapade de 2 nuitées au Fairmont Le Reine Élisabeth.
Comprend aussi une séance de soin des mains et des pieds, un lunch et des billets pour voir le film Ma BELLE-MÈRE est un MONSTRE.

*Aucun achat requis. Un seul prix par magasin. Règlement au comptoir Primes Hbc.

MA BELLE-MÈRE est un MONSTRE EN SALLE LE 13 MAI

Fairmont LE REINE ELIZABETH MONTREAL

si la vue vous intéresse...
condos de luxe
au bord du fleuve

5 minutes du centre-ville - navette privée - très luxueux - vues panoramiques stupéfiantes de la ville et du fleuve - piste cyclable - parcs aménagés - matériaux nobles

stationnement intérieur et stationnement visiteurs - sécurité 24hrs - cave à vin - immenses balcons - piscine intérieure - bain vapeur - jacuzzi - sauna - centre sportif exclusif - salle de réunion

À partir de : 280 000 \$

GazMétro la vie en bleu

2380, Pierre-Dupuy, Montréal
Chemin du casino, voisin Tropiques Nord
514.931.2292 514.220.7199
www.condoprofilo.com

Visites: Sam-Dim 12h-17h
Lun-Ven 12h-18h ou sur rendez-vous

PROFIL

Livraison en 90 jours après sélection des finitions intérieures

Marc-Yvan Côté prédit une cuisante défaite du PLC au Québec

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les libéraux de Paul Martin voguent allègrement vers une cuisante défaite au Québec, prédit Marc-Yvan Côté, ancien ministre québécois, et ex-organisateur de Jean Chrétien.

Le PLC « devra tirer des leçons avec une défaite qui s'annonce assez sévère à ce moment-ci » observe M. Côté.

Toujours libéral

Toujours libéral, il dit « ne pas appuyer le parti de Paul Martin ». Il n'appuie pas les prédictions d'Alfonso Gagliano selon qui la défaite imminente des libéraux fédéraux au Québec ouvre la voie à la souveraineté du Québec. Entre les élections et le

référendum près de deux ans pourraient s'écouler, personne ne peut prédire ce qui se passera, selon lui.

La commission Gomery permet de faire le ménage, mais elle a aussi « des effets pervers », souligne l'ancien organisateur du PLC et proche de l'ancien chef de cabinet Jean Pelletier. Les révélations en dissuaderont plusieurs de se porter candidat et n'aideront pas à trouver des organisateurs, dit-il. « Dans une élection, il y a peut-être 100 000 personnes qui donnent du temps de bonne foi. Peut-être qu'ils espèrent avoir des contacts privilégiés avec un individu qui a des pouvoirs de décision. Ces gens-là sont écoeurés aujourd'hui. »

Charest dénonce Gagliano

Hier, le premier ministre Jean Charest a repoussé d'un revers de main les scénarios évoqués par l'ancien ministre fédéral Alfonso Gagliano, qui prédisait une victoire du OUI à un éventuel référendum.

De telles prévisions sont « de la politique-fiction », estime M. Charest qui n'entend pas commenter chacune des déclarations faites à la commission Gomery. M. Gagliano prédit également une défaite des libéraux provinciaux.

« Il nous reste trois ans dans ce mandat, et six mois en politique, c'est une éternité. Il nous reste donc six éternités pour appliquer le plan qu'on a proposé aux Québécois », réplique M. Charest.

Chrétien ne savait rien du scandale, croit Martin

PRESSE CANADIENNE

WINDSOR — Toute personne déclarée coupable à la suite du scandale du programme fédéral de commandites devrait être sévèrement punie, a répété hier le premier ministre Paul Martin, qui dit toutefois ne pas croire que son prédécesseur, Jean Chrétien, était au courant de quoi que ce soit.

« Je ne pense pas que l'ancien premier ministre savait », a-t-il déclaré à Windsor, en Ontario, hier.

M. Martin a également répliqué à l'ancien ministre fédéral des Travaux publics, Alfonso Gagliano, qui a annoncé la mort du Canada tel qu'on le connaît.

« D'après ce que j'ai compris, M.

Gagliano a dit (lundi) qu'il n'était pas un libéral de Paul Martin, a affirmé le premier ministre. Il a raison. »

M. Martin a une fois de plus estimé qu'on devait reconnaître qu'il a tenté de faire le ménage dans le « fouillis » des commandites.

« C'est une tache pour tout le processus politique au Canada (et) je ne vais pas permettre que cette tache se répande », a déclaré le premier ministre sur les ondes d'une radio locale.

Néanmoins, M. Martin croit que les prochaines élections ne porteront que « partiellement » sur ce scandale. Le débat se fera aussi sur « le genre de pays que nous souhaitons construire », a-t-il soutenu.



ILANAAQ

Pendant des siècles, les peuples inuit de l'Arctique canadien ont édifié des structures de pierre évoquant la silhouette humaine appelées inukshuk, destinées à servir de points de repère aux voyageurs parcourant les vastes espaces du Grand Nord. Au fil des ans, l'inukshuk est devenu un symbole d'espoir et d'amitié, l'expression éternelle de l'hospitalité d'une nation qui accueille les peuples du monde entier à bras ouverts.

L'emblème des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver est l'interprétation contemporaine de l'inukshuk. Il porte le nom de « llanaaq », qui signifie « ami » en inuit.

Du Nunavut à Terre-Neuve en passant par les rives de la baie English de Vancouver, llanaaq transmet le message de bienvenue d'une nation façonnée par sa riche diversité culturelle et naturelle. Il est issu d'une contrée de neige et de glace, des éléments naturels célébrés d'un bout à l'autre du Canada et qui sont aussi au cœur des Jeux olympiques d'hiver. Ses couleurs reflètent celles des paysages du Canada et de la région hôte – le bleu représente l'océan, le ciel et les montagnes côtières, le vert correspond aux forêts, le rouge à la feuille d'érable du drapeau canadien, tandis que l'or évoque les levers de soleil qui embrasent la silhouette de la ville et les sommets enneigés des montagnes, de Vancouver à Whistler.

Voici llanaaq, l'emblème officiel des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Il est le symbole des Jeux olympiques du Canada et l'ami qui nous aidera à souhaiter la bienvenue au monde entier en 2010.

PRÉSENTEZ CE COUPON ET RECEVEZ VOTRE ÉPINGLETTE DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE VANCOUVER 2010. Pas besoin d'entraînement !

Procurez-vous l'édition limitée de l'épinglette des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver 2010, offerte GRATUITEMENT dans les magasins Espace Bell et Bell Mobilité exclusivement.



ACTUALITÉS

Nouvelles bornes de stationnement à Montréal

Gare à la double tarification!

NICOLAS BÉRUBÉ

Les automobilistes qui utilisent les nouvelles bornes de stationnement mises en place au centre-ville de Montréal risquent de payer une double tarification s'ils ne sont pas vigilants quand vient le temps de prolonger leur temps d'utilisation.

Avec les anciens parcomètres, il suffisait de retourner à sa voiture et de rajouter de l'argent dans l'appareil en cours de marche pour prolonger son temps de stationnement. Or, les nouvelles bornes, qui sont programmées pour une utilisation maximale de deux heures, repartent à zéro quand vous rajoutez de l'argent : elles considèrent que vous êtes un nouveau client. Ainsi, un automobiliste qui achète un maximum de deux heures ne peut revenir une heure plus tard pour rajouter une heure supplémentaire.

Également, la borne considérera que vous êtes un nouveau client si vous rajoutez de l'argent quelques secondes à peine après avoir obtenu votre ticket. Résultat : la pièce de 25 cents que vous ajoutez par acquit de conscience annulera le temps que vous venez tout juste d'acheter...

Selon le porte-parole de Stationnement de Montréal, Michel Philibert, la limite de deux heures est exigée par les arrondissements qui ont des parcomètres sur leur territoire. « Historiquement, la limite a toujours été de deux heures. Les gens ont pris l'habitude de retourner remplir le parcomètre en cours de route, mais en réalité, il faut s'en tenir à deux heures. »

L'idée, dit-il, est d'assurer la rotation des véhicules garés dans la rue, un principe qui est d'ailleurs à l'ori-



Une série de tests a été effectuée avant d'implanter les nouvelles bornes, qui seront au nombre de 500 au centre-ville d'ici le mois de juillet.

gine de l'invention du parcomètre. « Les parcomètres ont été implantés en 1933 dans la ville d'Oklahoma parce que les commerçants déploieraient que les véhicules restaient garés devant leur boutique toute la journée. Quand on veut se garer pour une longue période, il est préférable d'utiliser les terrains de stationnement. »

Selon Jean-Luc Thibault, attaché de presse du conseiller de Ville-Marie

Robert Laramée, la question des nouvelles bornes de stationnement était épineuse dans la mesure où l'arrondissement croyait à tort qu'elles allaient faire diminuer les revenus. « Nous pensions que le temps acheté et inutilisé s'additionnait, et que les gens qui se stationnaient en fin de journée n'avaient plus à payer, dit-il. Mais nous avons eu une démonstration qui montre que ce n'est pas le cas. Pour l'instant, nous ne pré-

voyons pas intervenir dans le dossier. »

Michel Philibert rappelle pour sa part qu'une série de tests a été effectuée avant d'implanter les nouvelles bornes, qui seront au nombre de 500 au centre-ville d'ici le mois de juillet. Il indique que les usagers sont en général satisfaits des nouveaux appareils. « En permettant l'utilisation combinée des pièces de monnaie et des cartes de crédit, le système facilite

la vie des gens. C'est certain qu'il y a une période d'adaptation, mais quand les gens sont habitués, ils ne veulent pas revenir en arrière. »

Pour l'exercice financier de 2005, la Ville s'attend à recevoir 5 millions de dollars de plus en redevances de Stationnement de Montréal, soit une hausse de 35 % des redevances versées en 2004, selon le budget de la Ville déposé en novembre dernier.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

BEAULIEU & BEAULIEU

Ghyslain Beaulieu
entrepreneur
610-2121

514

LA COMPOSITION À DIX CHIFFRES, C'EST POUR BIENTÔT.

Plusieurs indicatifs régionaux auront bientôt atteint leur pleine capacité. La composition à dix chiffres sera obligatoire dès le 17 juin 2006 partout sur le territoire des indicatifs 450 et 514. C'est pourquoi nous vous invitons à composer l'indicatif régional dès maintenant pour tous vos appels locaux.

De plus, un nouvel indicatif – le 438 – sera introduit graduellement sur l'île de Montréal, s'ajoutant ainsi à l'indicatif 514. Pour plus de renseignements, consultez le www.10chiffres.ca

ALLIANCE DES TÉLÉCOMMUNICATEURS

Bell Rogers TELUS Fido Télébec Sprint Canada Allstream Vidéotron
Association des Compagnies de Téléphone du Québec (ACTQ) Ontario Telecommunications Association (OTA)

100\$ DE RABAIS
avec achat de 1 000\$ et plus

Reproduction de meubles d'époque
(sur mesure)

Armoire audio-vidéo
Mobilier de salle à manger et de chambre.
Lampes et accessoires

Ouvert 7 jours

L'atelier des Compagnons *Basilières*

1269, rue Van Horne, Outremont (514) 277-5772 436, rue Victoria, St-Lambert (450) 465-8647

MISE AU POINT

Veillez noter les corrections suivantes:
Dans le cahier publicitaire Sears en vigueur du 25 avril au 1^{er} mai 2005, (CC044F505/305)

Page 18, 99 \$. Pendentif croix en or 10K serti de diamants 0,05 ct (poids total). Rég. Sears 199 \$.
CORRECTION: L'illustration dans le cahier publicitaire est inexacte. Veuillez visiter le magasin Sears le plus proche pour voir l'article réel.

Page 19, Rabais 40% sur bague sertie d'émeraudes ou pendentif à 3 pierres, en or 14K. Rég. Sears 299 \$. Chac. En solde 179,40 \$. Chac.
CORRECTION: Rabais 40% sur bague ou boucles d'oreilles serties d'émeraudes, en or 14 K. Rég. Sears 299 \$. Chac. En solde 179,40 \$. Chac.

Pages 22-23, Prix sur ces 2 pages en vigueur du lundi 25 avril au dimanche 8 mai 2005.

Page 22, Rabais 15 \$. Siège d'auto Safety 1st. Rég. Sears 139,99 \$. En solde 124,99 \$.
CORRECTION: Rabais 15 \$. Siège d'auto Safety 1st. Rég. Sears 129,99 \$. En solde 114,99 \$.

Page 39, Rabais 10 \$. Lecteur de DVD Panasonic. Rég. 119,99 \$. En solde 109,99 \$.
CORRECTION: Rabais 10 \$. Lecteur de DVD Panasonic. Rég. Sears 109,99 \$. En solde 99,99 \$.

Page 39, Rabais 200 \$. Téléviseur Panasonic 53 po prêt pour la télé haute définition. Rég. Sears 2199,99 \$. En solde 1999,99 \$
CORRECTION: L'illustration dans le cahier publicitaire est inexacte. Veuillez visiter le magasin Sears le plus proche pour voir l'article réel.

Nous sommes sincèrement désolés de tout inconvenient que ces erreurs ont pu causer à nos clients.

SEARS

LES BOUTIQUES FORMES AU CANADA - MONTRÉAL - 2885, rue Crescent Tél.: (514) 843-89-96 TORONTO - 228, av. Cumberland Tél.: (416) 972-02-07
CÉLESTIQUE GATOUX SUR DEMANDE AU 1 800 750 45 45 • E-SHOPPING FORMES-TECOM • WWW.FORMES.COM • FORMES-PARIS-LOMBES • TORONTO

FORMES

Oui, c'est pour femme enceinte...

www.formes.com

Montréal aura une part importante du pactole fédéral

Des annonces d'ici deux semaines, selon Nathalie Normandeau

DENIS LESSARD

Une entente de principe est acquise entre les gouvernements Charest et Martin quant à l'utilisation de 460 millions de dollars en fonds publics pour des projets de la grande région de Montréal, dans les routes et les réseaux de distribution d'eau.

C'est le montant évoqué en marge de réunions privées, au cours des dernières heures, entre les deux ordres de gouvernement, impliquant la métropole, qui était représentée par le maire de Montréal Gérald Tremblay. Normalement, Québec et Ottawa se partagent également les factures de ce programme d'infrastructures stratégiques.

Il restait 336 millions dans les coffres d'Ottawa depuis le budget

2003 pour des projets d'infrastructures stratégiques (routes et réseaux d'eau) pour le Québec. Le chiffre qu'a fait circuler le maire Tremblay dans la machine municipale laisse prévoir que la grande région de Montréal en obtiendrait 230 millions.

Ce montant ne comprend pas un autre fonds fédéral attendu par les municipalités à la suite de la décision d'Ottawa sur la taxe sur l'essence.

Hier, la ministre québécoise des Affaires municipales, Nathalie Normandeau, refusait de donner des détails sur les entretiens, mais était visiblement optimiste quant à une flopée d'annonces précédant le déclenchement d'élections fédérales.

« Cela va très bien et je suis confiante qu'à très court terme on pourra annoncer un certain nombre

de choses, autant pour les infrastructures que pour la taxe sur l'essence. Avec la rencontre de lundi, je suis confiante qu'on va arriver à un résultat à très court terme, cela

eu un entretien avec le titulaire fédéral des Transports, Jean Lapierre, et son collègue aux Infrastructures, John Godfrey. Par la suite, M. Lapierre a rencontré le maire Gérald

Il restait 336 millions dans les coffres d'Ottawa depuis le budget 2003 pour des projets d'infrastructures stratégiques (routes et réseaux d'eau) pour le Québec. Montréal en obtiendrait 230 millions.

veut dire d'ici deux semaines à peu près », a-t-elle précisé.

M^{me} Normandeau participait lundi matin à la rencontre proposée par le gouvernement fédéral à Montréal. Avec son collègue des Finances, Michel Audet, elle avait

de réduire les coupes dans les forêts étaient prévues bien avant que l'on puisse prévoir la tenue d'élections au fédéral.

« On a interpellé le fédéral depuis longtemps, il a son rôle à jouer », a souligné M. Charest.

« Tant mieux si le fédéral est mieux disposé à régler des dossiers, que ce soit avec Bombardier ou autre chose », a ajouté Claude Béchar, ministre du Développement économique.

Hier, *La Presse* indiquait qu'Ottawa, pressé par l'imminence d'élections générales, comptait annoncer sous peu son aide à la C-Series de Bombardier.

Avec Bombardier, « c'est une question de semaines, je souhaite que le fédéral donne tous les outils pour qu'on soit capable de garder Bombardier au Québec ».

Quant à l'imminence d'élections, « tant mieux si la période qu'on vit fait en sorte que le fédéral aille plus vite et nous propose des choses immédiatement », a résumé M. Béchar.

Il était aussi agréablement surpris d'apprendre que tout à coup le ministre fédéral des Transports, Jean Lapierre, était disposé à injecter des fonds fédéraux dans le quai de Trois-Pistoles, ce qu'il avait refusé jusqu'ici.



« Lignes racées et performances énergiques »
Sylvain Raymond, *Autonet.ca*

PONTIAC WAVE

Sécurité 5 étoiles ★★★★★

Moteur 1,6L DACT 4 cyl. de 103HP • Habitacle pour 5 passagers • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Direction et freins assistés • Chauffe-moteur • Roues de 14 po • Phares antibrouillard • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise



PONTIAC PURSUIT

Plus d'équipement de série que la Civic et la Mazda3*

Moteur 2,2L ECOTEC à DACT de 145 HP • Banquette arrière divisée 60/40 rabattable • Lecteur CD • Colonne de direction inclinable • Siège du conducteur ajustable en hauteur • Phares à halogène • Roues de 15 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

169 \$/mois*

Avec comptant de 2887\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
189\$	1970\$	0\$
232\$	0\$	0\$

Terme de 48 mois à la location.
Transport de 950\$ et préparation inclus.



PONTIAC VIBE

« Compacte spacieuse, originale et pratique »

L'Auto 2005 - Les Éditions La Presse

ÉNERGIE 3 années consécutives*

Moteur VVT-I 4 cyl. de 1,8L de 130 HP • Climatiseur • Rétroviseurs à réglage électrique • Phares antibrouillard • Lecteur CD • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable à plat • Écran cache-bagages • Roues de 16 po • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

239 \$/mois*

Avec comptant de 2597\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
269\$	1298\$	0\$
299\$	0\$	0\$

Terme de 48 mois à la location.
Transport de 1040\$ et préparation inclus.



PONTIAC G6

« Une berline aussi agréable à conduire qu'à regarder »

Jacques Bienvenue, Journal de Montréal

Moteur 3,5L V6 à ISC de 200 HP • Boîte automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Rétroviseurs, glaces et ouvre-coffre à commandes électriques • Télédévrouillage • Régulateur de vitesse • Banquette arrière à dossier divisé 60/40 rabattable • Lecteur CD • Roues de 16 po en aluminium • Phares antibrouillard

249 \$/mois*

Avec comptant de 3982\$
0\$ dépôt de sécurité

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
289\$	2108\$	0\$
334\$	0\$	0\$

Terme de 48 mois à la location.
Transport de 1000\$ et préparation inclus.

Renseignez-vous sur notre promotion de toit ouvrant sans frais.

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE



L'association des concessionnaires Pontiac-Buick-GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquent aux modèles neufs 2005 suivants : Wave (2TD48/R7A), Pursuit (2AJ69/R7A), Vibe (2SL26/R7A) et G6 (2ZG69/R7B). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Frais liés à l'inscription au Régistre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. *A la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois (Wave : 60 mois) avec ou sans versement initial ou échange équivalent (voir ci-contre). A la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km (Wave : 100 000 km). Première mensualité exigible à la livraison. Taux de financement à l'achat de 0% pour un terme de 36 mois (Wave : 60 mois, G6 : 48 mois) sur approbation de crédit de GMAC. *Sécurité 5 étoiles lors des tests d'impacts frontaux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. sur un modèle 2004. *Selon l'information disponible sur les modèles concurrents au moment de la publication. Comparaison basée sur les berlines Civic DX et Mazda3 GX. L'auréat du prix ÉnergieGuide 2005. Véhicule le plus ÉnergieGuide de sa catégorie durant 3 années consécutives, pour un véhicule à essence. L'auréat ex aequo dans sa catégorie. Basé sur les données publiées par Ressources naturelles Canada dans le Guide de consommation de carburant 2003, 2004 et 2005 pour la Pontiac Vibe 1.8 L avec une boîte manuelle à 5 vitesses. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incluant d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, du mérité étudiant et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer à un moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, au 1 800 463-7483 ou visitez www.gmcanada.com

ACTUALITÉS

Vera Danyluk envisage un retour en politique

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'ancienne présidente de la Communauté urbaine de Montréal, Vera Danyluk, envisage sérieusement retourner en politique municipale afin de briguer aux prochaines élections la mairie de Mont-Royal, qu'elle a occupée de 1987 à 1993.

M^{me} Danyluk s'est retirée de la politique municipale lorsque la Communauté urbaine de Montréal (CUM) a cessé d'exister avec les fusions municipales, en janvier 2002. Mais la reconstitution de 15 villes prévue le 1^{er} janvier 2006 et la création d'un conseil d'agglomération lui ont donné le goût de revenir.

M^{me} Danyluk estime que la mise sur pied du conseil d'agglomération présente des enjeux similaires à ceux de la CUM à ses débuts. « La juste représentation des municipalités après le 1^{er} janvier 2006 me préoccupe. Je ne voudrais pas que les 15 villes deviennent les bêtes de somme de l'agglomération », dit-elle.

M^{me} Danyluk souligne que les villes défusionnées seront minoritaires au conseil d'agglomération et que les



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE
Vera Danyluk

élus municipaux auront fort à faire pour représenter leur population. L'ancienne présidente de la CUM estime que le comité de transition et le gouvernement doivent d'ailleurs trouver une recette pour assurer la représentativité de la population défusionnée.

Au conseil d'agglomération, chaque ville disposera d'un nombre de voix équivalant au poids de sa population. La Ville de Montréal aura ainsi 87,5 % des voix, tandis que les 15 villes défusionnées se partageront le reste. Ce conseil gèrera les services communs (police, incendie, transport en commun entre autres), donc une partie importante des budgets municipaux (environ 2,8 milliards sur 4 milliards à Montréal). Des décrets viendront préciser la composition du conseil d'après les recommandations du comité de transition. Plusieurs tractations ont d'ailleurs lieu en coulisses pour influencer la composition de la nouvelle instance décisionnelle.

M^{me} Danyluk consulte présentement son entourage pour prendre une décision sur son avenir politique. Elle hésite notamment entre l'idée de créer un parti ou de se présenter comme indépendante aux élections du 6 novembre prochain. En 2001, M^{me} Danyluk avait songé à se présenter à la mairie de Montréal, mais elle y avait renoncé. Depuis, plusieurs partis politiques l'ont courtisée sans succès.

Peut-être des élections le 25 juin à Kanesatake

JUDITH LACHAPELLE

Une nouvelle date d'élections à Kanesatake a été prudemment évoquée hier par le grand chef James Gabriel : le samedi 25 juin. C'est le nouveau directeur des élections, Robert E. Johnson, qui a suggéré cette date au conseil de bande. Mais contrairement à ce que souhaite le grand chef, le scrutin pourrait bien se tenir en présence du *Watch Team*.

La Cour d'appel a refusé hier d'autoriser le conseil de bande de Kanesatake d'en appeler du jugement rendu la semaine dernière par la juge Marie St-Pierre. Cette dernière avait rejeté la demande d'injonction interlocutoire provisoire demandée par le

conseil pour forcer la Sûreté du Québec à démanteler le *Watch Team*, sorte de milice citoyenne qui s'occupe de la sécurité sur le territoire depuis le départ des policiers mohawks.

Le conseil de bande est maintenant « en réflexion » pour la suite des choses. Une poursuite pourrait être déposée en Cour supérieure, mais M. Gabriel explique que même avec une procédure accélérée, un jugement ne pourrait pas être rendu avant la tenue des élections.

La date des élections à Kanesatake devrait être officialisée cette semaine.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste
judith.lachapelle@lapresse.ca

EN BREF

Le règlement sur les pesticides en vigueur

À partir d'aujourd'hui, il est interdit à Montréal d'utiliser des pesticides à l'extérieur sans avoir au préalable obtenu un permis. Seu-

les certaines substances peu ou pas toxiques pour l'humain sont permises, comme les savons insecticides. Exceptionnellement, les pesticides chimiques sont autorisés, mais seulement en cas d'infestation. La Presse

européenne **et** nord-américaine



Avec son moteur nerveux, sa suspension précise et directe, sa conception raffinée et son excellente tenue de route, la Focus 2005 est une européenne à part entière...

... **et** une véritable nord-américaine qui allie confort et sécurité, en plus d'offrir différents modèles pour différents styles de vie. Sans oublier son prix abordable, totalement nord-américain.

GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR : 5 ANS / 100 000 KM

FORD FOCUS ZX4 SE 2005

199 \$/mois

Mise de fonds de 1 495 \$
location 48 mois*

Mensualités	Mise de fonds
209 \$	995 \$
229 \$	0 \$

Transport et plein d'essence inclus

OU 13 995 \$**

et **0 %** de financement
à l'achat jusqu'à 36 mois

- Moteur Duratec de 2 L développant 136 chevaux • Verrouillage des portes à commande électrique
- Entrée sans clé à télécommande • Climatisation • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser
- Nouvelle planche de bord • Sacs gonflables adaptatifs • Ensemble édition hiver offert en option

La Focus 2005 s'est classée parmi les trois premières dans le segment des voitures compactes selon *Le Guide de l'auto 2005*.



Bien pensé

ford.ca

Photo à titre indicatif seulement. *Dépôt de sécurité : 250 \$, mise de fonds de 1 495 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Frais de transport et premier plein d'essence inclus. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. **Transport : 950 \$ et taxes applicables en sus. L'offre de 0 % de financement s'applique à l'achat des modèles Focus ZX4 SE neufs pour un terme maximal de 36 mois. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés à laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres d'une durée limitée peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre ou louer moins cher. Consultez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

Enquête demandée sur la nomination du recteur de l'UdeM

MARIE ALLARD

À un mois de son entrée en poste, la grogne entourant la nomination de Luc Vinet à titre de recteur de l'Université de Montréal (UdeM) est toujours vive. Quatre syndicats (professeurs, employés de soutien, employés d'entretien et techniciens) de l'institution ont demandé lundi soir au Conseil de l'université qu'une enquête sur le processus de nomination soit effectuée d'ici le 30 juin. Ils souhaitent qu'un juriste indépendant détermine si le Comité de consultation sur la nomination du recteur a bel et bien été... consulté. Rappelons que ce comité avait plutôt recommandé la candidature de Suzanne Fortier, actuelle numéro deux de l'Université

Queens. « Si la réponse est positive, le dossier se termine là et on travaillera avec Luc Vinet », a dit hier Louis Dumont, président du Syndicat général des professeurs de l'UdeM.

Si elle est négative, les quatre syndicats exigent soit la nomination de M^{me} Fortier, soit la reprise en entier du processus. D'ici là, ils demandent qu'un recteur par intérim soit nommé pour prendre la relève de Robert Lacroix, dont le départ est prévu pour le 1^{er} juin. Le Conseil n'a pas encore officiellement réagi, mais les chances qu'il accepte de tenir une enquête sont minces.

Le 4 avril, l'Assemblée universitaire a adopté, à 35 voix contre 17, une résolution assurant à M. Vinet « sa pleine collaboration ».

EN BREF

Wal-Mart essuie un refus

Wal-Mart a échoué dans sa tentative de faire rejeter d'emblée la requête syndicale visant à empêcher la fermeture de ses magasins au Québec, notamment celui de Jonquière. La Commission des relations du travail du Québec a donc commencé hier après-midi à entendre cette requête syndicale. En rejetant la requête de Wal-Mart, le vice-président de la Commission, Pierre Flageole a statué qu'il faudra d'abord entendre la preuve dans ce dossier. La requête syndicale vise notamment à empêcher la fermeture du magasin de Jonquière, prévue le 6 mai, et de tout autre magasin Wal-Mart au Québec, d'ici à ce qu'une décision finale soit rendue sur d'autres plaintes reliées à ce dossier.

Le syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), affilié à la FTQ, ne gagne toutefois pas sur toute la ligne. La Commission a accueilli la demande de Wal-Mart visant à rejeter une demande syndicale de faire une recommandation au commissaire d'accréditer automatiquement ces syndicats TUAC lorsqu'une requête en accréditation a été déposée dans l'un de ses magasins, peu importe le pourcentage d'adhésions obtenu. Le commissaire a jugé « totalement irrecevable » cette demande qui empêcherait des salariés d'exercer leur libre choix, comme choisir de ne pas être syndiqués ou de choisir un autre syndicat.

Une ligne d'Hydro-Québec s'effondre

Environ huit pylônes d'Hydro-Québec de la ligne de 735 kilovolts reliant Churchill Falls et Lévis se sont effondrés au cours de la nuit de lundi à mardi, au nord de Port-Cartier, sur la Côte-Nord.

Des équipes d'Hydro ont survolé le secteur et ont constaté les dégâts, mais n'ont pu se poser en raison du mauvais temps. De la pluie verglaçante est tombée sur cette région pendant plusieurs heures, ce qui pourrait être à l'origine de l'effondrement.

La porte-parole de la société d'État sur la Côte-Nord, Marie-Julie Roy, a indiqué que la priorité sera de faire le constat des dommages dès que le temps le permettra et de tenter de réparer la ligne en question. Une inspection sera faite aussi sur les deux autres lignes contiguës à celle qui s'est effondrée. La reconstruction prendra plusieurs jours.

Aucune panne n'a été signalée puisque l'énergie a été transférée sur les deux autres lignes.

Presse Canadienne

8 villes italiennes sans intérêt!

Rome, Sienne, Florence, Pise, Mogliano Veneto, Assise, Venise, Lido di Ostia

Payez-vous l'Italie en 6 versements égaux!*

à partir de

341⁵⁰\$

ou à partir de

2 299\$

en un seul paiement

Circuit accompagné Borromini

Séjour de 9 jours et 7 nuits

Circuit de 5 jours dans les grandes villes d'Art baroque
6 visites touristiques guidées (droits d'entrée inclus)

Hébergement dans des hôtels 4 étoiles
7 petits déjeuners, 1 dîner, 6 soupers

Du 5 mai au 20 octobre 2005
Vol direct vers Rome avec Air Transat et tous les transferts.
Départs garantis les jeudis.

club  voyages^{MC}

[Partez sous une bonne étoile]TM

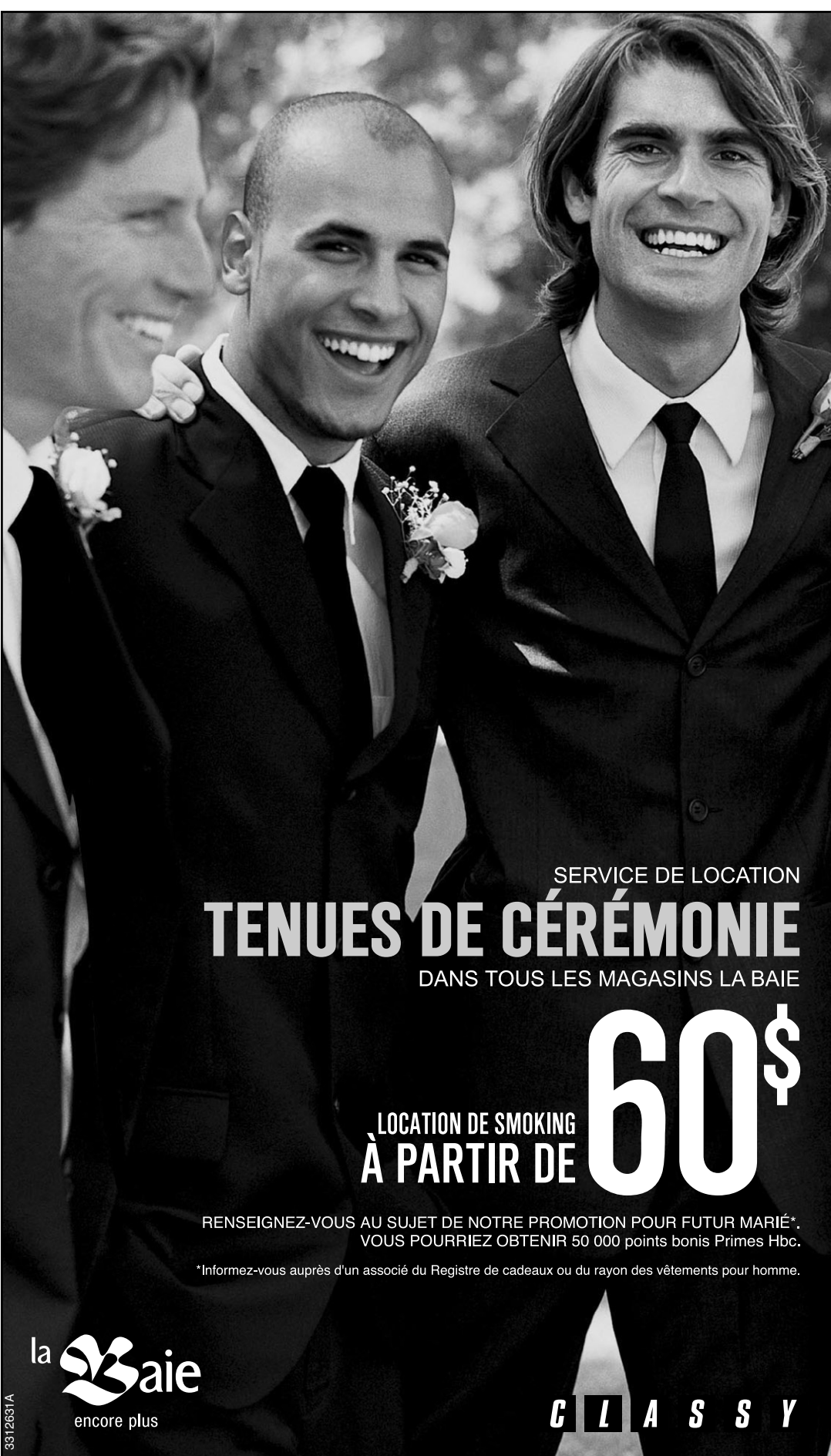
Afin d'en savoir plus sur toutes nos destinations sans intérêt, contactez votre conseiller Club Voyages dans l'une de nos 104 agences partout au Québec

1 877 7-ETOILE
www.clubvoyages.com

 AURATOURS VACANCES

Prix excluant 3,50\$/1000\$ de services touristiques pour la contribution des clients au fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages.

*Le dépôt de 250\$ par personne, payable à la réservation, est en sus du paiement mensuel annoncé. Départs de Montréal, prix par personne en occupation double en chambre standard, sauf si avis contraire. Les vols sont assurés par Air Transat et les places sont limitées. Les prix annoncés sont ceux en vigueur au moment de la publication et sont valables pour les nouvelles réservations effectuées jusqu'au 3 mai 2005. Pour tous les détails et conditions générales, veuillez vous référer aux brochures d'Auratours Vacances. Club Voyages et Auratours Vacances sont membres de Transat A.T. Inc. et titulaires d'un permis du Québec.



SERVICE DE LOCATION


TENUES DE CÉRÉMONIE

DANS TOUS LES MAGASINS LA BAIE

LOCATION DE SMOKING À PARTIR DE **60\$**

RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DE NOTRE PROMOTION POUR FUTUR MARIÉ*. VOUS POURRIEZ OBTENIR 50 000 points bonis Primes Hbc.

*Informez-vous auprès d'un associé du Registre de cadeaux ou du rayon des vêtements pour homme.

la  encore plus

CLAS S Y

 **10 % de rabais** sur vos achats* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.

*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.



SUITE DE LA UNE

Des cégépiens privés de travail d'été



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

Maxime Perreault, 18 ans, a annulé ses cours au cégep Marie-Victorin pour garder son emploi d'été. « Pour travailler comme technicien de son dans plusieurs festivals, je devais être libre au début de juin », a-t-il expliqué.

CÉGÉPIENS suite de la page A1

« La situation pose un problème dans toute l'industrie du tourisme », a analysé Jean Chaput, du parc national du Mont-Saint-Bruno. Seuls les secteurs d'activités qui prennent leur envol après la Saint-Jean-Baptiste, comme les camps ou les parcs d'attractions, sont épargnés.

« Ça nous affecte plus ou moins, a confirmé Anne-Marie Desautels, de La Ronde. En mai, nous ne sommes ouverts que les week-ends et en juin, nous sommes peu occupés, parce que les écoles ne sont pas encore fermées. »

Dans certains collèges, des ententes signées lors de la grève ont de toute façon permis d'éviter le pire. « Nous avons convenu avec l'association étudiante de permettre aux finissants des techniques de poursuivre leurs stages, si bien qu'ils vont accéder au marché du travail selon l'horaire habituel », a dit Anne Couillard, directrice des communications du cégep de Rosemont. Il reste les élèves de deuxième année, qui sont pénalisés. En technique d'inhalothérapie, plusieurs d'entre eux devaient par exemple travailler comme auxiliaires dès la fin mai. « Pour eux, la grève a évidemment un impact », a reconnu M^{me} Couillard.

Pas de prêts et bourses en juin

Les cégépiens ont encore un espoir : faire valoir leur point de vue avant que les collèges envoient la version finale de leur

calendrier au ministère de l'Éducation (MEQ), d'ici quelques jours au plus tard.

Fin de trimestre le 28 juin ?

« Nous sommes en lutte serrée avec la direction du collège, qui tient mordicus à ce que la session se termine le 28 juin, a dit Stéphane Loffredo, de l'Association étudiante du collège Lionel-Groulx. Nous voulons finir plus tôt, puisque l'été est le moment privilégié pour amasser de l'argent. »

Malheureusement pour lui, le ministre de l'Éducation Jean-Marc Fournier n'a pas l'intention de modifier la loi qui exige que les cégeps offrent 82 jours de classe et d'évaluation par trimestre. « Il est clair que le gouvernement du Québec ne changera pas la loi et ne déboursera pas un sou de plus », a dit Stéphane Gosselin, attaché de presse du ministre.

Pire encore, aucune aide financière ne sera accordée aux cégépiens en juin, malgré le prolongement du trimestre.

« Les étudiants ont touché des prêts et bourses alors qu'ils étaient en grève et n'étudiaient pas, a rappelé M. Gosselin. Il reste juste à souhaiter qu'ils aient fait des économies. »

Seule concession : l'épreuve uniforme de français, prévue pour le 18 mai, pourra être reportée au samedi 11 juin dans les cégeps durement touchés par la grève. Déjà, les collèges Rosemont, Lionel-Groulx et Édouard-Montpetit ont fait valoir qu'ils se prévalaient de cette mesure.

VITE ! VITE ! VITE ! 4 JOURS SEULEMENT*

UNIQUEMENT chez les concessionnaires participants

Pour un temps limité, vos minutes sont doublées lorsque vous adhérez au forfait Couple et famille à partir de 35 \$ par mois.

 MOTOROLA V220 0\$** Prix courant - 49 ⁹⁹ \$ Sans abonnement - 319 ⁹⁹ \$	 SONY ERICSSON Z500 39⁹⁹\$** Prix courant - 79 ⁹⁹ \$ Sans abonnement - 289 ⁹⁹ \$	 NOKIA 6820 49⁹⁹\$** Prix courant - 99 ⁹⁹ \$ Sans abonnement - 279 ⁹⁹ \$	 MOTOROLA V551 49⁹⁹\$** Prix courant - 99 ⁹⁹ \$ Sans abonnement - 349 ⁹⁹ \$
---	--	--	--

PRIME : Obtenez trois mois d'appels locaux et de messages illimités[†].



POUR OBTENIR PLUS DE DÉTAILS AU SUJET DE CES OFFRES, RENDEZ-VOUS SANS PLUS TARDER CHEZ UN DE NOS CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS PARTICIPANTS.

*Les offres peuvent changer sans préavis. Disponibles uniquement chez les concessionnaires participants. **Les prix des téléphones sont en vigueur du 27 avril au 1^{er} mai 2005 et peuvent changer sans préavis; ces prix s'appliquent seulement dans le cadre d'un nouvel abonnement de trois ans à un forfait sélectionné. Dans le cadre d'un forfait Couple et famille: soirs - de 20 h à 7 h, du lundi au vendredi; week-ends - du vendredi 20 h au lundi 7 h. Les forfaits Couple et famille sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Des frais uniques de mise en service s'appliquent à chaque téléphone. Les frais mensuels d'accès au système de 6,95 \$ et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent à chaque téléphone et seront facturés mensuellement. Des frais de 30 ¢ s'appliquent pour chaque minute d'appel local supplémentaire. Des frais de résiliation s'appliquent. L'offre de trois mois d'utilisation illimitée s'applique aux nouveaux abonnements de deux ans ou de trois ans et comprend le temps d'antenne local illimité, les messages texte illimités à l'exception des messages surfacturés (en déplacement ou internationaux, alertes MSNSM et messages relatifs aux concours et aux promotions), la messagerie photo et la messagerie vidéo illimitées pour les appareils compatibles. Les téléphones illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. SM Marques de commerce de Rogers Sans-fil inc. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2005



ANJOU
Les Galeries d'Anjou
(514) 356-0356

MONTRÉAL
4455, rue Saint-Denis
(514) 845-8353

2360, rue Notre-Dame Ouest
(514) 983-1666

Place Alexis-Nihon
(514) 865-9949

Place Bourassa
(514) 324-3180

Carrefour de la Pointe
(514) 642-6334

BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
(450) 449-4998

BROSSARD
Place Portobello
(450) 671-4744

CANDIAC
878-4, boul. Marie-Victorin
(450) 444-2100

ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte
(514) 425-5505

KIRKLAND
2758, boul. Saint-Charles
(514) 428-9000

LAVAL
1273, boul. Curé-Labelle
(450) 680-1234

Centre Laval
(450) 978-1081

1888, boul. Saint-Martin Ouest
(450) 682-2640

135, boul. Curé-Labelle
(450) 622-0303

2142, boul. des Laurentides
(450) 629-6060

LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly
(450) 442-1566

POINTE-CLAIRE
950, boul. Saint-Jean, bur. 3
(514) 426-9999

REPENTIGNY
Les Galeries Rive-Nord
(450) 581-7756

110, boul. Industriel
(450) 657-3666

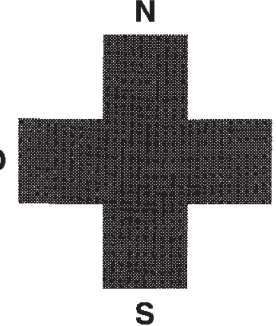
ROSEMÈRE
Place Rosemère
(450) 971-2000

SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé
(450) 974-9299

SAINT-LAURENT
2100, boul. Marcel-Laurin
(514) 856-1884

740, boul. de la Côte-Vertu
(514) 747-1777

Place Vertu
(514) 745-0745



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca

LOTO QUÉBEC Résultats
Tirage du 2005-04-26

01	03	06	08	10	14	15	18	21	24
25	26	40	42	45	49	55	57	60	66

Tirage du 2005-04-26

662 0374 NUMÉRO 088698

NE MANQUEZ PAS CE SOIR, ROUE DE FORTUNE À TQS À 18h25

Cabanons Fontaine 1976-2005

Profitez d'une promotion unique pour les modèles préfabriqués au choix.

Payez le solde 3 mois** après la livraison, sans frais, sans intérêt.

OU Une option au choix** dans la sélection du fabricant



- 1) Un ventilateur de toit translucide ou
- 2) Louves de pignon ou
- 3) Volets de PVC ou de pin à 50 % du prix courant ou
- 4) Jeu de tablettes de toit à 50% du prix courant (Pentacle, Polo ou Pavillon)

UN RABAI SUPPLÉMENTAIRE DE 75.00 \$ ou une porte demi vitrée P-02 si la livraison prend plus de 75 jours.

Valable jusqu'au 30 avril 2005

Montréal et banlieue (450) 536-3563
Autres régions 1 888 838-3563

3497, ch. de l'Industrie, St-Mathieu de Bebelou www.cabanons.com

Faites-vous partie de ces 750 000 personnes au Québec touchées par les acouphènes, ces bruits plus ou moins continuels dans les oreilles ? Alors

LE GROUPEMENT QUÉBÉCOIS POUR PERSONNES AVEC ACOUPHÈNES

le Salon de l'oreille, 4^e édition, est pour vous !

Ce salon national est réalisé par le RQPA, un organisme sans but lucratif qui apporte support et information aux gens souffrant d'acouphènes.

Vous pourrez assister à des conférences en continu, données par un psychologue, des audiologistes, un chercheur universitaire et un chiropraticien, entre autres, et ce, sous un chapiteau distinct des kiosques tenus par les différents organismes et professionnels participants.

Aréna Florian Guindon
220, boul. Arthur-Sauvé, Saint-Eustache

Entrée gratuite
Casse-croûte sur place

Le samedi 7 mai, de 12 h à 17 h
Le dimanche 8 mai, de 10 h à 15 h

RQPA : (514) 276-7772 (1 877 276-7772)
rqpa@rqpa.qc.ca

Question de légitime défense

Une femme qui a tué son conjoint évite la prison

LAURA-JULIE PERREAULT

La définition de la légitime défense dans la loi criminelle devrait être modifiée pour inclure formellement les femmes qui s'attaquent à leur conjoint après avoir été victimes de violence conjugale.

C'est du moins ce que croit la directrice du département de criminologie de l'Université d'Ottawa, Sylvie Frigon, qui a étudié en profondeur le maricidé, un phénomène « très rare », note-t-elle.

« Dans 85 % des cas de meurtres liés à la violence conjugale, c'est la femme qui est tuée par le conjoint. Mais quand c'est le contraire, c'est difficile de prouver que ça a été fait par légitime défense. La loi n'a pas été faite pour ça. Elle a été écrite pour les hommes qui se battent dans les bars », a dit en entrevue avec *La Presse* l'auteur de *L'Homicide conjugal au féminin*.

Depuis 1990, date d'un arrêt de la Cour suprême du Canada, les cours reconnaissent l'existence du « syndrome de la femme battue ». Mais si cinq ou six femmes ont depuis été acquittées de meurtre dans de telles circonstances, la loi n'a jamais porté l'empreinte du changement.

La reconnaissance du syndrome de la femme battue par les tribunaux mène la plupart du temps à des peines réduites, alors que la légitime défense conduit à l'acquittement, selon les experts.

Plaider coupable

Selon M^{me} Frigon, ce flou législatif explique en partie pourquoi des femmes choisissent de plaider coupable à un homicide involontaire quand elles ont tué un conjoint abusif.

Ce fut le cas à Longueuil d'Annie Turbide, 27 ans, qui a été condamnée cette semaine à une peine de deux ans moins un jour avec sursis à purger dans la communauté. Le 8 octobre 2003, elle a poignardé à mort son conjoint, Jacques Therrien.

Selon le récit de M^{me} Turbide, les trois mois de vie commune avec M. Therrien ont été ponctués de violence sexuelle et psychologique. Elle a raconté à la cour que M. Therrien, qui avait été accusé de violence conjugale par une ex-conjointe, surveillait tou-

ses ses allées et venues et l'avait forcée à se prostituer.

En novembre, M^{me} Turbide a expliqué qu'elle a perdu toute maîtrise d'elle-même quand M. Therrien a annoncé son intention de violer sa fille. « Je ne me rappelle plus de rien après ça. Je me suis dit *si je ne peux pas me sauver moi-même, je peux au moins sauver ma fille* », a-t-elle raconté.

La juge a pris en compte les arguments en imposant une peine réduite que M^{me} Turbide purgera aux Îles-de-la-Madeleine, d'où elle est origi-

naire. Sans présumer des motifs de M^{me} Turbide, le Dr Gilles Chamberland de l'Institut Philippe-Pinel explique que le syndrome de la femme battue mène parfois à l'homicide. « Ce qui caractérise le syndrome, c'est le sentiment d'impuissance totale de la victime par rapport au conjoint violent. Elle pense qu'elle ne pourra jamais lui échapper. Ces femmes ont alors tendance à commettre des actes disproportionnés », indique le psychiatre.




CAMÉSCOPES NUMÉRIQUES

POUR LES VIDÉASTES EN HERBE, LEURS FIERS PARENTS ET LES AUTRES.

HAUTE DÉFINITION
16:9
GRAND ÉCRAN

Enregistrez des moments émouvants dignes du grand écran.

Les caméscopes numériques Canon enregistrent des images vidéo 16:9 à haute définition adaptées aux téléviseurs grand écran d'aujourd'hui. En utilisant la pleine largeur du capteur d'image, nos caméscopes remplissent l'écran entier d'images d'une qualité superbe. Et l'écran ACL intégré vous montre l'image exactement telle qu'elle apparaîtra sur votre téléviseur.












ZR200 (illustré) **599,99 \$***

20x ZOOM OPTIQUE **400x ZOOM NUMÉRIQUE** **16:9**

Capez les plaisirs en famille sur images vidéo plein écran ou fixes.

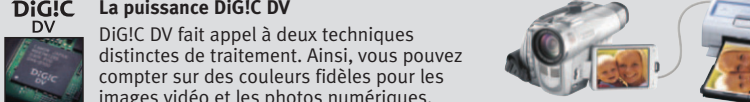
- Saisie simultanée d'images vidéo et de photos fixes
- ACL 2,4 po à fonction de rétroéclairage améliorant la visibilité
- Processeur DIGIC DV pour des couleurs d'aspect naturel

Logiciel en prime
Recevez un logiciel de montage vidéo Pinnacle à l'achat d'un nouveau caméscope numérique Canon.†

QUALITÉ INCROYABLE, EN TOUTE SIMPLICITÉ	CONCEPTION ÉLÉGANTE POUR IMAGES VIDÉO ET FIXES	TOUT EN MOUVEMENT, SANS TREMBLEMENT
<p>Objectif grand-angle 0,6x compris avec le ZR 400</p>  <p>1,33 MEGA PIXEL 14x ZOOM OPTIQUE 280x ZOOM NUMÉRIQUE 16:9</p> <p>ZR400 699,99 \$*</p> <p>Finesse des détails. Perspective élargie.</p> <ul style="list-style-type: none"> CCD 1,33 mégapixel - convenant aux photos 4 po x 6 po Bouton Print / Share (Impression / partage) simplifiant l'impression directe 	<p>Objectif grand-angle 0,7x compris avec l'Elura 90</p>  <p>1,33 MEGA PIXEL 20x ZOOM OPTIQUE 400x ZOOM NUMÉRIQUE 16:9</p> <p>ELURA 90 899,99 \$*</p> <p>Images vidéo plus larges et plus brillantes, prises de plus près.</p> <ul style="list-style-type: none"> Minitorche vidéo pour prise de vue nocturne Flash incorporé pour saisie d'images fixes dans des conditions de faible luminosité 	<p>2,2 MEGA PIXEL 10x ZOOM OPTIQUE 200x ZOOM NUMÉRIQUE 16:9</p>  <p>optura 500 1399,99 \$*</p> <p>Photos vibrantes et images vidéo éclatantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> CCD 2,2 mégapixels pour images vidéo et photos fixes à haute définition Moniteur ACL couleur 2,5 po et DEL blanche haute intensité
<p>Objectif grand-angle 0,6x compris avec le ZR 300</p>  <p>22x ZOOM OPTIQUE 440x ZOOM NUMÉRIQUE 16:9</p> <p>ZR300 649,99 \$*</p> <p>Éclairer la nuit.</p> <ul style="list-style-type: none"> Lampe de soutien en mode nocturne super Modes d'exposition automatique pour différentes conditions de prise de vue 	<p>Objectif grand-angle 0,7x compris avec l'Elura 85</p>  <p>1,33 MEGA PIXEL 18x ZOOM OPTIQUE 360x ZOOM NUMÉRIQUE 16:9</p> <p>ELURA 85 799,99 \$*</p> <p>Format compact et modes nocturnes enrichis.</p> <ul style="list-style-type: none"> Flash incorporé pour saisie d'images fixes dans des conditions de faible luminosité Mode nocturne super pour saisie d'images vidéo améliorée la nuit 	<p>2,2 MEGA PIXEL 14x ZOOM OPTIQUE 280x ZOOM NUMÉRIQUE 16:9</p>  <p>optura 60 1199,99 \$*</p> <p>Rendement optimal sur téléviseur grand écran.</p> <ul style="list-style-type: none"> Optical Image Stabilizer et minitorche vidéo Mode cadran avec 15 options de prise de vue
<p>20x ZOOM OPTIQUE 400x ZOOM NUMÉRIQUE 16:9</p>  <p>ZR100 549,99 \$*</p> <p>Une excellente valeur pour la famille qui grandit.</p> <ul style="list-style-type: none"> Mince, élégant et convivial Processeur DIGIC DV pour des couleurs d'aspect naturel 	<p>1,33 MEGA PIXEL 18x ZOOM OPTIQUE 360x ZOOM NUMÉRIQUE 16:9</p>  <p>ELURA 80 749,99 \$*</p> <p>Images vidéo et photos à portée de main.</p> <ul style="list-style-type: none"> Saisie simultanée d'images vidéo et de photos fixes Conception élégante simplifiée à extérieur bleu métallique 	<p>2,2 MEGA PIXEL 10x ZOOM OPTIQUE 200x ZOOM NUMÉRIQUE 16:9</p>  <p>optura 50 1099,99 \$*</p> <p>Toute une vie en images haute définition.</p> <ul style="list-style-type: none"> Optical Image Stabilizer pour des vidéos à toute épreuve Saisie d'images fixes supérieures grâce à 9 cellules de mise au point automatique

Pourquoi choisir Canon ?

DiGiC DV
La puissance DiGiC DV fait appel à deux techniques distinctes de traitement. Ainsi, vous pouvez compter sur des couleurs fidèles pour les images vidéo et les photos numériques.



Impression directe Canon
Un caméscope numérique Canon vous permet, en quelques secondes, d'effectuer une prise de vue et d'imprimer.††

Ce soir 20 h

ENVOYÉ SPÉCIAL



Le Maroc des années noires

Une plongée douloureuse dans le royaume d'Hassan II : témoignages des victimes de la répression de 1956 à 1999.


TV5

À VOUS LE MONDE

WWW.TV5.CA

D PHOTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Vous cherchez des conseils utiles ?
www.canon.ca/photographienumerique



SAVOIR FAIRE™

3304411A

Canon, Canon SAVOIR FAIRE, DiGiC DV, Optura, Elura et ZR sont des marques déposées de Canon Inc. Les images à l'écran et les copies papier sont simulées. Tous les articles illustrés sont vendus séparément, sauf avis contraire. Toutes ces caractéristiques sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. * Les détaillants peuvent vendre à un prix inférieur. † Dans le cadre de l'offre de remise postale, achetez tout nouveau caméscope numérique Canon et recevez un logiciel de montage vidéo PINNACLE STUDIO Version 9 SE. Offre en vigueur du 1^{er} avril 2005 au 30 juin 2005 (voir le bon de remise postale en magasin pour connaître les conditions et modalités complètes). †† S'applique aux caméscopes numériques à capacité d'impression directe connectés à des imprimantes compatibles à impression directe. © Canon Canada Inc., 2005.

ACTUALITÉS

Lettre ouverte aux professionnels de l'impôt

TOLÉRANCE ZÉRO

À titre de Présidente de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada, je représente les 6 000 vérificateurs fédéraux qui s'assurent que les grandes sociétés respectent les lois fiscales canadiennes, soit celles portant sur la TPS, l'accise et l'impôt sur le revenu. Les vérificateurs sont toujours sans convention collective après un an et demi de négociations avec l'Agence du revenu du Canada. Le ministre du Revenu national, John McCallum, est incapable de maintenir en poste les vérificateurs professionnels parce que les salaires versés ne sont plus compétitifs. Nous estimons que cette situation a d'ailleurs résulté, pour l'exercice 2003-2004, en un manque à gagner de centaines de millions de dollars pour le fisc.

Les vérificateurs qui appliquent la législation fiscale lors des vérifications menées sur les grandes entreprises font habituellement preuve de flexibilité, reconnaissant que la loi est extrêmement complexe et qu'elle ne peut répondre adéquatement à toutes les situations possibles. Ils ont toujours négocié avec les contribuables pour en arriver à une solution raisonnable.

Cette pratique semble toutefois contraire à l'approche du gouvernement à la table des négociations et, en tant qu'employés, les vérificateurs sont prêts à agir conformément à la manière de négocier de leur employeur. Le conflit auquel donne lieu le renouvellement de leur convention pourrait être réglé à la satisfaction des deux parties. Les vérificateurs veulent un règlement et savent, en leur qualité de négociateurs professionnels, comment l'obtenir, mais il faut une personne responsable pour les écouter.

S'il n'y a pas entente en juin, je donnerai aux vérificateurs la directive de négocier avec vous dès le 1^{er} juillet comme le gouvernement négocie avec eux. Toutes les rectifications qui sont ou pourraient être théoriquement justes seront apportées, même si cela semble être une conséquence sévère ou imprévue de la loi.

Si vous croyez que vous-même ou l'un de vos clients pourrait avoir été pénalisé par ce changement, communiquez avec le directeur du bureau des services fiscaux en cause ou avec le Ministre pour demander l'application des dispositions en matière d'équité.

La Présidente,



Michèle Demers

L'INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
www.pipsc.ca



Procès du golfeur Daniel Comeau

L'avocat de la défense met toute la gomme

ANDRÉ CÉDILOT

À en croire son avocat, le golfeur Daniel Comeau n'a rien à voir avec le prolifique réseau de trafiquants de drogue des Hells Angels (Sorel) mis au jour il y a deux ans dans le quartier Rosemont, à Montréal.

À son tour de plaider en Cour du Québec, M^e Pierre Panaccio a mis toute la gomme, hier, pour convaincre la juge Céline Lamontagne que les deux accusations de gangstérisme et de complot pour trafic de drogue toujours en cours contre son client sont absolument sans fondement.

Avec sa verve et sa gestuelle habituelles, l'avocat des Hells Angels a cherché à démolir la théorie de la poursuite voulant que l'ancien professionnel du club de golf Glendale ait été l'argentier de cette organisation dirigée par son frère Gaétan, 57 ans, membre de longue date du club de mortards.

« Sur les 26 000 conversations enregistrées, la poursuite a choisi là-dessus quelques sélections qui donnent lieu à plein d'interprétations. C'est le genre de dossier dont il faut se méfier. »

À cette fin, M^e Panaccio a insisté en donnant une version complètement différente des conversations téléphoniques que la police a interceptées durant son enquête de six mois. Tout en reconnaissant que celles-ci ne sont pas toutes d'une grande clarté, il est réticent à croire, comme le prétend le ministère public, qu'elles sont empreintes de codes et de sous-entendus accablants.

26 000 enregistrements

« Sur les 26 000 conversations enregistrées, la poursuite a choisi là-dessus quelques sélections qui donnent lieu à plein d'interprétations. C'est le genre de dossier dont il faut se méfier », a-t-il dit à la juge Lamontagne.

À ses dires, il est vrai que Comeau a eu des entretiens avec deux de ses frères à des

moments que la poursuite estime cruciaux, « mais il s'agit de contacts que je dis familiaux », a déclaré M^e Panaccio, en rappelant que l'un d'eux, Michel Ouellet, décrit comme un vendeur du gang, avait un problème de consommation de cocaïne.

Rien d'anormal

M^e Panaccio ne voit rien d'anormal non plus à ce que Daniel Comeau se soit rendu en catastrophe chez Raymond Malenfant (rien à voir avec l'homme d'affaires connu), chargé du contrôle de la drogue au sein de l'organisation, le soir du 9 mai 2003.

Toute l'équipe de trafiquants était à ce moment sur le qui-vive à cause d'une pénurie de cocaïne. Selon lui, rien ne prouve, comme le voudrait la Couronne, que Comeau ait alors apporté à Malenfant l'argent qui a servi à renflouer les stocks de la cache principale de la 25^e Avenue, à Rosemont.

« Ce que l'on voit sur la vidéo, c'est l'imagination de la poursuite », a argué M^e Panaccio, en faisant allusion « à l'avant de la chemise un peu gonflé » de Comeau que la police a filmé en arrivant au domicile de Malenfant, à Pointe-aux-Trembles. Il est par la suite ressorti avec une enveloppe vide dans les mains.

« Se pourrait-il que les deux hommes aient certaines affinités, si ce n'est l'importance de la bonne forme physique, l'un est golfeur et l'autre culturiste ? » a-t-il dit.

Un down-payment ou l'argent de la drogue?

Comment expliquer qu'on ait retrouvé chez Comeau une somme de 15 000 \$ en petites coupures dans un meuble avec un double fond identique à un autre trouvé à la cache de la 25^e Avenue ? a demandé la juge du procès.

« Il n'y a rien d'incompatible à ce que des gens aient de l'argent à l'intérieur d'un meuble. Monsieur est golfeur et madame travaille aussi. C'était peut-être un montant pour faire un down-payment sur une maison », a répondu M^e Panaccio.

La juge Lamontagne rendra son verdict le 15 juin prochain.



Suivre, jamais. audicanada.ca/A4



Supérieure aux éléments. La toute nouvelle A4 de 255 ch. Un parfait mélange de puissance et de contrôle grâce au moteur à injection directe FSI^{MD} et à notre système d'essuie-freins – la technologie qui permet d'assécher automatiquement les freins pendant la conduite et d'assurer un rendement optimal. Ensemble, avec la traction intégrale quattro^{MD} qui mord à la route, une innovation Audi perfectionnée pendant plus de 25 ans, ils font de la A4 une véritable voiture toutes saisons. Les plus grands ne suivent jamais.

« Audi », « A4 », « FSI », « quattro » et l'emblème des quatre anneaux sont des marques déposées de AUDI AG. « Suivre, jamais. » est une marque de commerce de AUDI AG. © Audi Canada 2005. Modèle européen montré.

La prison demandée pour une gardienne

CHRISTIANE DESJARDINS

En février 2003, Kathy Matteau a causé des fractures du crâne à deux nouveaux bébés qu'elle gardait. Hier, lors des plaidoiries sur la peine à lui imposer, la Couronne a suggéré cinq ans de prison, la défense en a proposé trois.

Matteau, 24 ans, avait annoncé ses services de « garderie en milieu familial » dans le journal local de Rosemont. Elle gardait jusqu'à six bébés de moins de 2 ans chez elle, en plus de son propre fils de 2 ans. Les petites victimes ont été traitées brutalement dès qu'elles ont commencé à se faire garder. À son deuxième jour de

garde chez Matteau, une fillette de 7 mois a été projetée sur le plancher. La petite a subi deux fractures du crâne. Dans l'autre cas, une fillette de 10 mois a été secouée et assise si brutalement qu'elle a subi une fracture du crâne et a eu six vertèbres écrasées. Elle conserve des séquelles, mais la première est tout à fait guérie. Pendant toute la durée du procès, Matteau a nié les faits. Néanmoins, en février, elle a été déclarée coupable de voies de fait graves. La juge Isabelle Rheault l'avait envoyée immédiatement en prison.

Hier, M^e Nathalie Fafard, procureure de la Couronne, a relevé que l'accusée avait entrepris une « amorce »

de réflexion, avouant maintenant « une partie » des gestes qu'on lui reproche. Elle convient avoir perdu patience avec les enfants et les avoir rudoyés. Elle dit aussi se considérer comme un monstre. C'est du moins ce qui est écrit dans le rapport avant la sentence établi sur l'accusée.

Mais pour M^e Fafard, ces remords sont bien tardifs. Aussi la dissuasion

et l'exemplarité doivent-ils primer la réhabilitation. D'autant plus que les gestes commis auraient pu être mortels pour les enfants. Elle a donc proposé d'imposer cinq ans de prison à la jeune femme.

L'avocat de l'accusée, Pierre Fugère, estime pour sa part que le cheminement entrepris par Matteau est positif. L'attaque n'était pas préméditée,

a-t-il souligné. Il croit que trois ans de prison, assortis d'une thérapie, seraient suffisants.

Avant de rendre sentence, la juge Rheault a insisté pour que Matteau dise quelque chose. « Je suis sincèrement désolée des gestes que j'ai commis. Ce n'était pas mon intention de faire du mal à qui que ce soit », a dit l'accusée. La juge a encore insisté pour savoir si Matteau avait quelque chose à rajouter. L'accusée a décliné l'invitation. Manifestement déçue, la juge a reporté le prononcé de la sentence au 26 mai.



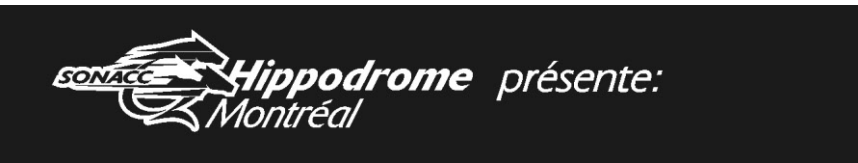
Solde de liquidation
Jusqu'à **50%** de rabais
De plus, nous payons la TPS et la TVQ sur les étiquettes rouges.

Arte Pelle
L'ART DE VIVRE

La plus grande sélection de meubles de cuir, d'armoires et d'articles de décoration au Québec

CENTROPOLIS

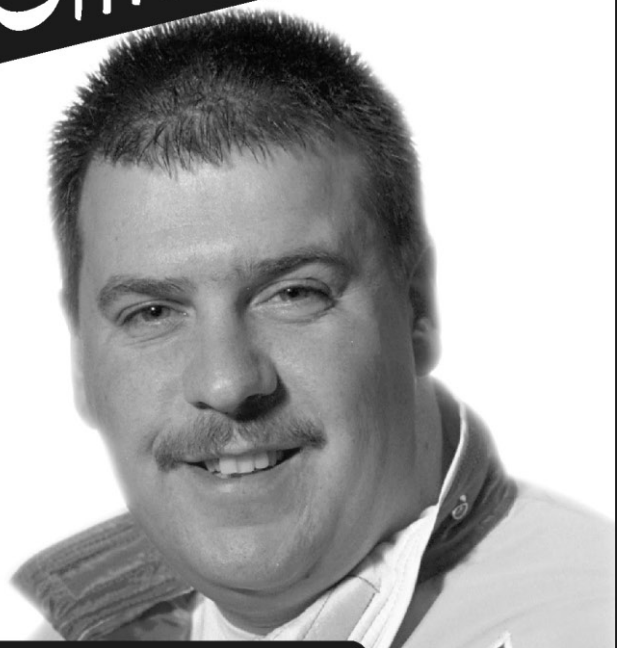
Angle Saint-Martin et autoroute 15, Laval (derrière le cinéma Colossus)
(450) 978-3030



1er mai 2005, dès midi

Journée hommage à
l'entraîneur de l'année 2004
***89 victoires**
à la piste de l'Hippodrome de Montréal

★ COLIN JOHNSON ★



Au programme

- Distribution de 750 thermos à l'achat du programme de courses de l'Hippodrome de Montréal
- Participation au tirage d'une auto Acura TL
- Spéciaux alimentaires
- Séance d'autographes (au premier étage de l'estrade populaire)
- 13 h 25: début du programme de courses
- 5ème course dédiée à Colin Johnson



Tél.: 514.739.2741 poste 9

www.sonacc.com / www.hdem.com / www.paritel.ca

mazda
2-20
vroum-vroum



LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE MAZDA DE MONTRÉAL VOUS OFFRE...

JAMAIS VU!

MÉGA VENTE FIN DE MOIS!

215

MAZDA 3 ET MAZDA 3 SPORT
DISPONIBLES POUR

LIVRAISON IMMÉDIATE

mazda 3 gx 2005



FINANCEMENT À PARTIR DE 0%

179 \$ /mois

Achetez pour 16295 \$

PREMIER VERSEMENT DANS 90 JOURS SUR TOUTES LES MAZDA 2005 EN ACHAT

FINANCEMENT 72 MOIS DISPONIBLE

RACHAT DE BAIL AVANT TERME

Peu importe où vous avez loué votre véhicule « DE TOUTES MARQUES » nous pouvons RACHETER VOTRE BAIL avant terme dès aujourd'hui

CONSULTEZ NOS EXPERTS-CONSEILS

NOUS PAYONS LE GROS MAXIMUM

POUR VOTRE **ÉCHANGE**

TOUTES MARQUES ACCEPTÉES

mazda 3 sport GS 2005



FINANCEMENT À PARTIR DE 0%

215 \$ /mois

Achetez pour 20285 \$

2 ADRESSES, LE PLUS GRAND CONCESSIONNAIRE

Dollard-des-Ormeaux
3800, boul. des Sources

Mtl **335-6331**
(514) **685-5555**

Ile-Perrot
1, Don Quichotte

Mtl **875-1925**
(514) **453-3333**

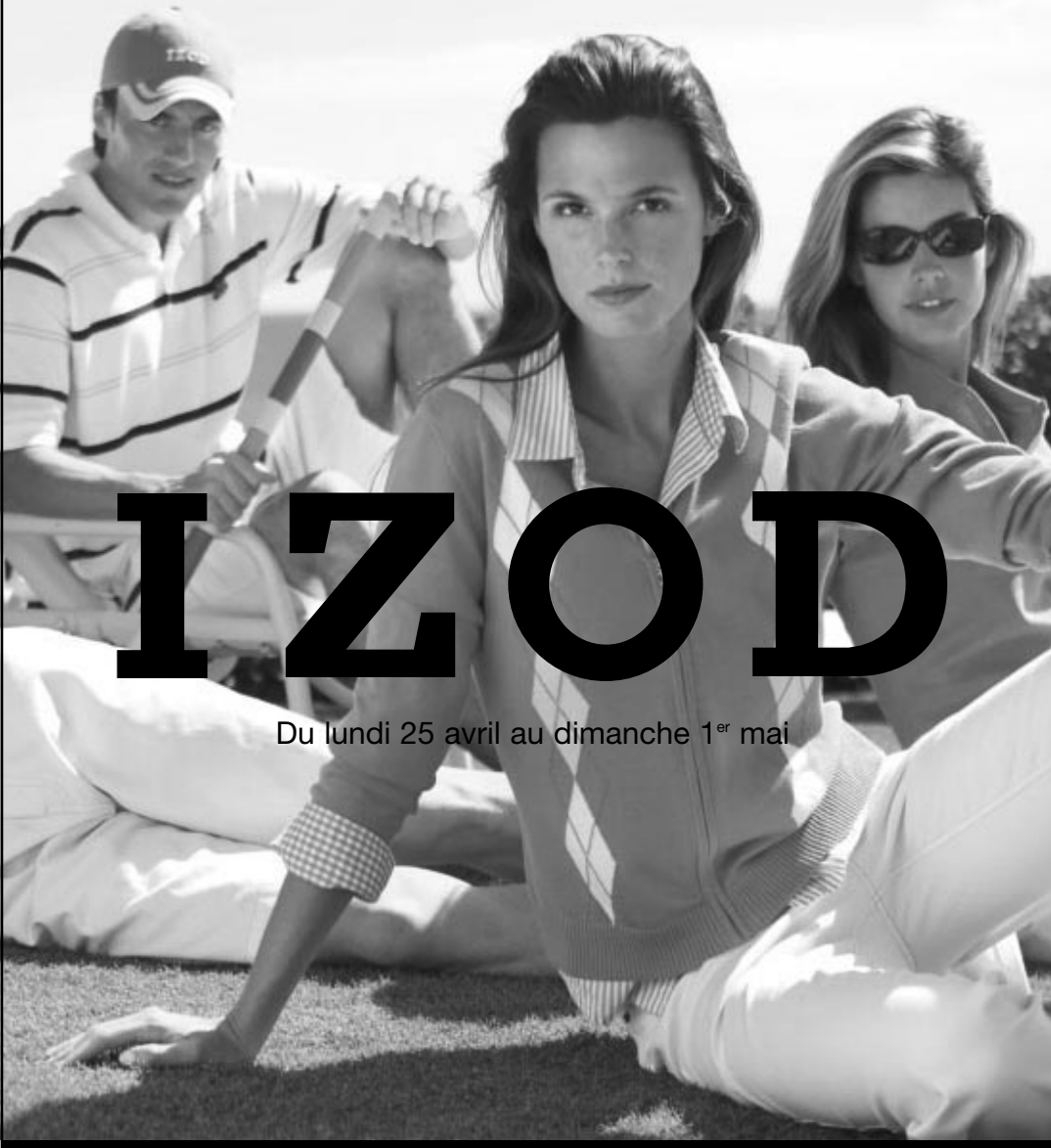


www.mazda220.com

*Location 60 mois, comptant ou échange équivalent Mazda 3 GS 2005 (970\$), Mazda 3 GX Sport (970\$). Transport, préparation et taxes en sus. Photos à titre indicatif. Détails sur places.

ACTUALITÉS

la **Baie**
encore plus



IZOD

Du lundi 25 avril au dimanche 1^{er} mai

35 % de rabais à l'achat d'au moins
3 articles mode à prix ordinaire pour elle et lui
30 % de rabais : 2 articles; **25 % de rabais** : un article

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction », Home Studio, Liz Cliborne Home, Vera Wang, Gluckstein Home, Marites Home et ceux des rayons comédies. Les mentions « ACHAT-CHOC » et « OFFRE SPÉCIALE DE LA DIRECTION » indiquent que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Il se peut qu'un achat-choc soit accompagné d'une étiquette ou d'une affiche indiquant un « PRIX DE COMPARAISON ». Il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Notez que pour les articles « Achat-choc », « Offre spéciale de la direction » et ceux de l'Entrepôt du style en magasin, les quantités sont limitées, le choix varie selon le magasin et certains bons d'achat différé ni articles de substitution ne sont offerts. La mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

10 % de rabais sur vos achats de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.

*Sur approbation de crédit seulement. Des exceptions s'appliquent. Précisions auprès d'un associé.



CHOMEDEY-LAVAL
Despres LaPorte
994 Boul Labelle
(450) 682-7676

GATINEAU
Equipment 3L
925 Boul de la Carrière
(819) 777-9614

GRANBY
Despres LaPorte
444 St-Jude Sud
(450) 777-4644

LAFONTAINE
Boutique Champetre IGA
2012 St-Georges
(450) 565-8890

LOUISEVILLE
Sur La Table
335 St-Laurent
(819) 228-1551

MONT-LAURIER
Atelier Gema
Mr. Rasoir
395 Rue Dupont
(819) 623-6622

MONTREAL
Ares Equipment Ltd.
Mega Centre des Sources
2355 Trans Canada Hwy
(514) 695-5225
Clinique de la Casserole
7577 rue St. Hubert
(514) 270-8544

Equipment De Restaurant
De L'est
11990 Notre Dame Est
(514) 645-2717

La Soupière
1611 St. Catherine Ouest
(514) 933-7885

La Soupière
5689 Park Ave
(514) 270-4242
Quinc Hogg
4833 Sherbrooke Ouest
(514) 934-4644
Quinc Hogg
7 Place du Commerce
(514) 761-4441

COTE ST-LUC-Montreal
Quinc Rona Cote St-Luc
7005 Chemin Cote St-Luc
(514) 487-7662

MONT ST-HILAIRE
Quinc Pro Luc Arpin
280 Boul Laurier
(450) 464-5117

SHERBROOKE
Despres Laporte
185 De la Burlington
(819) 566-2620
Monsieur Chaudron
1030 King Est
(819) 346-5913

SOREL
Electro Aide
115 Elizabeth
(450) 742-5743

ST-ADELE
Leblanc Plus
1609 Boul Ste-Adele
(450) 229-2855

ST-EUSTACHE
Boutik Electrik
127 Rue St-Laurent
(450) 491-3355

ST-HUBERT
Ares Equipment
1501 Boul. Des Promenades
(450) 926-2737

ST-THERESE
Centre Electro Culinaire
La Porte de la Cuisine
Place Elite, 95 Boul Labelle
(450) 430-2932

TROIS-RIVIERES
Boutique de la Balayouse
4130 Boul des Forges
(819) 373-4591
Restau-Service
2600 St-Denis
(819) 376-2600

VALLEYFIELD
Quicaillerie MPM
18 Rue Nicholson
(450) 377-9000

VARENNES
Fascination Cuisine
Galeries Varennes
2020 Rene Gaultier
(450) 929-2942

AGRESSIONS SEXUELLES

Les Québécois approuvent le traitement médiatique

NICOLAS BÉRUBÉ

Les trois quarts des Québécois estiment que les cas d'agressions sexuelles rapportés dans les médias ont pour effet d'informer et de sensibiliser le public à ce problème, selon un sondage CROP effectué dans la foulée du procès de Guy Cloutier.

Au total, 77 % des répondants approuvent la médiatisation récente de différents cas d'agressions sexuelles. En revanche, 17 % ont répondu que l'abondante publicité avait comme effet de banaliser ces actes. À peine 1 % des répondants ont affirmé que les médias cherchaient à faire de l'information-spectacle en parlant des affaires d'agressions sexuelles.

Pour Rose-Marie Charest, présidente de l'Ordre des psychologues du Québec, ces résultats sont encourageants. « Ce que les gens disent, c'est que la médiatisation permet d'aider à comprendre le phénomène lorsque l'information est présentée avec une analyse, comme cela a souvent été le cas dans l'affaire Guy Cloutier. »

Ce sondage révèle à quel point le procès de l'ancien producteur Guy Cloutier a touché des Québécois : 91 % des répondants disent être au courant de l'affaire. Cette proportion grimpe à 97 % chez les francophones. Chez 48 % des répondants, l'affaire Cloutier a provoqué un sentiment de « colère », alors que 33 % affirment avoir été « indignés » par ce qu'ils ont appris dans le cadre du procès, indique le sondage commandé par la Fondation Marie-Vincent, qui vient en aide aux enfants victimes d'agression et qui lançait hier sa campagne annuelle de financement. L'ancien producteur Guy Cloutier a été condamné en décembre dernier à 42 mois de prison pour agressions sexuelles sur des enfants.

Selon Mme Charest, les victimes d'agressions sexuelles se sentent plus à l'aise de dénoncer leur agresseur lorsqu'elles ont l'impression que la société condamne de tels actes. « On voit à quel point la population sympathise avec les victimes. Avant, on entendait dire que les victimes étaient en partie responsables de leur sort. Ce n'est plus une opinion répandue aujourd'hui, bien au contraire. »

Ce sondage a été réalisé par téléphone auprès de 1008 adultes du 17 au 30 mars 2005 et est précis à trois points près, 19 fois sur 20.



LA SOCIÉTÉ AMIS POUR TOI INC. a besoin de vous !

À nos jeunes sans famille et vulnérables, nous tentons d'offrir un quotidien semblable au vôtre, au nôtre. Pouvez-vous nous aider à réussir ?

Merci d'avance.

Veuillez adresser vos dons à : 10908, av. Bellevois
La Société Amis pour toi inc. Montréal-Nord (Québec) H1H 3C9
a/s de Soeur Thérèse Paradis Tél. : (514) 322-0307
Télec. : (514) 329-0405

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Code postal _____ Tél. : _____
3311632 Un reçu pour fins d'impôt est disponible. 3312923

Depuis 1993 !

UN PROF À LA MAISON !



Service privé d'aide aux études N & R inc.

COURS PRIVÉS À VOTRE DOMICILE

Pour contrer les difficultés scolaires au primaire, au secondaire et au collégial dans les matières de base telles le français, l'anglais, les mathématiques et les sciences.

Pour préparer un examen important

Pour améliorer votre français ou votre anglais

Pour de l'aide individuelle aux devoirs et aux leçons

Contactez le SPAÉ

Une équipe de 350 professeurs expérimentés et compétents Plus de 7 000 clients satisfaits
Aucun contrat à signer, aucun engagement à long terme

(450) 973-4526

Adresse URL : <http://www.cours-privé.net>

Courriel : prof@cours-privé.net

Nous pouvons aussi donner des cours de groupe ou de l'étude dirigée dans des institutions scolaires.

AVIS AUX ENSEIGNANTS

Nous recherchons des enseignants pour donner des cours privés au domicile du client. Montréal, Laval, Basses Laurentides et Rive-Sud. Une excellente maîtrise du français parlé et écrit est requise ainsi qu'un permis d'enseigner au Québec.

SOLDE

du fabricant du printemps de

PADERNO

DU JEUDI 28 AVRIL AU DIMANCHE 1 MAI

DES ÉCONOMIES FANTASTIQUES SUR DES ARTICLES DE CUISINE QUE VOUS ADOREREZ TOUTE VOTRE VIE.

PADERNO. Des casseroles pour l'éternité. Des économies tellement bonnes sur ces articles de cuisine en acier inoxydable de qualité que vous voudrez remplacer chacune de vos casseroles actuelles (sauf celles de Paderno, évidemment). Chacun des quelque 100 articles ou plus est en solde, y compris les casseroles, les cocottes, les marmites, les poêles à frire et plus encore. Des économies fantastiques, une durabilité incroyable, une cuisson remarquable, une garantie de 25 ans. La liste de raisons d'acheter Paderno

est très longue, mais la durée du solde est brève.

Des casseroles pour l'éternité.

Le solde prend fin dimanche.

ÉCONOMISEZ DE 40 À 74 % DU PRIX COURANT!

Information et détaillants : 1 800 263-9768 ou www.paderno.com

Plus de 100 articles en solde, y compris les suivants.

Réduction de **74%**
Promotion d'ouverture
39,99 \$ seulement!

Casserole de 4 litres avec anse et couvercle.
Prix courant : 156 \$. **Prix réduit : 39,99 \$**

Réduction de **50%** Sur chacun de ces articles

Jeu de 3 bols à mélanger
1, 3 et 5 litres
Prix courant : 39,99 \$
Prix réduit : 19,99 \$

Cocotte de 6,0 litres avec couvercle
Prix courant : 254 \$
Prix réduit : 127 \$

Jeu de 5 épices
Prix courant : 22,99 \$
Prix réduit : 11,50 \$

Sauteuse de 4,0 litres avec couvercle.
Prix courant : 164 \$
Prix réduit : 82 \$

*Tous les magasins ne sont pas ouverts le dimanche. La casserole en promotion d'ouverture est offerte aux 20 premiers clients de chaque jour à chaque magasin. Une seule promotion d'ouverture par client. Désolés, nous n'offrons pas de bon d'achat différé, alors, arrivez tôt.



PADERNO

Michel Dumont ne pourra voir le ministre

Victime d'une erreur judiciaire, il poursuit le gouvernement pour 8,7 millions

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Pas plus que ses prédécesseurs, le ministre de la Justice, Yvon Marcoux, ne rencontrera Michel Dumont, cet électricien de 45 ans victime d'une erreur judiciaire et condamné, en 1992, pour un viol qu'il n'a pas commis.

M. Dumont, blanchi par la Cour d'appel, a entamé une poursuite en dédommagement de 8,7 millions contre le gouvernement du Québec, mais il souhaite obtenir une indemnisation grâce à une entente à l'amiable. Jusqu'ici, ses efforts pour rencontrer les ministres de la Justice successifs, Marc Bellemare et Jacques Dupuis, sont restés vains.

À court de moyens, Michel Dumont s'est présenté hier devant le parlement de Québec, pour attirer l'attention du nouveau procureur général, Yvon Marcoux, en dévoilant un immense panneau publicitaire indiquant que M. Marcoux était ministre

« de l'Injustice ». La réclame invitait à consulter le site Internet www.injusticequebec.ca.

Se disant sympathique à la cause de M. Dumont, le ministre Marcoux a indiqué, après la période des questions, que son devoir de réserve lui interdisait de formuler le moindre commentaire puisque « M. Dumont a choisi la voie judiciaire pour faire valoir ses droits ».

Concernant la possibilité d'une entente à l'amiable pour régler ce contentieux, le ministre de la Justice a invité les avocats de Michel Dumont à prendre contact avec ceux de son ministère.

Acquitté en février 2001

C'est en février 2001 que la Cour d'appel du Québec a acquitté ce père de cinq enfants des accusations d'enlèvement, de séquestration et d'agression sexuelle armée qui lui avaient valu, en janvier 1992, une condamnation à 52 mois de prison dont il a

purgé 34 mois, dans des conditions pénibles, en dépit du fait que la victime l'ait innocenté dans une déclaration solennelle qui n'a jamais été transmise ni à la défense ni au juge.

Le crime remonte au 17 novembre 1990, à Boisbriand, où une femme, dont les initiales sont D.L. a été menacée de mort, séquestrée, détenue à la pointe du couteau et violé. Trois jours plus tard, la victime rencontre la police de Boisbriand à qui elle décrit son agresseur comme ayant des tatouages sur les avant-bras et ne portant pas de lunettes. Michel Dumont, qui est réputé ne pas voir sans lunettes et qui ne porte aucun tatouage, est arrêté.

Il est reconnu coupable le 25 juin 1991 et est séquestré durant quatre mois en attendant sa sentence, la juge qui a présidé son procès étant suspendue pour avoir été arrêtée en état d'ébriété au volant. Le 6 janvier, la Cour impose une peine de 52 mois à M. Dumont qui inscrit un appel. Il

est libéré le 27 janvier 1992. C'est en juin 1992 que la victime avoue s'être trompée sur l'identité de son agresseur. Mais, le 14 février 1994, l'appel de Dumont est rejeté. Il est de nouveau arrêté et passera 34 mois à l'ombre. Il est libéré le 23 mai 1997, après que la victime est apparue à deux émissions de télévision où elle a déclaré s'être trompée.

La Cour d'appel entendra finalement la cause en février 2001. Le 22 février de la même année, l'acquiescement de Dumont est prononcé par trois juges.

Battu à plusieurs reprises

« J'ai été étiqueté comme violeur. Cela m'a valu d'être battu à plusieurs reprises en prison », a-t-il déclaré, hier, devant le parlement de Québec. Il exige réparation.

En mai 2004, nouvellement nommé ministre de la Justice, Jacques Dupuis a évalué la possibilité d'en venir à un règlement à l'amiable avec M.

Dumont. Il avait même déclaré que « des solutions plus rapides que la poursuite de 8,7 millions intentée par M. Dumont contre le gouvernement sont analysées ».

Tout récemment, le 31 mars 2005, M. Dumont écrivait au nouveau ministre de la Justice, Yvon Marcoux. Il y fait une ouverture quant à « une possibilité de règlement amical ». « De plus, je serais prêt à signer toute entente de non-divulgence nécessaire qui pourrait permettre la tenue d'une telle rencontre (avec le ministre) ». Le 6 avril, M. Dumont recevait un accusé de réception signé de la main d'une conseillère spéciale du ministre, Hélène Ménard. « Le ministre de la Justice, Monsieur Yvon Marcoux, a bien reçu votre lettre du 31 mars concernant une erreur judiciaire. Je vous informe que votre envoi sera transmis aux autorités concernées au sein du ministère pour analyse et traitement approprié. Veuillez agréer... », écrit-elle.

VIENS chercher TOYOTA pour

ACCÈS TOYOTA

1^{er} versement **GRATUIT** 0\$ dépôt de sécurité

159\$ / m



Echo Hatchback

1^{er} versement **GRATUIT** 0\$ dépôt de sécurité



159\$ / m **199\$** / m




Berline Echo Corolla

0\$ dépôt de sécurité 2 versements **GRATUITS** 0\$ dépôt de sécurité

209\$ / m **279\$** / m

Matrix Camry LE

0\$ dépôt de sécurité **1000\$** ARGENT COMPTANT 0\$ dépôt de sécurité

299\$ / m **349\$** / m




RAV4 Sienna

SPINELLI auto.com

SPINELLI TOYOTA Lachine
561, boul. St-Joseph, Lachine • (514) 634-7171

SPINELLI TOYOTA Fairview
10, Auto Plaza, Pointe-Claire • (514) 694-1510

MATELAS ET OREILLERS SUÉDOIS

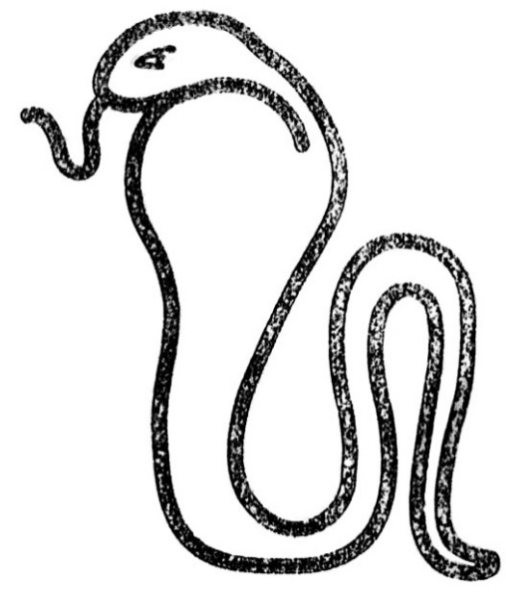


- CONFECTIONNÉ À PARTIR D'UN MATÉRIAU UNIQUE, TEMPUR EST UN PRODUIT SUÉDOIS APPROUVÉ PAR LA NASA.
- L'UN DES 18 PRODUITS ADMIS AU TEMPLE DE LA RENOMMÉE DE LA TECHNOLOGIE SPATIALE AMÉRICAINE
- PROCURE UN SOMMEIL PLUS PROFOND, PLUS RÉCUPÉRATEUR EN SOULAGEANT LES POINTS DE PRESSION.
- IDÉAL POUR PERSONNES STRESSÉES OU AYANT DES PROBLÈMES PHYSIQUES (MAUX, ARTICULAIRES, DOULEURS MUSCULAIRES, ETC.)

Comme si vous flottiez dans l'espace!

BOUTIQUE MULTI-MATELAS	Boutique Tout pour le dos	Expérience Sommeil
527 NOTRE-DAME REPENTIGNY TÉL.: (450) 582-0637 SANS FRAIS : 1-877-582-0637	8780, BOUL. SAINT-LAURENT MONTRÉAL QC TÉL.: (514) 383-1582 SANS FRAIS : 1 800 268-1582 WWW.TOUTPOURLEDOS.COM	8025, BOUL. TASCHEREAU BROSSARD QC TÉL.: (450) 445-1216 SANS FRAIS : 1 877 NAHTAJO

VENDEZ VOTRE ENTREPRISE SANS VOUS EMPOISONNER LA VIE.



« Une entreprise en technologie de l'information m'a confié le mandat de vendre la compagnie et en 6 mois, aucun acheteur ne s'est manifesté. Après l'avoir affichée sur Acquization.biz, la vente s'est réalisée en 8 jours seulement! »

Robert Lévesque, Barrontech

Acquization.biz est un service efficace, abordable et confidentiel qui met en réseau le plus grand nombre d'acheteurs et de vendeurs d'entreprises au Québec. Des centaines d'entrepreneurs, de professionnels et d'institutions le recommandent et l'utilisent avec succès. Pour plus de détails, visitez www.acquization.biz ou composez le (514) 499-0334 pour parler avec un conseiller dès aujourd'hui!

Acquization.biz

Pour acheter ou vendre une entreprise.

Desjardins Centres financiers aux entreprises CA agréés du Québec BOF AVOCATS AGENTS DE BREVETS ET MARQUES Deloitte Simon Bégin/Dubé & Touche LAPRESSEAFFAIRES.COM

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Gagliano se trompe



apratte@lapresse.ca
 ANDRÉ PRATTE

La conjoncture politique actuelle suscite une vague de découragement parmi les Québécois fédéralistes. Quelques-uns, tel l'ancien ministre libéral Alfonso Gagliano, en sont venus à conclure que la souveraineté du Québec était désormais inéluctable. Ce découragement n'a pas lieu d'être: la victoire du OUI lors d'un éventuel troisième référendum est tout sauf assurée.

Rien dans les sondages récents n'indique une poussée favorable à la souveraineté. Depuis le début de 2004, CROP accorde au OUI autour de 45 %-47 %. C'est

Contrairement à ce qu'affirme M. Gagliano, la séparation du Québec n'est pas inéluctable. À moins que les fédéralistes n'abdiquent.

plus qu'au cours des années précédentes, mais le phénomène n'est pas nouveau: lorsqu'un gouvernement libéral dirige le Québec et est impopulaire, l'appui à la souveraineté monte.

Le scandale des commandites n'a pas provoqué de flambée souverainiste dans l'opinion. Tout indignés qu'ils soient, les Québécois font la différence entre la corruption de quelques-uns et celle d'un système ou d'un pays. Et ils savent qu'un Québec indépendant ne serait pas davantage à l'abri de la corruption qu'il ne l'est aujourd'hui.

Il faut rappeler aussi que la question posée par CROP évoque l'« offre de partenariat au reste du Canada » incluse dans la question de 1995. Or, le Parti québécois s'apprête à larguer le partenariat lors de son congrès de juin, au profit d'un simple « accord international » entre un Québec souverain et le reste du Canada. Il est probable que les Québécois

seront passablement plus tièdes à l'égard d'un projet souverainiste plus radical que celui qui leur fut soumis avec la caution rassurante du « négociateur en chef » Lucien Bouchard.

Il n'y donc pas lieu pour les fédéralistes du Québec de baisser les bras. Cependant, ils ne peuvent plus se contenter de l'attitude attentiste qu'ils ont adoptée, à tort, au cours des dernières années. On a cru, au Québec comme dans le reste du pays, qu'il suffirait de ne plus parler de la question constitutionnelle pour que la thèse souverainiste meure de sa belle mort. C'était sans compter la force réelle du mouvement souverainiste et le mécontentement que suscite chez bon nombre de Québécois le refus des autres Canadiens de reconnaître officiellement leur différence.

Plutôt que de déprimer, les fédéralistes doivent prendre acte de la situation et se relever les manches. Il se peut que le Parti libéral du Canada sorte très affaibli des prochaines élections fédérales. Combinée à l'impopularité actuelle du gouvernement Charest, cette évolution risque de laisser la voie libre au Bloc et au PQ, qui bénéficieraient alors d'une sorte de monopole du débat sur l'avenir du Québec.

C'est cela que les fédéralistes doivent éviter: une défaite par défaut. Il n'y a pas urgence, mais il n'y a pas non plus de temps à perdre. Les Québécois qui croient au Canada doivent reprendre la parole, à la fois pour répliquer coup pour coup à l'argumentaire souverainiste, pour vanter le projet canadien et pour relancer la réflexion sur la nécessaire évolution du fédéralisme.

Bien sûr il existe une certaine fatigue constitutionnelle. Mais, comme le soulignait récemment l'intellectuel canadien Michael Ignatieff, « nous n'en aurons jamais fini. Le Canada est un de ces pays qui doit s'engager dans une auto-justification et une auto-invention perpétuelles. Si ces débats nous ennuiant, c'est que le pays nous ennueie et si c'est le cas, nous sommes vaincus. »

Contrairement à ce qu'affirme M. Gagliano, la séparation du Québec n'est pas inéluctable. À moins que les fédéralistes n'abdiquent.

Maintenir le cap



mboisver@lapresse.ca
 MICHÈLE BOISVERT

Après avoir été complètement éclipsé par l'appel à la nation du premier ministre Paul Martin, voilà que, par un curieux retour de balancier de la politique fédérale, le budget du ministre Audet est propulsé à l'avant-scène de l'actualité. Toutes les tractations entre Jack Layton et Paul Martin pour modifier le budget fédéral ont en effet mis en lumière la fragilité du financement de certaines mesures annoncées la semaine dernière par le ministre des Finances du Québec.

Car la réforme de la fiscalité des entreprises, la pièce de résistance du budget Audet, s'appuie en partie sur la baisse de l'impôt des sociétés contenue dans le budget déposé en février dernier par Ralph Goodale. Le ministre Audet finance en effet une partie importante de sa réforme par l'occupation du champ d'imposition dégagé par le gouvernement fédéral. Or, cette baisse de l'impôt des grandes sociétés au fédéral est au coeur même de l'entente de principe entre le chef néo-démocrate et le premier ministre Martin.

Mais quand on y regarde de plus près, on s'aperçoit que la précarité du budget Audet n'a que peu à voir avec Jack Layton. Ce qui saute aujourd'hui aux yeux, c'est à quel point le ministre québécois des Finances a pêché par excès d'optimisme. Il était en effet particulièrement risqué d'appuyer la réforme de la fiscalité des entreprises au Québec sur une mesure

ne devant prendre effet qu'en 2008, contenue dans le budget d'un gouvernement fédéral minoritaire, budget qui, de surcroît, était loin d'être adopté à la Chambre des communes.

Cela étant dit, compte tenu de l'urgence d'abaisser la taxe sur le capital, une taxe improductive qui décourage l'investissement et la modernisation des entreprises, le ministre québécois des Finances doit absolument maintenir sa réforme de la fiscalité des entreprises. Il faut rappeler que c'est au Québec que la taxe sur le capital est la plus élevée au pays, une taxe plus dommageable à la santé d'une économie que l'impôt sur le revenu des sociétés. Dans un tableau publié par le ministère des Finances, on estime qu'une baisse de un dollar de la taxe sur le capital entraîne une hausse de 1,21 dollar du PIB réel, alors que la réduction du même dollar appliquée cette fois à l'impôt sur le revenu des sociétés n'augmente le PIB que de 62 cents. Voilà pour quoi il est essentiel que l'on réaménage la fiscalité des entreprises au Québec, en réduisant le poids relatif de la taxe sur le capital par rapport aux autres sources de taxation.

Cette réforme doit aller de l'avant même si la hausse de l'impôt des grandes sociétés, décrétée par le ministre Audet pour compenser la baisse de revenus provenant de la taxe sur le capital, n'était pas contrebalancée par le budget fédéral.

Il est évident que ce n'est pas l'idéal. Mais compte tenu de l'état des finances publiques du Québec, il faut faire des choix. Le choix qui s'impose est une baisse de la taxe sur le capital. Une mesure dont les entreprises québécoises ont grand besoin pour améliorer leur productivité et faire face aux défis de la mondialisation.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

Un Irak sans gouvernail

La souveraineté est inexistante. La violence s'amplifie. Les Américains s'incrument



JOCELYN COULON
 j.coulon@cerium.ca

Au tout début de l'année, deux spécialistes du Proche-Orient soulignaient dans le journal *Le Monde* le caractère illusoire des élections du 30 janvier en Irak. « En elles-mêmes, ces élections ne changeront pas grand-chose à la donne irakienne. À l'instar de toutes les phases précédentes de la transition, on fera, au mieux, du surplace. (...) Ces élections ne régleront pas la question fondamentale des rapports entre l'Irak et les États-Unis », écrivaient-ils. Quatre mois plus tard, l'Irak peine à se doter d'un gouvernement. La souveraineté est inexistante. La violence s'amplifie et tue chaque jour davantage de civils irakiens. Les Américains construisent de nouvelles bases et s'incrument.

L'élection bidon

Les élections étaient viciées d'avance. Les candidats, sélectionnés par les partis mais approuvés et contrôlés par les forces occupantes anglo-britanniques, n'ont jamais fait campagne. Les plates-formes électorales, lorsqu'elles existaient, étaient inconnues des électeurs. Le mode de scrutin, en transformant l'Irak en circonscription unique, a forcé un vote selon des lignes ethniques ou confessionnelles. Aucun processus politique n'a permis aux partis avant les élections de s'entendre sur les grands principes « qui devraient servir de fondement au futur système politique irakien ».

On voit aujourd'hui le résultat de cette mascarade. Les Kurdes sont surreprésentés au Parlement et tiennent en otages les négociations actuelles sur la formation d'un gouvernement. Ils sont inconditionnellement alignés sur les États-Unis et ont obtenu le droit de garder leur milice de 80 000 hommes, future armée d'un Kurdistan indépendant dont ils rêvent. Les partis chiites, majoritaires, exigent de contrôler tous les leviers du pouvoir et la tentation est forte parmi certains d'entre eux d'ériger un État islamique. Enfin, les sunnites, complètement marginalisés, appuient l'insurrection et attendent le moment de la revanche.

L'administration américaine,

ne voit pas les choses ainsi. Le décompte des voix n'avait même pas commencé que le président Bush ne manquait d'aucun superlatif pour qualifier un événement ayant mobilisé 58 % de l'électorat inscrit (moins de 50 % des Irakiens en âge de voter). Cette élection, dit-on à Washington, conforte la stratégie américaine en Irak. La jubilation de l'administration républicaine ressemble à s'y méprendre à celle qu'exprimait en 1967 l'administration Johnson après les élections au Vietnam. Voici ce qu'écrivait le *New York Times* le 4 septembre 1967 (notre traduction): « Les dirigeants américains ont été agréablement surpris aujourd'hui par l'ampleur de la participation aux élections présidentielles au Sud-Vietnam, malgré les efforts déployés par le Viêt-cong pour perturber le scrutin. Dans le cadre de la politique du président Johnson, qui vise à

Pour les Américains, la promotion de la démocratie en Irak est un objectif accessoire.

favoriser l'implantation du processus constitutionnel au Sud-Vietnam, le bon déroulement de l'élection est en effet considéré depuis toujours comme une étape primordiale. » Quelques mois plus tard, Robert McNamara, secrétaire à la Défense, démissionnait en déclarant que cette guerre était perdue. On connaît la suite.

Violences et occupation

L'Irak n'est pas le Vietnam, disent en chœur les dirigeants républicains américains. Les choses s'améliorent sur le terrain. Samedi, dans son allocution radiodiffusée hebdomadaire, le président Bush a même souligné que les forces militaires et policières irakiennes dépassaient en nombre le contingent américain. Il oubliait de rappeler qu'à peine le quart des 147 000 soldats et policiers irakiens étaient en mesure d'effectuer leur travail, comme le disait pourtant son représentant militaire sur place, le général David Petraeus, à des parlementaires américains. Une demi-vérité de plus, comme au Vietnam.

En fait, sur le terrain, les violences s'exacerbent. Selon des responsables du Pentagone, les attaques récentes, où plusieurs centaines de personnes ont été tuées, montrent que les insurgés font preuve d'une meilleure or-

ganisation et que leurs tactiques s'améliorent. Avant les élections générales du 30 janvier, les attentats se chiffraient en moyenne à 90 par jour. Leur nombre a ensuite baissé à environ 40 par jour avant de remonter depuis deux semaines à une cinquantaine quotidiennement. Mais plus que le nombre des attaques, c'est leur meilleure coordination et une plus grande sophistication des tactiques utilisées que l'on constate. La situation sur place est telle que les parlementaires américains en visite en Irak ne peuvent passer une seule nuit à Bagdad. Ils doivent se replier au plus vite sur la Jordanie. La visite est courte et bien encadrée.

Deux ans après l'invasion, les Américains comme les Irakiens sont mécontents. Les premiers estiment la guerre inutile et les seconds sont 80 % à réclamer le départ immédiat des troupes. Pauvres Américains! Pauvres Irakiens! Ils n'ont absolument rien compris à ce qui se passe dans cette région du monde. L'administration républicaine n'a pas la moindre intention de se retirer d'Irak, car les États-Unis sont là pour trois raisons: maintenir l'Irak en état de subordination; tenir les Iraniens à distance et, si possible, détruire leur potentiel nucléaire; assurer la sécurité d'Israël et des approvisionnements pétroliers. La promotion de la démocratie est un objectif accessoire.

Pour réaliser ces objectifs, il faut une occupation permanente et indéfinie du pays. Ainsi, la lenteur avec laquelle les soldats et policiers irakiens sont entraînés et déployés n'est pas seulement le résultat des défections et du peu de confiance que les Américains leur font pour assurer la sécurité dans le pays. Elle s'explique, en partie, par la volonté de ne pas donner à l'Irak le prétexte de forces nombreuses et aguerries pour exiger le retrait des troupes américaines. Ainsi, les quelque 500 millions de dollars que le Congrès vient d'accorder pour la construction de bases dans le pays renforcent cette présence. Ainsi, l'immixtion constante de Washington dans le jeu politique irakien pour en devenir l'indispensable arbitre s'inscrit dans cette logique. Avec une pareille configuration, dans un an, dans cinq ans, ce sera l'explosion.

L'auteur est professeur invité au Groupe d'étude et de recherche sur la sécurité internationale du Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

La thèse du référendum volé



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis des années, plusieurs ténors souverainistes affirmaient qu'ils avaient perdu le référendum de 1995 parce que les forces fédéralistes leur avaient volé la victoire.

Cette thèse du référendum volé, devenue une véritable légende urbaine, a pris de l'élan avec le scandale des commandites et a en quelque sorte obtenu ses lettres de noblesse avec les révélations de la commission Gomery, notamment les confidences médiatiques de Benoît Corbeil, ancien directeur général de la section québécoise du Parti libéral du Canada, et les fines analyses d'Alfonso Gagliano, le ministre déchu qui, sentencieux, affirme que la souveraineté n'est « plus arrêtable ».

Les souverainistes devraient se méfier d'appuis moraux comme ceux-là, parce que ces hommes, au coeur du scandale, prêts à tout pour se disculper et régler leurs comptes, risquent de salir tout ce qu'ils touchent. Mais surtout parce qu'ils sont également héritiers et porteurs d'une tradition qui se caractérise par le simplisme politique.

En fait, si la commission Gomery nous a appris beaucoup sur le financement occulte du PLC et sur la corruption qui a entouré le scandale des commandites, elle n'a rien apporté de nouveau ou de convaincant sur la thèse du référendum volé.

Pour une raison bien simple. Le programme des commandites a connu son envol après le référendum, et c'est justement la quasi-défaite du camp du « non » qui a justifié, aux yeux du gouvernement Chrétien, des interventions d'urgence pour qu'une telle menace ne se reproduise plus. Et c'est ce sentiment d'urgence qui a mené à l'absurde stratégie de la visibilité et qui a créé le climat propice aux abus.

Le seul cas évident d'intervention fédérale financière lourde, c'est le love-in de Montréal, cette grande manifestation pancanadienne quelques jours avant le référendum, où les dépenses fédérales ne respectaient clairement pas les règles québécoises. Mais il n'a jamais été clair que cet événement ait pu favoriser le camp du non, parce qu'il a plutôt choqué de nombreux Québécois.

Cette thèse du référendum volé tait également le fait que, pendant cette même période, et surtout avant, le gouvernement du Québec s'est transformé en véritable machine référendaire dont les choix, les dépenses, les engagements ont été mis au service de la thèse du gouvernement d'alors.

Il est vrai que le résultat serré a ouvert la porte à la tentation d'expliquer la défaite du « oui » par des facteurs relativement marginaux. Mais le fond de l'affaire, c'est que l'appui au « oui » n'a jamais permis de dégager une majorité confortable et que cela s'explique largement par le fait que des groupes démographiques, comme les francophones plus âgés, ou des régions, comme celle de la Capitale nationale, n'ont pas fortement appuyé le projet souverainiste.

Dans ce cadre, l'intervention de Benoît Corbeil qui a décrit l'effort du camp du « non » pour sortir le vote immigrant, n'a rien fait pour réhabiliter Jacques Parizeau et sa triste sortie sur le « vote ethnique ». C'était une réalité sociologique que les communautés culturelles se méfiaient de la souveraineté. Le déplorer, dans l'amertume, comme l'a fait M. Parizeau, pour attribuer ses problèmes aux « autres », c'est l'essence même de la xénophobie.

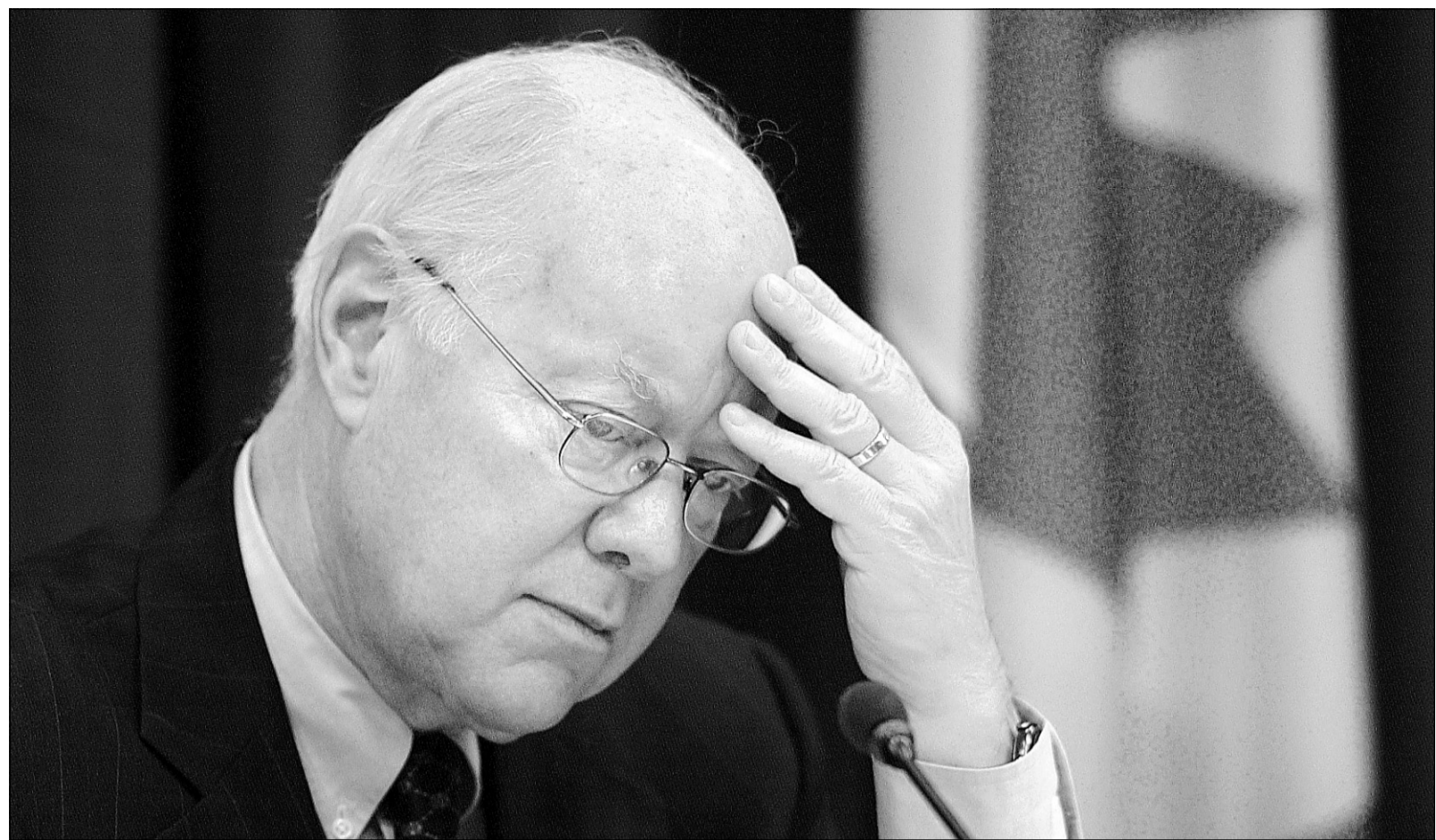
Mais en se confortant de ces révélations des ripoux du fédéralisme, les souverainistes risquent de cautionner indirectement leur vision des choses. Le programme des commandites reposait sur la théorie voulant que le Canada gagnerait en popularité au Québec en augmentant sa visibilité. Et quand le scandale des commandites a éclaté, les Québécois ont été choqués par les abus, mais ils ont également été indignés par le mépris de politiciens qui croyaient pouvoir les acheter à coups de drapeaux et de babioles et qui les prenaient pour des imbéciles. En insistant sur le succès de cette stratégie de l'argent, les souverainistes accèdent à cette thèse et manifestent le même mépris.

La thèse du référendum volé encourage également le recours à la pensée magique, l'illusion qu'il existe une majorité naturelle pour la souveraineté qui a permis aux souverainistes d'éviter d'analyser leur défaite et d'expliquer pourquoi, année après année, leur thèse ne recueille pas l'appui de la majorité.

La tentation de la pensée magique est aussi vivante que jamais. On l'a vu à la façon dont le chef péquiste, Bernard Landry, refusait cette semaine d'expliquer le regain de son option par des facteurs conjoncturels et par l'impact du scandale des commandites. « Ce n'est pas une question de circonstances », a-t-il lancé. Et pourtant, il y a deux ans, le PQ mordait la poussière et le Bloc était presque voué à la disparition. Que s'est-il passé depuis pour expliquer le revirement qui sourit aux souverainistes, sinon ce psychodrame canadien ?

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca



Le juge John Gomery, président de la commission d'enquête sur le scandale des commandites.

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE ©

Tous corrompus ?

Dans l'après-Gomery, il sera bien important de se souvenir que la grande majorité des politiciens veulent le bien public

PIERRE BRUNET



L'auteur est président du conseil d'administration de Montréal International.

Dans quelques mois, la commission Gomery aura terminé ses travaux et déposera ses conclusions et recommandations. Le gouvernement prendra ses responsabilités face aux fautifs et il soumettra quelques mesures administratives pour éviter que ne se reproduisent de telles exagérations.

Voilà qui est bien, mais croyons-nous que nous corrigerons pour autant la perception de la population envers le monde politique ? Gérer ou modifier les perceptions est le plus grand des défis pour les administrateurs. Cet important accident de parcours qu'est le scandale des commandites vient miner de nouveau la crédibilité de nos institutions démocratiques. Plus encore, il se développe un cynisme effarant au sujet de la politique, ce qui n'annonce rien d'encourageant pour l'avenir.

En écoutant les commentaires des citoyens dans les divers médias et à la lecture des sondages, la grande majorité a cette double réaction. Dans un premier temps, ils sont outrés et scandalisés. La très grande majorité clame que le scandale des commandites, « c'est très grave ».

Dans un deuxième temps, les citoyens ajoutent que ces événements sont tout à fait normaux, la politique étant en soi toujours un environnement corrompu. En fait, ils se rangent

rapidement dans le camp de Machiavel qui définissait la politique comme l'art de tromper.

Jeter le bébé avec l'eau du bain

Si nous étions dans un système dictatorial où les abus de pouvoir et la cupidité peuvent difficilement être corrigés, nous pourrions comprendre cette attitude. Mais déclarer à la fois que c'est un événement d'une grande gravité tout en reconnaissant que ces écarts frauduleux sont parfaitement normaux, c'est jeter le bébé avec l'eau du bain, c'est d'une façon reconnaître que nous sommes d'accord avec cette fausse normalité.

Les gens concluent rapidement que tous les politiciens sont corrompus ; plusieurs rejettent l'idée d'être un jour eux-mêmes candidats. Al-

Il se développe un cynisme effarant au sujet de la politique, ce qui n'annonce rien d'encourageant pour l'avenir.

lons-nous laisser cette perception prédominer ? Au contraire, il faut affirmer avec force que nous ne voulons pas laisser filer la minorité friponne quand la grande majorité désire la probité.

N'est-ce pas ce que nous avons constaté lors du décès du pape ? Des millions de personnes de toutes les croyances ont manifesté leur sympathie à l'image que représentait ce pape rassembleur. Ce n'était pas une manifestation religieuse mais bien plus un hommage à l'homme qui incarnait les grandes valeurs morales de paix, d'unité et d'intégrité. Voilà une grande manifestation pacifique qui s'éloigne du cynisme habituel et démontre que la

population aspire à un idéal supérieur.

Une peste généralisée ?

En ce qui concerne la perception que la corruption politique est une peste généralisée, nous sommes encore une fois à faire une règle générale à partir de quelques exceptions.

Durant les derniers 40 ans de ma vie professionnelle, j'ai connu bon nombre de personnes qui ont siégé comme député et ministre dans tous les partis politiques. Ces personnes étaient toutes de bonne foi et avaient la volonté de bien servir la collectivité. Certaines sont encore en place tant au plan municipal, provincial que fédéral et poursuivent leur route dans la probité ; les a-t-on oubliées ? Il serait peut-être le temps que la société incite les médias à mettre quelques-unes de ces personnes en évidence. Nous aurions l'avantage de voir l'autre côté, plus brillant, de la médaille.

N'ayons pas la naïveté de penser que quelques nouvelles lois ou procédures viendront modifier les perceptions ou empêcheront un autre loup d'entrer dans la bergerie. Marcel Camus, dans *La Peste*, écrivait : « C'est une idée qui peut faire rire, mais la seule façon de lutter contre cette peste, c'est l'honnêteté. »

Il faut exiger que les valeurs basées sur l'honnêteté, l'intégrité et la transparence soient les ingrédients essentiels pour gérer notre avenir. C'est également la seule recette qui puisse créer de l'enthousiasme pour la relève. La société n'est pas sottise, elle ne craint pas la vérité. C'est plutôt l'ambiguïté qui l'incite au cynisme.

Dans quelques mois, la commission Gomery et Jean-Paul II seront oubliés. L'important sera de se souvenir de leur message : INTÉGRITÉ ET TRANSPARENCE, non seulement en politique, mais dans toutes les organisations sociales, culturelles et d'affaires.



Chloé Sainte-Marie et Gilles Carle.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE ©

Une profonde indignation

Le crédit d'impôt de 1000\$ maximum offert aux aidants naturels constitue une insulte

CHLOÉ SAINTE-MARIE
Conjointe du cinéaste Gilles Carle, qui est affligé de la maladie de Parkinson, l'auteure est chanteuse.

M. Philippe Couillard,

J'ai pris connaissance du discours sur le budget qui prévoit des mesures, entre autres, pour les aidants naturels. Le budget Audet prévoit pour ces derniers un crédit d'impôt destiné à ceux et celles qui prennent soin d'un proche atteint d'un handicap important. Ce crédit pourra varier entre 550 \$ et 1000 \$, selon le revenu de la personne. Ainsi, 80 000 aidants naturels et personnes atteintes d'un handicap physique ou mental pourraient bénéficier d'un soutien supplémentaire de 43 millions de dollars. L'aide fiscale accordée à ces personnes pourrait augmenter de 50 %. Or, le budget du ministère de la Santé et des Services sociaux atteindra le montant colossal de 20,9 milliards. Tout cela, ce sont des chiffres qui cachent mal l'insensibilité de votre gouvernement à l'endroit des personnes dans le besoin et qui ne sont pas seulement les personnes en perte d'autonomie, mais également les aidants naturels eux-mêmes.

Je vous écris pour vous exprimer mon indignation la plus profonde. Qui voulez-vous berner ? Alors que vous croyez nous venir en

aide, vous nous insultez. Dans son budget, le ministre des Finances a également annoncé une réforme du soutien aux personnes handicapées et aux aidants naturels. Réforme d'autant plus insignifiante en cette matière que le contenu d'un plan d'action — que vous avez vous-même annoncé — est d'une telle imprécision que même votre bonne intention s'en trouve dévalorisée.

Je vous écris pour dénoncer votre insensibilité à l'endroit des aidants naturels qui ne demandent qu'à poursuivre leur travail dans la dignité. Comment voulez-vous qu'un crédit d'impôt maximum de 1000 \$ puisse réellement nous venir en aide ? En offrant ce crédit insignifiant, vous faites preuve d'une méconnaissance des besoins réels des aidants naturels. Nous sommes épuisés, sans soutien, sans ressources financières. Nous nous sentons abandonnés. Il est difficile de croire que le budget « s'appuie fermement sur la vision et les valeurs » de votre gouvernement. Vos choix contredisent vos belles intentions. Que des mots : « Un budget qui permet de bâtir un Québec capable de briller... », clame le ministre des Finances. M. Couillard, il ne s'agit pas de briller, il s'agit d'éclairer. À quand un plan d'action clair et transparent qui viendra réellement en aide aux aidants naturels ?

MONDE

Émeutes après la victoire de Faure Gnassingbé au Togo

MARC THIBODEAU

De violentes manifestations sont survenues hier dans la capitale du Togo en réaction à l'annonce de la victoire controversée du candidat du pouvoir, Faure Gnassingbé, à l'élection présidentielle de dimanche.

Des jeunes en colère, répondant aux allégations de fraude lancées par l'opposition, ont érigé des barricades et enflammé des pneus dans les quartiers populaires de Lomé alors que se déployaient des milliers de soldats chargés de rétablir l'ordre.

Aucun bilan officiel du nombre de victimes n'était disponible hier, mais les médias présents dans le petit pays d'Afrique de l'Ouest rapportaient plusieurs blessés. Déjà, des affrontements survenus lors de la tenue du scrutin dimanche avaient fait au moins trois morts et une vingtaine de blessés.

La commission électorale a indiqué que Faure Gnassingbé, fils du général Gnassingbé Eyadéma, décédé en février après avoir dirigé le Togo

d'une main de fer pendant 38 ans, avait remporté 60,22 % des voix. Selon les résultats officiels, il a devancé par une marge importante le candidat désigné d'une coalition de partis de l'opposition, Emmanuel Akitani Bob, arrivé second avec 38,19 % des voix.

Le chef historique de l'opposition, Gilchrist Olympio, qui vit en exil, a indiqué hier du Ghana que le scrutin avait été truffé d'irrégularités.

« Ne croyez pas que Faure soit bien élu... Nous nous y attendions, il y a eu une fraude massive. Nous rejetons le résultat », a-t-il indiqué à l'Agence France-Presse.

Le vainqueur annoncé du scrutin, qui s'était approprié la présidence avec l'aide de l'armée au moment de la mort de son père avant de se résigner à la tenue d'une élection sous la pression internationale, a invité l'opposition à se joindre à un gouvernement d'unité nationale, mais Gilchrist Olympio semblait exclure hier un tel scénario.

Maxime Longangue, agent régional pour l'Afrique de l'Organisation Droits et Démocratie, estime que les résultats de l'élection annoncés par la

commission électorale sont « surréalistes » et cachent d'importantes irrégularités. Selon lui, des boîtes de scrutin ont été truffées de bulletins favorables au Rassemblement du peuple togolais de Faure Gnassingbé et des partisans de l'opposition n'ont pu avoir leur carte d'électeur. Par ailleurs, des militaires ont emporté en fin de journée dimanche des urnes remplies de bulletins de vote qui n'ont conséquemment pas été comptabilisés.

M. Longangue, parti de Lomé vendredi après une mission de cinq jours dans le pays, souligne que les tentatives d'intimidation de l'opposition se sont multipliées depuis février. « Beaucoup de gens ont été passés à tabac, frappés avec des machettes ou encore des gourdins cloutés. Les soldats ont aussi tiré avec des balles réelles sur des manifestants », indique le représentant de Droits et démocratie, qui a été frappé par la volonté de démocratisation des Togolais rencontrés durant son séjour.

« Les gens sont déterminés. Ils étaient pour la plupart prêts à sacrifier leur vie pour la cause. Quand je

suis parti, certains m'ont dit qu'ils ne savaient pas s'ils seraient vivants lundi », relate-t-il.

Le président de Droits et Démocratie, Jean-Louis Roy, estime pour sa part que « toutes les conditions sont réunies pour qu'un gouvernement autoritaire perdure au Togo ». La communauté internationale, déplore-t-il, a « abandonné les Togolais à eux-mêmes » en omettant de soutenir activement l'organisation et la supervision des élections et a manqué, ce faisant, une excellente occasion de favoriser la transition démocratique du pays, au cœur d'une région déjà ravagée par les conflits.

La France montrée du doigt

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, qui avait délégué 150 observateurs au Togo, a indiqué hier que les anomalies relevées au cours du scrutin « n'étaient pas suffisantes pour jeter un doute sur la bonne conduite et la crédibilité du processus ».

Le ministère des Affaires étrangères français a souligné pour sa part que l'élection s'était déroulée dans des

conditions « satisfaisantes » malgré quelques « incidents isolés ».

L'intervention est mal reçue par l'opposition togolaise, qui accuse l'ex-puissance coloniale d'avoir soutenu pendant des décennies le régime de Gnassingbé Eyadéma sans égard aux abus des droits de l'homme et de vouloir en faire autant avec son fils.

Au moins 30 ressortissants français ont d'ailleurs été évacués hier de leurs maisons à Lomé par la police togolaise, lors des émeutes et violences qui ont suivi l'annonce du résultat du scrutin, a appris l'AFP de sources concordantes.

Le débat fait rage en France même, où le député vert Noël Mamère accusait à la mi-avril le président Jacques Chirac d'être « le metteur en scène et le scénariste du mauvais feuilleton que vit le Togo ». Il a indiqué que le pays n'avait cessé de soutenir « par tous les moyens disponibles la dictature » depuis l'arrivée au pouvoir de la « famille Eyadéma » en 1967.

Le Parti socialiste français demande pour sa part la reprise de l'élection présidentielle. Un porte-parole a indiqué de sibylline façon lundi que « la diplomatie française, qui a là quelques intérêts, se doit d'être impartiale ».

Les États-Unis n'ont pas statué sur le scrutin. Un porte-parole du département d'État, Adam Erel, a invité les dirigeants togolais « à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'assurer que leur pays reste en paix ».

Recherche d'ADM en Irak: dossier clos

D'APRÈS AP

WASHINGTON — La recherche d'armes de destruction massive (ADM) en Irak a été poussée « aussi loin que possible » sans qu'aucun équipement interdit n'ait été trouvé, déclare dans son rapport final l'agent de la CIA dirigeant le groupe américain d'inspection de l'armement irakien, l'Iraq Survey Group (ISG).

La possession présumée d'ADM par le régime de Saddam Hussein était le principal argument avancé par Washington et Londres pour lancer une « guerre préventive » et envahir l'Irak en mars 2003.

Le chef de l'ISG, Charles Duelfer, précise dans les 92 pages diffusées lundi soir sur Internet en additif au rapport de 1500 pages publié à l'automne dernier, qu'il n'a pas non plus trouvé de preuves de ce que de telles armes aient pu être officiellement cachées en Syrie avant l'intervention américaine. Il n'exclut toutefois pas un transfert clandestin d'une quantité limitée d'équipement lié aux ADM.

La recherche d'ADM a, à son plus fort, mobilisé plus d'un millier de traducteurs militaires et civils, experts de l'armement et autres spécialistes.

Le chef de l'ISG prévient malgré tout que « dans la mesure où un individu isolé peut mener certaines activités d'ADM, cela demeure une préoccupation importante ». Il souligne que les programmes irakiens ont formé un certain nombre d'experts en armement et que « des gouvernements étrangers hostiles, des terroristes

ou des insurgés pourraient rechercher l'expertise irakienne ».

Il ajoute aussi que les forces militaires en Irak pourraient continuer de trouver de petites quantités d'armes chimiques détériorées ayant échappé par erreur à la destruction après la guerre du Golfe de 1991.

Berlusconi perplexé

Sur un autre front, Silvio Berlusconi a affirmé hier que l'enquête des États-Unis sur la mort de l'agent italien Nicola Calipari, tué en Irak par des soldats américains, n'était pas terminée. La situation est délicate pour le chef du gouvernement italien, fidèle allié de Washington, après des fuites sur les investigations qui exonéreraient les GI.

Le président du Conseil italien, qui s'exprimait au Parlement à la veille d'un vote de confiance sur la composition de son nouveau cabinet, a déclaré que le gouvernement se prononcerait « au moment opportun ».

Il a déploré les fuites de la veille sur les circonstances du décès de l'agent pendant la libération de l'otage Giuliana Sgrena le 4 mars dernier, indiscretions qui ont provoqué un tollé dans l'opposition. L'opinion publique italienne était majoritairement opposée à la participation de Rome à la guerre en Irak.

Enfin, le premier ministre irakien Ibrahim al-Jaafari a dressé hier la liste finale des membres de son cabinet, qu'il a présentée au président irakien. Advenant son approbation, elle devrait être soumise au vote du Parlement rapidement.

Liban Exit les soldats syriens



PHOTO JACK DABAGHIAN, REUTERS

Les derniers soldats syriens ont quitté le Liban hier après une cérémonie d'adieu organisée à l'aéroport militaire de Rayak, dans la Békaa, qui a mis fin à près de trois décennies de présence militaire de Damas au pays du Cèdre. Les États-Unis ont qualifié d'« historique » l'annonce du retrait, mais ont insisté pour que la Syrie retire également du pays tous ses officiers des services de renseignement.

Nouvelle politique internationale du Canada: la grande déception



JOONEED KHAN

REGARD SUR LE MONDE

En annonçant la semaine dernière une nouvelle politique étrangère qui fait la part belle à la défense nationale et au commerce inégal au détriment de la lutte contre la pauvreté dans le monde, le gouvernement Martin a fait perdre au Canada une belle occasion d'assumer un leadership en proposant « une nouvelle façon d'aborder » la problématique.

C'est l'avis de la grande communauté canadienne de coopération internationale, regroupée au sein du CCCI à Ottawa et de l'AQOCI à

Montréal. « Cette année offre au Canada une série exceptionnelle d'occasions de jouer un rôle de chef de file », lit-on dans la dernière livraison d'*Au courant*, publication trimestrielle du Conseil canadien pour la coopération internationale.

La revue cite le sommet du G8 en Écosse en juillet, le sommet de l'ONU en septembre, et la conférence de l'OMC en décembre à Hong Kong, comme autant d'occasions pour le Canada « d'exercer des pressions pour l'élimination de la pauvreté, pour le commerce équitable, et pour une aide au développement accrue et optimisée ».

Or, l'énoncé de politique internationale rendu public la semaine dernière par le premier ministre Paul Martin a « déçu » cette communauté, qui mobilise des milliers de Canadiens oeuvrant sur des centaines de projets de développement de base en partenariat avec des ressortissants locaux dans les pays pauvres de la planète.

« Le programme omet d'aborder

les principales questions relatives au développement, (ne donne pas) la priorité à la réduction de la pauvreté, ne présente pas d'échéancier pour atteindre d'ici à 2015 l'objectif de 0,7 % du PNB consacré à l'aide au développement, et il omet de créer un mécanisme légal pour assurer la transparence dans l'acheminement de l'aide », souligne Gerry Barr, PDG du CCCI dans un communiqué.

« Il est en outre proposé que le Canada cesse de privilégier l'agriculture dans le cadre de son programme d'aide, en dépit du fait que ce secteur constitue le principal gagnepain des pauvres du monde », s'indigne Barr, qui dit espérer que « le Parlement apportera des améliorations significatives à l'énoncé lorsqu'il lui sera présenté ».

Maria-Luisa Monreal, directrice de l'Agence québécoise des organisations de coopération internationale qui regroupe 53 OCI, a déploré, dans un communiqué séparé, « que la priorité ait été donnée à la défense

et à l'augmentation du budget militaire (15 milliards de dollars en cinq ans) au détriment de l'aide publique au développement ».

« Pourtant, souligne-t-elle, le Canada est le seul pays du G8 qui ait connu un surplus budgétaire depuis plusieurs années et qui en anticipe d'autres. Le Canada est dans une excellente position pour réinvestir massivement dans son programme d'aide, et il se doit de le faire pour assurer sa part de responsabilités dans le partage des richesses et l'élimination des inégalités ».

Un manifeste électoral

« Chaque jour, 50 000 personnes meurent de causes liées à la pauvreté et plus de 800 000 se couchent affamés chaque soir », note *Au courant*, qui souligne que « les pays riches continuent de subventionner leur agriculture et leurs excédents font encore l'objet de dumping dans les pays pauvres, ce qui détruit les économies rurales ».

La revue ajoute que « les projets

(de l'OMC) d'offrir les services tels que l'eau et les soins de santé à la concurrence internationale soulèvent » la question de savoir « si l'on refusera ces services essentiels aux pauvres parce qu'ils sont incapables de payer ».

« Les prétendues règles du jeu équitables en négociation placent les pays pauvres dans une situation désavantageuse permanente », affirme *Au courant*, qui estime qu'« il est urgent d'exercer des pressions en faveur de la justice commerciale », ajoutant : « Les pays donateurs doivent annuler intégralement la dette des pays les plus pauvres, bilatérale et multilatérale ».

L'énoncé, un véritable fouillis de mots et de formules consacrées autour des thèmes de la diplomatie, du développement, du commerce et de la défense, met l'accent sur le partenariat nord-américain, l'attrait des économies « émergentes » de la Chine, de l'Inde et du Brésil, et la concentration de l'aide canadienne sur 25 pays, dont 14 figurent parmi les plus pauvres d'Afrique.

Pour la défense et la promotion des intérêts canadiens face à de puissants rivaux, c'est une stratégie adaptée au contexte de la mondialisation néolibérale sans merci. À ce titre, c'est aussi un manifeste électoral pour un gouvernement minoritaire en sursis.

LE TOUR DU GLOBE

NICARAGUA

Président agressé

Des manifestations violentes contre la hausse des prix de l'essence et des transports publics se poursuivaient hier à Managua, accentuant la pression sur le gouvernement du président Enrique Bolanos, agressé à coups de pierre devant le palais présidentiel. Bolanos, s'avançant vers des milliers de manifestants, a été conspué et s'est retrouvé sous une pluie de pierres et de sacs plastiques remplis d'eau. Des obus de mortier artisanaux ont aussi été tirés en l'air par des manifestants. Le gouvernement a annoncé en fin de journée être disposé à dialoguer pour trouver « une solution immédiate », à condition que les manifestations soient suspendues. D'après AFP

CÔTE-D'IVOIRE

Ouattara candidat

Le président Laurent Gbagbo a annoncé hier qu'il acceptait la candidature de l'opposant Alassane Ouattara à l'élection présidentielle prévue en octobre. La mise à l'écart de Ouattara, musulman d'origine du Nord, à la présidentielle de 2000, pour « nationalité douteuse », est au coeur de la crise politico-militaire ivoirienne depuis septembre 2002. Dans un discours télévisé très attendu, le chef de l'État a annoncé qu'il prenait « acte » de l'accord de paix du 6 avril, conclu à Pretoria entre tous les protagonistes. D'après AFP

ÉGYPTE

Visite russe

Le président Vladimir Poutine est arrivé hier soir au Caire pour la première visite en Égypte d'un chef d'État russe en près de 40 ans, destinée à renforcer les liens avec le monde arabe et à développer la coopération économique. Poutine a été accueilli par le président Hosni Moubarak au palais Abdine, où leur entretien en tête-à-tête a été suivi d'un dîner d'honneur. « Des consultations sont en cours sur la création d'une zone de libre-échange », a dit le porte-parole de Moubarak. D'après AFP

TURQUIE

Génocide arménien

L'Arménie a répondu par un oui conditionnel à la proposition de la Turquie de créer une commission d'experts pour étudier les massacres d'Arméniens par les Turcs en 1915, déclarant qu'il fallait au préalable établir « des relations normales » entre les deux pays. Les Arméniens ont commémoré dimanche les 90 ans des massacres, reconnus comme génocide par plusieurs pays, et ils estiment le bilan à 1,5 million de morts. « Nous proposons d'établir entre nos pays des relations normales sans conditions préalables », a écrit le président arménien Robert Kotcharian dans sa réponse au premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan. D'après AFP

Visite historique du président du Kuomintang en Chine

AGENCE FRANCE-PRESSE

NANKIN – Le chef de l'opposition taiwanaise est arrivé hier en Chine pour une visite historique, mais controversée, après un départ mouvementé de Taipei où des manifestants l'ont accusé de brader les intérêts de Taiwan.

Lien Chan est le premier dirigeant du Kuomintang (KMT) à se rendre sur le continent depuis la défaite des nationalistes de ce parti face aux communistes de Mao Tse-toung en 1949 et leur fuite à Taiwan.

À son arrivée à l'aéroport de Nankin, Lien Chan a été accueilli par le chef du bureau des Affaires taiwanaises du PCC, Chen Yunlin. Il a immédiatement placé sa visite sous le signe de l'« avenir commun des deux rives du détroit de Taiwan », dans une allocution prononcée sur le tarmac de l'aéroport.

« La délégation du Kuomintang de Chine (nom officiel du parti) va travailler pour atteindre l'objectif d'une relation pacifique et stable entre les deux rives », a ajouté M. Lien.

Il a relevé qu'« historiquement, Nankin était l'endroit où le gouvernement du Kuomintang était situé. C'est aussi là que se trouve la tombe du père de la nation et du fondateur du parti (KMT), Sun Yat-sen », qui a fondé la République de Chine (nom officiel de Taiwan) en 1911. À la fin de la guerre civile entre nationalistes et communistes en 1949, les dirigeants du Kuomintang emmenés par



PHOTO AP

Le chef de l'opposition taiwanaise, Lien Chan, est le premier dirigeant du Kuomintang à se rendre en Chine depuis 1949. Il a pris la parole hier lors d'un banquet à Nankin.

Chiang Kai-shek s'étaient réfugiés à Taiwan.

Le départ de Lien Chan de Taipei a été marqué par des affrontements violents entre ses partisans et plusieurs centaines de manifestants qui s'étaient rendus à l'aéroport Chiang Kai-shek pour accuser le président KMT de vendre Taiwan à la Chine. Selon des images télévisées, plusieurs personnes ont été blessées, dont deux hommes saignant de la tête. Les indépendantistes brandissaient des banderoles sur lesquelles

était proclamé : « Lien Chan vend Taiwan ».

« Nous espérons mettre à profit cette visite pour mieux nous informer sur les dernières évolutions sur le continent et échanger des opinions avec les dirigeants sur les questions de la paix, de l'économie, des échanges commerciaux et culturels », a commenté M. Lien.

Celui-ci doit rencontrer le président chinois Hu Jintao vendredi lors de sa tournée de huit jours qui le mènera à Pékin, Xian, où il est né, et Shanghai.

Hausse « dramatique » des actes de terrorisme en 2004

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – L'année 2004 a été marquée par une hausse « dramatique » du nombre d'actes de terrorisme dans le monde, selon un parlementaire américain, qui a demandé hier à l'administration Bush de publier ces chiffres, comme cela s'est fait les années précédentes.

« Il y a eu environ 650 attentats significatifs dans le monde en 2004, plus qu'un triplement des 175 attaques répertoriées en 2003, jusqu'alors le chiffre le plus haut depuis 20 ans », a annoncé le démocrate Henry Waxman, numéro deux de la commission des Affaires étrangères à la Chambre des représentants, en rendant compte de données présentées lundi au Congrès par des responsables du département d'État et du Centre national de l'antiterrorisme.

En particulier, 198 attentats ont eu lieu en Irak en 2004, neuf fois plus qu'en 2003, alors même que

ces chiffres n'incluent pas les attaques visant par exemple les forces américaines. En outre, « plus d'une centaine d'attaques par des organisations terroristes étrangè-

selon M. Waxman, la secrétaire d'État Condoleezza Rice a décidé de les évacuer de ce rapport.

« Ce sont des faits importants que les Américains ont le droit de

« Il y a eu environ 650 attentats significatifs dans le monde en 2004, plus qu'un triplement des 175 attaques répertoriées en 2003, jusqu'alors le chiffre le plus haut depuis 20 ans », a annoncé le démocrate Henry Waxman, numéro deux de la commission américaine des Affaires étrangères à la Chambre des représentants.

res en Irak n'ont pas été comptabilisées parce qu'elles n'étaient pas considérées comme des attaques internationales », écrit M. Waxman.

Ces chiffres ont été compilés dans le cadre du rapport annuel sur le terrorisme annuel présenté par le département d'État, mais

savoir », a dit M. Waxman dans une lettre ouverte à Mme Rice, en lui demandant de publier les données.

Le département d'État avait annoncé la semaine dernière qu'il n'entendait plus publier de statistiques sur les activités terroristes après la découverte d'erreurs

Tensions sino-taiwanaises

Sa visite semble indiquer que la Chine a décidé de jouer la carte de l'opposition, majoritaire au parlement taiwanais, pour contrer le président Chen Shui-bian, un indépendantiste et bête noire de Pékin. Son élection en 2001 avait marqué la fin de plus d'un demi-siècle de pouvoir du KMT à Taiwan. Il a été réélu de justesse l'an dernier.

La visite inédite survient dans une période de tension provoquée par l'adoption le mois dernier par le Parlement chinois d'une loi légitimant une intervention militaire contre l'île si elle déclarait formellement son indépendance.

Dans ce contexte, les autorités taiwanaises ont mis en garde M. Lien contre le risque de faire le jeu de Pékin, qui réclame le retour de l'île sous sa souveraineté.

« Si M. Lien signe un accord quelconque avec Pékin sur une question du ressort du gouvernement, il violera la loi », a, à cet égard, averti Joseph Wu, le responsable du Conseil des affaires continentales chargé des relations sino-taiwanaises.

Mais le président Chen, après avoir accusé M. Lien de brader l'intérêt national, a fait volte-face à la dernière minute, apparemment sous la pression des Américains. « Nous pouvons considérer ces visites comme des jalons exploratoires et leur donner notre bénédiction », a déclaré son porte-parole.

dans le rapport de l'an dernier. Le rapport, qui à l'origine faisait état d'un recul du terrorisme, avait dû être corrigé et republié.

Tout en reconnaissant que « la large augmentation du nombre d'attaques terroristes en 2004 peut remettre en cause les déclarations de succès dans la guerre contre le terrorisme », M. Waxman a fait valoir à Mme Rice que « un inconvenient politique n'a jamais été une raison pour cacher des faits aux Américains ».

Selon M. Waxman, les responsables ayant présenté ces chiffres aux parlementaires ont expliqué qu'il s'agissait des données les plus précises et les plus complètes jamais rassemblées. En particulier, « des efforts accrus pour vérifier les informations de la télévision, des journaux et d'autres médias ont permis de répertorier beaucoup plus d'attentats en Inde et au Pakistan, liés au Cachemire ».

Mais M. Waxman souligne que cette explication ne suffit pas à expliquer la hausse du nombre d'actes terroristes, puisque même « sans tenir compte des attentats en Inde et au Pakistan, plus de 350 attentats ont eu lieu dans le monde l'an dernier, ce qui reste le double du total de 2003 ».



www.bmwmontreal.ca

BMW Z4 à partir de seulement

499\$ /mois pendant 36 mois

2,5% Taux de location

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
(514) 731-7871
www.bmwcanbec.com

Banlieue Ouest Automobiles Jalbert
16710, autoroute Transcanadienne
Kirkland
(514) 695-6662
(514) 343-3413
www.jalbert-auto.qc.ca

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
(450) 682-1212
(514) 990-2269
www.bmwval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
Brossard (450) 445-4555
Montréal (514) 875-4415
www.parkavenuebmw.com



NE RATEZ PAS CETTE OFFRE EXCEPTIONNELLE!

Les taux de location sont ceux offerts par Services Financiers BMW sur approbation de crédit uniquement quant au modèle BMW Z4 2.4 2005 en inventaire. Le PDSF pour le modèle Z4 2.4 2005 BMW de base est de 51 800\$. * Pour une location de 36 mois comportant une mensualité de : (i) 499\$, un montant de 8834\$ est exigé à la signature du contrat de location, (ii) 585\$, un montant de 6066\$ est exigé à la signature du contrat de location, (iii) 669\$, un montant de 3252\$ est exigé à la signature du contrat de location (ces montants incluent le dépôt requis, les frais de transport et de préparation, un dépôt de sécurité, l'enregistrement d'une hypothèque mobilière ainsi que la première mensualité). Le taux de location applicable est de 2,5%. Les frais d'administration du concessionnaire sont facturés selon le concessionnaire et s'ajoutent aux sommes dues à la signature du contrat. Le coût de l'enregistrement du véhicule, les frais d'immatriculation, les options, l'assurance, les taxes applicables sur le dépôt et sur les mensualités sont en sus. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 29 526\$. La mensualité varie selon le montant emprunté et le dépôt/la valeur de la reprise. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,20\$ du kilomètre excédentaire. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Offre sujette à disponibilité. Le véhicule doit être livré au plus tard le 30 juin 2005.

3303747A

3303777



Obtenez un financement
à l'achat à partir de

0%†

AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS
au financement à l'achat††

vroum-Vroum

mazda 3 GX 2005

ACHÉTEZ À PARTIR DE

16 295\$*

LOUEZ À PARTIR DE

-ou- **179\$**

par mois, pour 60 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 895\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



« Clé d'or 2005 »
L'Annuel de l'automobile 2005*

mazda 3 SPORT GS 2005

ACHÉTEZ À PARTIR DE

20 285\$*

LOUEZ À PARTIR DE

-ou- **215\$**

par mois, pour 60 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 895\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



MAZDA MIATA MX-5 2005

LOUEZ À PARTIR DE

-ou- **319\$** par mois, pour 48 mois**
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 995\$
0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



« ...la Miata continue de proposer
un rapport qualité-prix exceptionnel... »
L'Annuel de l'automobile



mazda

www.mazda.ca

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

PRÊT À ROULER INSPECTION EN 52 POINTS À LA LIVRAISON • PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE • GARANTIE LEADERSHIP MAZDA : PROTECTION COMPLÈTE DE 3 ANS OU 80 000 KM ET DE 5 ANS OU 100 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

*10% de financement à l'achat aux particuliers jusqu'à 24 mois sur les Mazda3 et Mazda3 Sport 2005 neuves et 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda Miata MX-5 2005 neuves. Financement consenti par la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. **L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda 2005 et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. *Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda3 GX (D4K55AA00) et sur les Mazda3 Sport GS (D5D55AA00) 2005 neuves. Frais de transport et préparation (925\$), immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPM en sus. **Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda3 GX (D4K55AA00), des Mazda3 Sport (D5D55AA00) et des Miata MX-5 GX (L2K055V00) 2005 neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offre soumise à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Limite de 20 000 km par année. Frais de 8¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au RDPM en sus. *Meilleur véhicule (catégorie voitures compactes). Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 25 avril 2005.

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLOMÉS